UNIVERSITE DU QUEBEC

RAPPORT DE RECHERCHE

PRESENTE A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAITRISE EN EDUCATION

PAR

MARC VAUGEOIS

ELEMENTS DE DEFINITION DE LA CLIENTELE DE VOIE ALLEGEE

Septembre 1979

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

VAUGEOIS, Marc

ELEMENTS DE DEFINITION DE LA CLIENTELE DE VOIE ALLÉGÉE

RESUME

Le rapport de recherche "Eléments de définition de la clientèle voie allégée", nous a permis de réunir des éléments descriptifs de l'élève de voie allégée à la commission scolaire Abitibi.

Nous avons d'abord dégagé certains antécédents scolaires de la clientèle, pour les années 1974-75 et 1975-76. Ainsi, à l'aide d'une grille questionnaire, nous avons retracé le classement des deux années antérieures de notre clientèle cible. Nous avons également, à l'aide du bulletin, analysé les résultats scolaires de ces élèves pendant les deux dernières années. De plus, en l'absence de critères communs de classement, la répartition de la clientèle selon le sexe et l'école de provenance fut relevée.

Par la suite, des éléments de l'encadrement scolaire offerts à la clientèle de voie allégée ont été détachés: description du nombre d'enseignants par groupe, leur expérience, leur qualification et analyse de la grille-horaire spécifique à cette clientèle.

Nous avons travaillé à la description de performances actuelles des étudiants de voie allégée sur les pré-requis et les acquis. Avec la rédaction et l'utilisation d'instruments visant à mesurer une partie des apprentissages pré-

requis (en français et mathématiques), nous avons observé la distribution des moyennes-groupes de la clientèle de voie allégée en comparaison avec les moyennes-groupes de d'autres clientèles. La création d'un autre instrument de mesure (français), portant sur les récents acquis depuis le début de l'année académique, a rendu possible le prolongement de la réflexion comparative.

Par la suite, nous avons élaboré une grille-questionnaire visant à recueillir les perceptions "intuitives" des responsables scolaires. On administra cette grille aux enseignants, principaux et membres du personnel du service à l'Enseignement et aux Etudiants de la commission scolaire Abitibi. Et l'analyse des résultats de compilation témoigna d'écarts quant aux perceptions sur: le comportement, les capacités, l'encadrement souhaitable, la pédagogie, les objectifs généraux d'enseignement et le contenu de programme.

Enfin, à partir de la documentation existante et d'une grille d'analyse déjà constituée, nous avons observé et des lacunes et des éléments du potentiel spécifique de voie allégée.

Aussi, nous est-il permis d'avancer que les interrogations retenues, comme l'identification d'antécédents scolaires, nous a permis de constater qu'un pourcentage important de la clientèle affichait déjà d'inportantes difficultés avant son passage au secondaire. Le relevé d'éléments de

l'encadrement scolaire actuel a témoigné d'énormes différences de support au niveau du territoire de la commission scolaire. Par la suite, l'investigation des performances antérieures, du rendement actuel, nous a forcés de constater les différences énormes dans les critères de classement utilisés.

D'autre part, l'analyse des perceptions intuitives des responsables scolaires nous a confirmé des divergences à la fois éclairantes et inquiétantes. De plus, dans un apparent contrepoids l'observation de certaines aptitudes de l'élève de voie allégée nous a permis de déceler de nombreuses capacités sur lesquelles il serait possible de miser.

Partant de ce constat, nous avons tenté de tracer des orientations souhaitables en tenant compte: du potentiel identifié, des antécédents et de la situation actuelle. Puis nous avons dégagé des hypothèses sur les orientations envisageables et les modifications souhaitables dans le profil académique, la pédagogie et les programmes.

Marc Vaugeois

Marc Vaugeois

Madeleine Roy

Madeleine Roy Ph. D.

TABLE DES MATIERES

PREFACE. ii

TABLE DES MATIERES iii

APPENDICES v

BIBLIOGRAPHIE. vi

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I L'approche méthodologique

A) L'état de la question 6
B) La méthode. 8

CHAPITRE II Antécédents scolaires de la clientèle actuelle

A) Cheminement des années antérieures. 17
B) Analyse des résultats des années antérieures: en français et mathématiques. 21
C) Antécédents dans les autres matières. 24
D) Répartition de la population selon le sexe. 27

CHAPITRE III Eléments de l'encadrement scolaire

A) Nombre d'enseignants. 30
B) Expérience et qualification des enseignants 33
C) Grille-horaire. 37

CHAPITRE IV Performances scolaires manifestées

A) Apprentissages du primaire. 41
B) Orientation des premières performances de l'école secondaire. 55

CHAPITRE V Perception intuitive de la clientèle

A) Hypothèse véhiculée dans les documents. 61
B) Recueil des perceptions actuelles 65
C) Analyse des perceptions 66

CHAPITRE VI Aptitudes

A) Aspects négatifs. 76
B) Capacités 80

CHAPITRE VII Perspectives

A) Responsabilités 86
B) Orientations et programmes. 92

CONCLUSION 101

APPENDICES 105

APPENDICES

I Antécédents scolaires de l'étudiant de voie allégée 105

II Portrait de l'encadrement actuel du secondaire I allégé. 107

III Organisation de l'enseignement secondaire pour l'année 1977-1978. 109

IV Réflexion sur ma connaissance de la clientèle de voie allégée 116

V Test de français: acquisitions de fin primaire. 124

VI Test de mathématiques: acquisitions de fin primaire 135

VII Test de français: acquisitions du début secondaire 149

VIII Grille d'observation sur les habitudes, les comportements et les habiletés de l'élève de voie allégée 159

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources spéciales

A. Imprimés

1. Programmes:

Commission scolaire Abitibi: Plan d'études régional du secondaire I et II en français, 1976-1977, 80 pages.

Ministère de l'éducation: Bric-à-Brac ou: Répertoire d'activités à l'usage des professeurs de français du professionnel court, coll. Etudes et Documents, nov. 76, 534 pages.

Ministère de l'éducation: Recueil des programmes expérimentaux: E.P.S.C., 1967.

2. Article:

Daigneault, Armand: "Objectifs d'enseignement et objectifs de situation éducative" extrait de Docimologie et évaluation, A.I.E.S., 1972.

Favreau, Mariane: "Créer des classe hétérogènes par l'abolition des voies", extrait de La Presse, 27 mai 1978, p. F.1.

B. Film

Office du film du Québec:
La faim des caves, réalisé par Robert Favreau, Montréal, Les films Jean-Claude Labrecque Inc., 30 min., son, noir et blanc, 16 mm, distribué par S.C.M.E.

II. Ouvrages généraux

C.E.Q.: L'école au service de la classe dominante, XXIIIe congrès, 1972.

Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement: Guide pour l'innovation pédagogique: élaboration des programmes scolaires, Organisation de coopération et de développement économique, Paris, 1975, 205 pages.

Coleman, J.S. et al.: Equality of Educational Opportunity, Département de la santé de l'éducation et du bien-être des Etats-Unis, Office of Education, OE-38001, Washington, U-S gouvernment Printing Office, 1966.

Henderson, Mieszkowski, Sauvageau: L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire, éd. Conseil Economique du Canada, 1976, 88 pages.

Gagné, Brien, Paquin: Les principes fondamentaux de l'apprentissage: application à l'enseignement, éd. H.R.W., Montréal, 1976, 148 pages.

Landsheere, G. de: Introduction à la recherche en éducation, éd. Armand Colin, Paris-V, 1976, 403 pages.

Ministère de l'éducation: L'éducation de l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage au Québec, service général des communications, Québec, 1976, 693 pages.

Ministère de l'éducation: Rapport sur le problème de la continuité entre les niveaux élémentaire et secondaire, coll. "Etudes et documents", Québec, 1976, 155 pages.

_____, Besoins et caractéristiques des élèves du cycle intermédiaire: âge de 12 à 16 ans, éd. de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

III. Etudes spéciales

Comité EVA: Le problème des voies allégées, C.E.C.M., 16 pages.

Ménard, Manceau: Les élèves de voie allégée, M.E.Q. secteur français, 1973, 40 pages.

Ministère de l'éducation: Réflexion sur ma connaissance de la clientèle du P.S.C., secteur français, 1973.

INTRODUCTION

Débordée par l'ampleur de ses objectifs généraux, la Révolution Tranquille des années 60 est encore à multiplier ses derniers efforts dans les régions périphériques des grands centres, et les régions "éloignées".

Bien souvent, le prétexte de démocratisation scolaire a camouflé une préoccupation d'élite: "permettre à ceux qui ont le potentiel d'accéder à des études supérieures". C'est alors que le Q.I. (quotient intellectuel) devient l'indicateur de bien des agents de l'éducation: la capacité du s'éduqué correspondant souvent à son "intelligence". De plus, la formation des maîtres véhiculera pendant longtemps et encore cette conception.

Aussi, ce postulat entraîne avec lui la création de "castes scolaires": on parle de voie (enrichie, régulière, allégée, T.G.A., ...), de secteur (professionnel, académique, ...).

D'autre part, du supra ministère de l'Education à la petite commission scolaire, le système entretient encore le mythe de ses chasses-gardées: Primaire, Secondaire, Collégial, Universitaire. C'est à croire que l'intellect de la nation a épousé les formes du système scolaire et que beaucoup d'administrateurs consacrent leurs énergies à défendre le statu quo.

Dans cette nouvelle "civilisation" où on ne parle plus de développement qu'en termes de priorités, la constante mutation du monde de l'éducation draine bien des énergies à la défense des premiers objectifs.

Après la rédaction, la précision, l'implantation, l'application et l'animation des programmes pour les étudiants de rythme "régulier", il reste bien peu de souffle pour s'attarder aux composantes de d'autres clientèles scolaires. On parle d'étudiant du rythme régulier, puis des autres à qui on accollera bien souvent une étiquette soulignant l'image du handicap qui éloigne ces clientèles de "l'élite intellectuelle".

Alors que l'on amorce à peine l'analyse des programmes de la voie régulière on improvise pour les autres un encadrement scolaire en y accolant un "programme occupationnel". Pendant ce temps, on a la paix, mais l'étudiant "malingre" a beaucoup plus de chance d'élargir son handicap, et surtout d'endormir à jamais son propre potentiel.

De plus, l'obligation légale de la fréquentation scolaire fait subir à l'étudiant "marginal", le "balloteux" passage du primaire au secondaire. D'un monde axé sur les premiers apprentissages il est forcé d'entrer en contact avec le monstre froid de l'école secondaire. Et bien souvent il sera aux premières loges pour subir les contrecoups d'un anachronique service à l'Enseignement d'une commission scolaire.

Jusqu'à maintenant le classement de ces clientèles relève bien souvent du fruit de leurs apprentissages et de leur comportement; mais cette image est souvent déformée par la comparaison, trop souvent répandue, avec les voies régulières. Aussi, la destinée des voies au secondaire sera à jamais marquée au fer rouge d'un classement arbitraire. Les agents d'éducation ne peuvent compter présentement que sur l'aide d'instruments rudimentaires pour les conseiller dans cette très délicate tâche.

De plus, les définitions de clientèle sont, pour une large part, le fruit de perceptions intuitives divergentes. L'encadrement scolaire hérite de cette politique d'à peu près, bien des fois appuyée par des "pédagogues réguliers". Les programmes ne cessent d'être des dilués, injectés à petite dose jusqu'à la scolarisation obligatoire.

A court terme, aucun indice significatif semble laisser entrevoir un intérêt ministériel, si ce n'est l'hypothèse d'une intégration de la clientèle. Un long travail de sensibilisation reste à faire! Pendant ce temps les commissions scolaires ressentent de plus en plus l'urgence de se donner des instruments pouvant permettre un classement plus crédible de la clientèle, ainsi que des programmes un peu plus adaptés.

Et à travers tout cela, des indices d'une conception nouvelle semble s'esquisser à l'horizon de notre incohérence éducative. Des intervenants de plus en plus nombreux s'entendent pour souligner la spécificité de ces clientèles, leur droit à un plein développement de leur potentiel. Aussi en s'interrogeant sur la "voie allégée" notre préoccupation s'inscrit dans ce sens.

Déjà, nous sommes d'accord sur le fait qu'il n'y a pas de certitude dans ce domaine, qu'il n'y a que des éléments observés et observables, de sorte que nous nous retrouvons avec une série de données souvent contradictoires. De plus, il n'existe pas de synthèse sérieuse sur les différentes tentatives de définition d'un élève de voie allégée. Aussi faut-il prendre le risque de cerner nous-même un profil timide de ce que peut être un élève de voie allégée.

D'autre part, il est toujours délicat de fixer une liste de caractéristiques sans provoquer une tendance à la facilité. Il peut y avoir alors deux réactions: ou on accepte en bloc et sans discrimination toutes les données et on sous-estime du même coup les étudiants; ou on refuse de s'aider de ces données et il devient encore presque impossible de trouver une méthode de travail efficace.

Ainsi, à partir de variables pré-déterminées, nous tenterons de dégager, dans les pages qui vont suivre, des éléments de certains antécédents de la clientèle de voie allégée,

des facettes de la situation actuelle et de celle souhaitable. Aussi, les quatre groupes d'étudiants de voie allégée, dans la commission scolaire Abitibi, deviendront la pierre d'assise de nos réflexions et interrogations.

Pendant que d'un côté il faudra construire des instruments pour situer les niveaux d'apprentissages de la clientèle et tracer une ligne de fond de la perception actuelle des agents d'éducation à la commission scolaire Abitibi, les documents présentés en bibliographie viendront étayer avec plus de rigueur démarche et observations. Quelques instruments de références viendront d'abord éclairer la méthodologie retenue et la description de la situation conjoncturelle. Puis, tour à tour, d'autres soutiendront l'exploration de composantes descriptives de la spécificité de la clientèle. De plus, certains ouvrages consultés contribueront au tracé d'une perspective d'encadrement, de soutien à l'élève de voie allégée.

CHAPITRE I

L'approche méthodologique

A) L'état de la question

Au printemps 1976, une politique de la commission scolaire Abitibi institutionnalise l'existence d'une voie allégée, niveau secondaire I. Le classement de la clientèle doit être arrêté pour septembre suivant. Les administrateurs scolaires(1) n'ont alors pour instrument de classement que le squelette d'une définition imprécise: "L'élève qui sera orienté dans la voie allégée est celui qui:

- a fait 7 ans au primaire,
- sans avoir un retard pédagogique, a acquis l'essentiel du programme primaire mais avec des résultats faibles,
- a un fonctionnement intellectuel lent".(2)

L'intention des concepteurs du projet est d'accorder une "chance" à bon nombre d'étudiants qu'il faudrait classer soit en Enseignement Professionnel Court (EPSC) et alors les

---

1. Les principaux d'écoles sont responsables du classement des élèves.

2. Service de l'Enseignement et aux Etudiants: Définitions des orientations et politique de classement des élèves, circulaire 54-76-06, C.S. Abitibi , p. 23.

faire s'engager dans une voie sans issue, ou soit en secondaire I régulier et sacrifier ainsi leur rythme d'apprentissage.

A l'époque, en plus du fait de ne pas sentir la nécessité de cerner ce qu'est un "retard pédagogique", "l'essentiel du programme primaire", "des résultats faibles", et ce qu'on entend par "fonctionnement intellectuel lent", vient s'ajouter l'absence de critères communs de mesure et d'évaluation.

L'arbitraire de la politique s'impose donc dès le début de l'année scolaire; de multiples échos témoignent d'erreurs de classement, de l'ambiguité des orientations de programmes encore imprécis, et de l'absence d'instrumentation pour les enseignants de voie allégée. Comment remettre un peu d'ordre?

B) La méthode

Dans l'intention de cerner de façon plus spécifique des composantes de la clientèle scolaire de voie allégée, il convenait de se donner des balises à travers les informations accessibles. La faible documentation(3) théorique et pratique sur cette clientèle particulière, nous a quand même permis d'arrêter ce qui allait devenir pour nous les variables fondamentales de notre réflexion:

1. Les antécédents scolaires

De plus, parce que notre étude se devait de tenir compte d'une réalité déjà amorcée, nous avons ajouté à nos préoccupations:

2. Les éléments de l'encadrement scolaire
3. Les performances scolaires manifestées
4. La perception intuitive des responsables scolaires
5. L'observation de certaines aptitudes
6. La spécification de perspectives souhaitables

Rejetant l'approche qui nous aurait amené à faire table rase de la situation actuelle, et de cerner peut-être mieux

---

3. L'absence ou la divergence des approches de définitions de clientèles scolaires, en provenance du ministère de l'Education, ne nous permettent pas de cerner de façon uniforme ce qui devrait généralement en constituer la teneur. D'autre part, les recherches universitaires amorcent encore bien timidement certains efforts de recherche en ce sens.

mais bien théoriquement une clientèle scolaire, nous avons choisi l'observation et l'analyse de réalités: tout en reconnaissant que celles-ci ne reflètent que partiellement les intentions de ses acteurs. Nous tenterons donc de réunir des éléments de définition de la clientèle de voie allégée, à partir d'une première cohorte qui s'y est déjà engagée(4).

1. Antécédents scolaires

Par "antécédents scolaires" nous entendons: les cheminements (ex.: cinquième année, puis passage en sixième année, etc.) et les performances scolaires inscrites au bulletin institutionnel de l'élève.

Une grille questionnaire(5) permettra de recueillir des informations scolaires sur le cheminement et les résultats des années antérieures. L'investigation se limitera aux années 1974-1975 et 1975-1976(6) en retenant, au hasard, deux des quatre groupes de voie allégée actuellement sous la

---

4. Voir par là non seulement les étudiants, mais également les enseignants, principaux et autres "administrateurs" concernés.

5. Voir APPENDICE I.

6. L'existence d'un bulletin uniforme au niveau du secteur élémentaire de la commission scolaire remonte à cette époque.

juridiction de la commission scolaire Abitibi(7).

D'autre part, il convient de souligner que les difficultés à recueillir les informations pertinentes en regard de l'encadrement antérieur nous ont amenés à négliger volontairement cette variable: entendons par là, spécificité des écoles, l'approche pédagogique des maîtres au primaire, la valeur des diagnostics scolaires et les diverses formes de récupération existantes... De plus, nous sommes conscients d'avoir passé sous silence l'observation de d'autres incidences: la paroisse, la famille...

2. Eléments de l'encadrement scolaire actuel

La grille-questionnaire(8) constituée sur l'encadrement actuel du secondaire I voie allégée, va nous permettre de recueillir des informations pour chacun des groupes du territoire de la commission scolaire: nombre d'enseignants, leur sexe, expérience et scolarité, leur tâche de travail en voie allégée, ainsi que le nombre de locaux fréquentés par cette clientèle scolaire.

---

7. La voie allégée de la commission scolaire Abitibi est formée de quatre groupes de niveau secondaire I:

CODE	NOM DE L'ECOLE	PAROISSE
003	Polyno	La Sarre
004	Le Séjour	Macamic
006	St-Paul	Normétal
011	Notre-Dame du Cap	Palmarolle

8. Voir APPENDICE II: Portrait de l'encadrement actuel du secondaire I allégé.

L'éclairage sur la spécificité de fonctionnement de chacune des écoles ainsi que sur les divergences extérieures avec les autres clientèles, est absent de notre réflexion. De même, il paraissait téméraire de vouloir dégager l'importance ou la place de la voie allégée dans les préoccupations des administrateurs scolaires.

3. Performances scolaires actuelles

Bien souvent, le classement d'un étudiant, dans une voie ou clientèle autre que le secteur régulier, découle des performances scolaires manifestées antérieurement. Le choix de cette variable comme élément d'analyse a donc pour objectif de mieux cerner, abstraction faite de l'approche pédagogique, les performances scolaires des étudiants de voie allégée.

La rédaction d'instruments visant à mesurer une partie des apprentissages de fin primaire en français (compréhension écrite) et mathématiques(9), apparaît comme un précédent à lui seul. Il était déjà hasardeux de tenter de faire accepter par l'ensemble des principaux l'utilité d'une telle démarche. Toutefois administré en décembre 1976, à toute la clientèle de voie allégée et à un échantillonnage au hasard des autres clientèles, les résultats obtenus allaient permettre de dégager une analyse comparative de la voie allégée avec les clientèles "voisines".

---

9. Voir APPENDICES V et VI.

De plus, nous avons jugé utile d'ajouter l'éclairage d'un second instrument mesurant les apprentissages en français (compréhension écrite) du début secondaire(10) pour toute la voie allégée et régulière.

Nous sommes bien conscients, en retenant la variable "performances scolaires", de risquer de perpétuer une terrible tradition de classement. Il est évident que le choix du programme du secteur régulier comme mesure étalon, ne fait que réutiliser la lunette déformante des responsables scolaires actuels.

Tout en reconnaissant que la préoccupation de l'approche pédagogique doit primer sur l'analyse déjà biaisée des performances scolaires, nous avons choisi d'utiliser des instruments apparaissant plus accessibles.

4. Perception intuitive des responsables scolaires

En institutionnalisant un secondaire I voie allégée, les agents scolaires(11) désiraient camper une réalité. Par delà l'absence d'instrumentation critique, ces derniers jugeaient urgent d'innover. Ainsi donc, même si l'absence de réel consensus a possiblement dominé le processus de décision, chacune

---

10. Voir APPENDICE VII.

11. C'est-à-dire les principaux du primaire et du secondaire, personnel du service à l'enseignement et aux étudiants.

des personnes concernées avait et possède encore une perception peut-être bien personnelle de la clientèle étudiante de voie allégée. Ces mêmes perceptions ou préoccupations se sont plus ou moins traduites dans la réalité.

Nous avons donc cru utile d'explorer la perception de ceux-là même qui avaient et ont encore le devoir de guider la réalité. Aussi, à une enquête à questions ouvertes, nous avons préféré retenir l'utilisation d'un instrument qui pouvait nous permettre de recueillir de façon un peu plus critique, la parenté des perceptions.

Il fallait d'abord tenter de réunir ce qui avait été dit sur la clientèle étudiée. A partir de là, nous avons isolé six variables(12) principales qui semblaient recouper les perceptions véhiculées:

a) Le comportement ou la "psychologie"
b) Le rendement possible ou les "capacités intellectuelles"
c) "L'encadrement" souhaitable
d) La "pédagogie" spécifique
e) Les "objectifs généraux d'enseignement"
f) La traduction concrète de capacités face à un contenu de programmes correspondant au secteur régulier: "Français et mathématiques"

---

12. Voir la description des variables au chapitre V.

Par la suite, nous avons tenté d'arrêter une hypothèse autour de laquelle nous avons rédigé un questionnaire(13) formé d'énoncés parfois contradictoires ou complémentaires. Pour chacun des énoncés il a été offert quatre positions: complètement d'accord, assez d'accord, assez en désaccord et complètement en désaccord.

Diffusée en décembre 1976, la grille-questionnaire a été complétée par plus de 83% des personnes visées, soit un total de 75 répondants sur une possibilité de 90.

a) Enseignants: fin primaire (septième année),
voie allégée (sec. I),
enseignement professionnel (EPSC II)

b) Principaux : primaire et secondaire

c) Service à l'enseignement et aux étudiants
cadres et professionnels

5. Observation de certaines aptitudes

Analyser comparativement une clientèle et en dégager des caractéristiques est en soi une approche enrichissante. Cependant, elle risque d'entériner une triste tradition. Aussi, en plus de relever les "aspects négatifs" à travers la documentation existante, nous avons pensé qu'il serait extrêmement

---

13. Voir APPENDICE IV: Réflexion sur ma connaissance de la clientèle de voie allégée.

révélateur d'arrêter de façon plus spécifique une partie non plus des carences mais du potentiel de voie allégée.

En utilisant une grille d'analyse déjà constituée(14), nous allions pouvoir observer deux des quatre groupes de la clientèle et dresser ainsi un constat des capacités du groupe.

Par le choix des variables retenues, il est évident que nous avons, par la force des choses, négligé l'exploration de d'autres éléments significatifs comme: l'absentéisme antérieur, la scolarité des parents, l'influence des groupes antérieurs, les antécédents familiaux.

6. Spécification de perspectives souhaitables

Dans ce dernier chapitre on a voulu dégager, à travers toutes les données recueillies, des éléments pouvant servir à formuler des recommandations apparemment souhaitables.

Après avoir spécifié le niveau de responsabilités (ministère de l'Education, commission scolaire, école, enseignant) nous avons dirigé nos réflexions sur les orientations et le programme:

a) profil académique

b) la pédagogie

c) les programmes

---

14. Voir APPENDICE VIII: Fiches d'observation.

Certes, le choix des variables retenues constitue à lui seul une limite non négligeable de la présente étude. La méthode d'approche fixe également des contraintes pesantes, mais il n'en reste pas moins qu'elle allait nous permettre de dégager des observations que nous jugeons enrichissantes dans une perspective d'essai de définition de clientèle.

CHAPITRE II

Antécédents scolaires de la clientèle actuelle

"Les antécédents de l'élève semblent toujours avoir une influence marquée sur le rendement scolaire"(15). Aussi, ceux de la clientèle actuelle de voie allégée, sont déterminants dans la spécification des orientations que l'on désire cerner pour cette clientèle. Le poids du passé hypothèque déjà lourdement le présent et peut servir de phare au timonier scolaire. Aussi, à l'aide d'une grille-questionnaire(16) on tentera de retracer partiellement le cheminement académique des deux années antérieures(17) et d'en dégager quelques observations.

A) Cheminement des années antérieures.

En 1974-1975, la majorité de la clientèle, soit 80% cheminait dans un encadrement de 6e, les autres étudiants se partageant en proportions semblables entre la 5e année et la 7e

---

15. Henderson, Sauvageau, L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire, Conseil économique du Canada, p. 9.

16. Voir APPENDICE I: Antécédents scolaires de l'étudiant de voie allégée.

17. Pour les années scolaires: 1974-1975 et 1975-1976.

année(18). De plus, les étudiants de 5e de l'époque possèdent sensiblement le même âge, mais il appert que déjà ils affichent des retards d'apprentissage.

L'année suivante (1975-1976) l'éventail des cheminements tend à s'élargir. Nous retrouvons 72% de la clientèle orientée dans un encadrement scolaire de 7e année(19). Du même coup, le 10% d'étudiants classés en 5e année l'année précédente est inscrit en 6e année, et la même proportion en provenance d'une 7e année bénéficie d'un an de T.G.A.(20). Fait à noter 8% de la population est dirigé en dehors de ces aiguillages: soit en M.S.A., ou exceptionnellement en EPSC ou secondaire I (21). Ainsi en septembre 1976, la clientèle de voie allégée

---

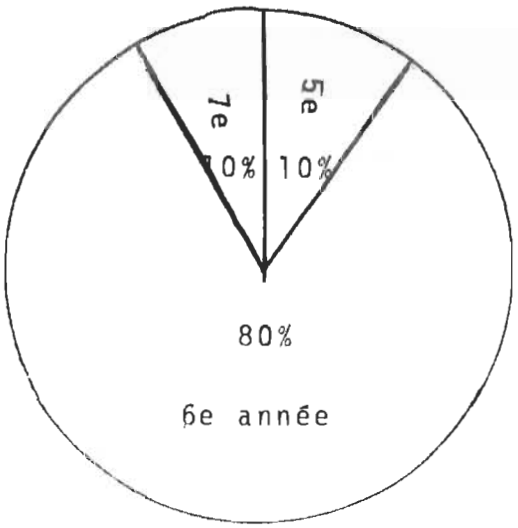
18. Voir graphique 1: Répartition du classement en 1974-1975.

19. Voir graphique 2: Répartition du classement en 1975-1976.

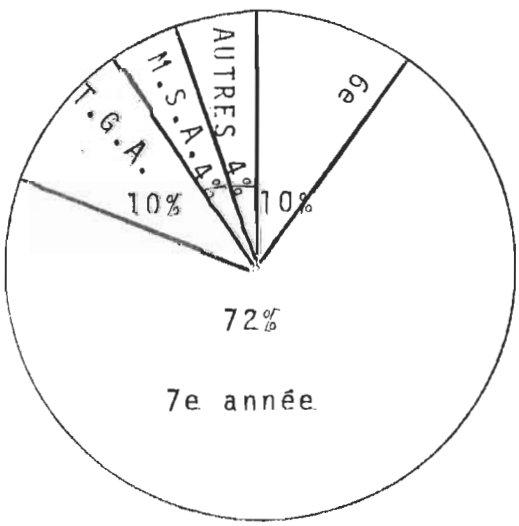
20. L'année de "Troubles graves d'apprentissages" (T.G.A.) est une année de maturation où l'élève qui n'a pu atteindre les objectifs d'apprentissages de l'école primaire en sept ans, temps maximum spécifié par le Règlement no 7, se voit donner la possibilité de cheminer dans un pré-secondaire.

21. La classe M.S.A. ou mésadapté socio-affectif regroupe les étudiants qui, tout en possédant une bonne intelligence, manifestent des troubles d'ordre affectif ou de comportement. L'orientation EPSC ou enseignement professionnel court permet à l'étudiant faible de cheminer dans une voie terminale à la fin secondaire: L'étudiant orienté dans cette voie manifeste peu d'intérêt pour les matières dites académiques. L'apparition de la voie allégée avait pour sous-objectif de faire disparaître EPSC I.

GRAPHIQUE 1: Répartition du classement en 1974-1975



GRAPHIQUE 2: Répartition du classement en 1975-1976



a cheminé majoritairement pendant sept ans au secteur primaire, parfois à un rythme différent, mais en démontrant souvent dans l'ensemble des difficultés ou retards académiques.

Déjà là, plusieurs interrogations pourraient être soulevées quant à la pertinence du classement actuel.

Ex.: 1. Pourquoi les étudiants de 6e année ayant vécu sept ans de régime dans le secteur élémentaire (10%) sont-ils inscrits en voie allégée en 76-77? Est-ce la crainte ou la perception négativiste du T.G.A.?(22) Est-ce la trop forte influence des parents?

2. Dans quelle proportion hésite-t-on fortement à orienter des étudiants en I.A.T. ou cours d'Initiation au travail?

3. Jusqu'où la voie allégée n'est-elle pas perçue comme une dernière chance à tous les coureurs ou un simple changement d'étiquette?

Quels sont les critères objectifs qui permettent de rendre le classement le moins arbitraire possible? Dans quelle mesure les erreurs de classement risquent-elles de marquer à jamais l'existence de la voie allégée?

---

22. Les étudiants de voie allégée, cheminant dans une 6e année en 1975-1976, sont tous nés en 1963, soit la même année que la grande majorité des étudiants actuels en provenance de la 7e année. Leurs retards encore plus marqués que le reste de la clientèle dans les années antérieures ne font que recevoir une consécration en 1976-1977.

B) Analyse des résultats des années antérieures en français et mathématiques.

Théoriquement la septième année d'un étudiant au primaire devrait lui permettre de solidifier les apprentissages spécifiques, à ce secteur, afin de pouvoir mieux entreprendre les éléments du cours secondaire. Quand on observe les performances antérieures des étudiants présentement en voie allégée, il est possible de soulever de nombreuses interrogations. La progression des apprentissages de fin primaire semble moins significative qu'on pourrait l'espérer.

Toutefois, c'est en mathématiques que les résultats obtenus semblent progresser de façon plus certaine après une 7e année au primaire(23). Ainsi, tandis qu'en 1974-1975, la moyenne des étudiants de voie allégée semble osciller entre "E et D" (24), l'année suivante la moyenne accuse un bond certain indiquant une cote variant entre D et C. Le pourcentage d'étudiants affichant la cote E et D en 1974-1975, diminue en faveur de performances supérieures l'année suivante.

Sous la rubrique Français, c'est à l'oral (savoir parler et écouter) que les résultats témoignent des courbes d'apprentissa-

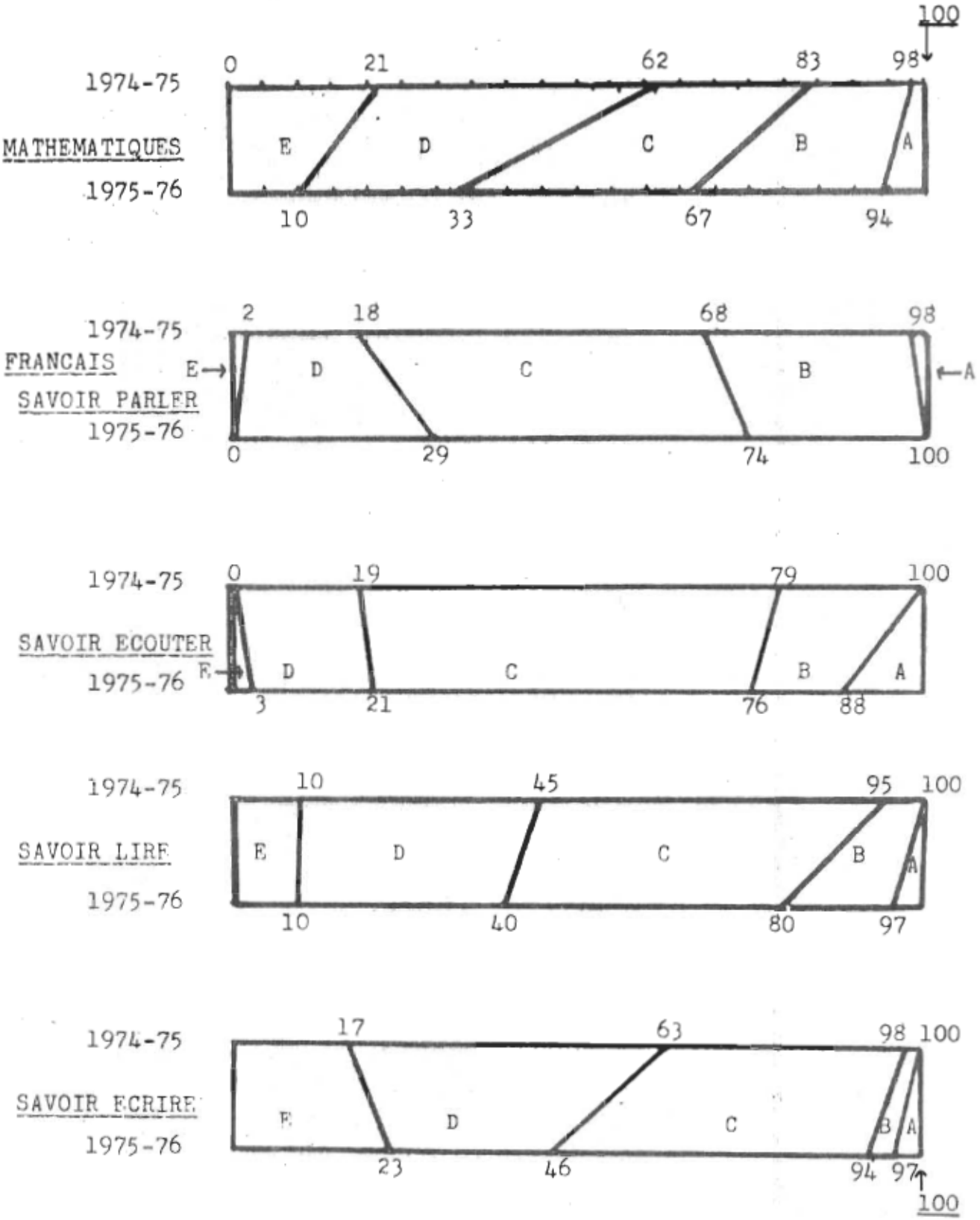
---

23. Voir graphique numéro 3: Répartition de la clientèle de voie allégée selon les résultats obtenus pour les années 1974-1975 et 1975-1976.

24. Au bulletin de l'élève les cotes:

A: digne de mention
B: bien
C: moyen
D: éprouve des difficultés
E: faiblesse marquée

GRAPHIQUE 3: Répartition de la clientèle de voie allégée, selon les résultats obtenus pour les années 1974-1975 et 1975-1976: en mathématiques et français.



* E = faiblesse marquée
D = éprouve des difficultés
C = moyen
B = bien
A = digne de mention

ges moins progressives, et parfois même d'une apparente régression. Ainsi, en Savoir Parler, le pourcentage d'étudiants affichant une cote D semble presque doubler en 1975-1976: 16% des étudiants ont une cote D en 1974-1975, tandis que 29% ont la même cote l'année suivante. Il convient de rappeler ici qu'une 7e année au primaire n'apporte pas théoriquement des objectifs d'apprentissages nouveaux. Il aurait donc été normal de voir sinon un accroissement sensible, du moins un plafonnement des apprentissages. Aussi, est-il permis de s'interroger sur la validité de l'évaluation de l'expression orale pour les deux années antérieures.

Les résultats publiés en français écrit (savoir lire et écrire) indiquent une certaine progression de la 6e à la 7e année. De plus, ils témoignent d'une incidence prédominante sur le classement de l'étudiant du primaire en voie allégée. C'est dans ces deux savoirs que la faiblesse semble la plus marquée: à la fin de leur cours primaire, 40% de la population en savoir lire et 46% en savoir écrire accusent une performance égale ou inférieure à la cote "D". Par ailleurs, le pourcentage baisse à 33% en mathématiques, 29% en savoir parler et 21% en savoir écouter.

Devant l'éventail des performances, tant en français qu'en mathématiques, il convient de souligner la répartition pour le moins diversifiée des performances académiques antérieures. Sur ce, comment peut-on expliquer la présence d'étudiants, en 1975

et 1976, ayant des cotes A ou B en Mathématiques et en Français? Normalement ces étudiants devaient avoir démontré de faibles performances en 1975-1976 pour pouvoir justifier leur passage en secondaire I voie allégée. Le "manque de maturité" de l'élève et l'évaluation très divergente(25) à travers le territoire de la commission peuvent-ils expliquer le grand éventail des performances? Quelles interprétations différentes a-t-on données aux cotes apparaissant aux bulletins (pour les années 1974-1975 et 1975-1976) pour justifier le classement?

C. Antécédents dans les autres matières.

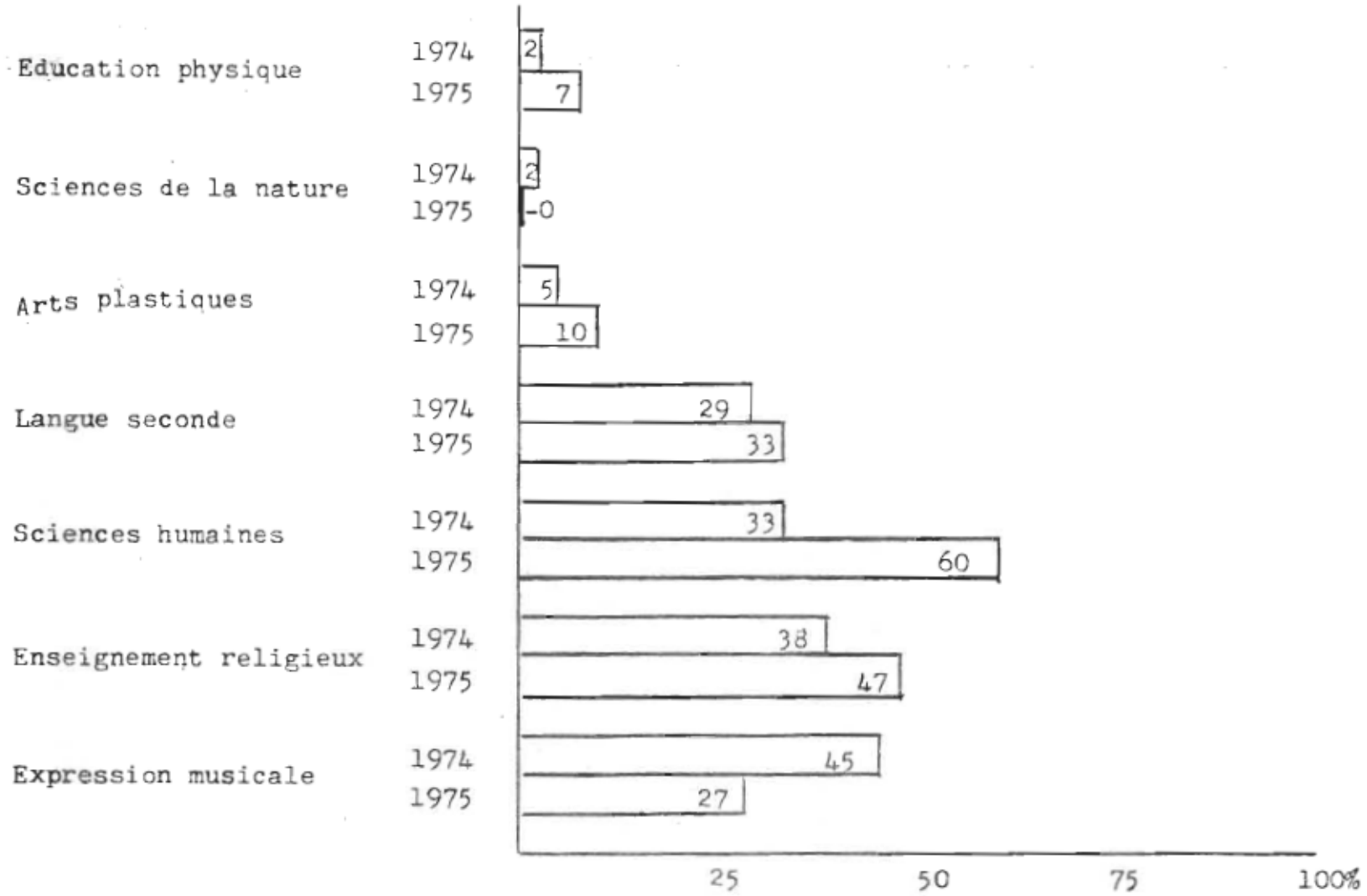
Une première analyse des résultats scolaires antérieurs, pour les matières autres que le français ou les mathématiques, tend à démontrer qu'il est possible qu'une année supplémentaire au primaire puisse amplifier un retard académique. Ainsi, en sciences humaines, deux ans avant de passer en secondaire I allégé, un étudiant sur trois est en difficulté pendant que l'année suivante la proportion tend à doubler(26): 60% des étudiants sont jugés en difficulté ou encore éprouvent des fai-

---

25. On pourrait facilement apporter des exemples de cotes antérieures de valeurs aussi divergentes les unes que les autres, selon l'école fréquentée au niveau primaire... et ce en opposant la performance actuelle de l'étudiant par rapport au groupe universel de voie allégée étudié.

26. Voir graphique no 4: Proportion de la clientèle en difficulté en 1974-1975: pour les matières autres que le français et les mathématiques.

GRAPHIQUE 4: Proportion de la clientèle en difficulté* en 1974-1975 et 1975-1976: pour les matières autres que le français et les mathématiques.



* En difficulté ceux qui possèdent les cotes D = éprouve des difficultés
ou E = faiblesse marquée

blesses marquées en sciences humaines avant leur passage en secondaire I allégé. Egalement, les résultats en enseignement religieux, langue seconde et expression musicale signalent respectivement des taux de 47%, 33% et 27% des étudiants qui témoignent de lacunes marquées dans leurs apprentissages de fin élémentaire.

Ainsi, avant même de passer en secondaire allégé, nombre d'étudiants affichent un besoin évident de récupération "académique", et ce si on veut les préparer à aborder les mêmes programmes que les étudiants orientés en voie régulière. Leurs retards académiques, ajoutés à leur rythme d'apprentissage et leur intérêt pour les matières scolaires telles que présentées traditionnellement, contribuent à consolider les dangers d'effrondrement. Un secondaire I voie allégée formé de programmes identiques à la voie régulière, risque à lui seul, de faire figure d'une position de départ pour culs-de-jatte au Xe olympiades. Il apparaît évident, qu'à la seule lumière des performances antérieures, la voie allégée se doit d'être fortement secondée par le déploiement prioritaire d'énergie en terme d'encadrement et de pédagogie, si on veut honnêtement donner une chance de plus au coureur.

D. Répartition de la population selon le sexe.

Considérant que la composition actuelle de la clientèle est, en théorie, directement reliée aux antécédents scolaires manifestés, il convient peut-être immédiatement, d'en souligner la démesure.

La disproportion de la clientèle dans la répartition des sexes est flagrante. Tel que l'illustre le graphique numéro 5, les étudiants de sexe masculin sont deux fois plus nombreux que ceux de sexe féminin.

On s'explique difficilement que les proportions semblables de classement se maintiennent dans trois écoles sur quatre(27). Pour ce, il convient de rappeler ici que:

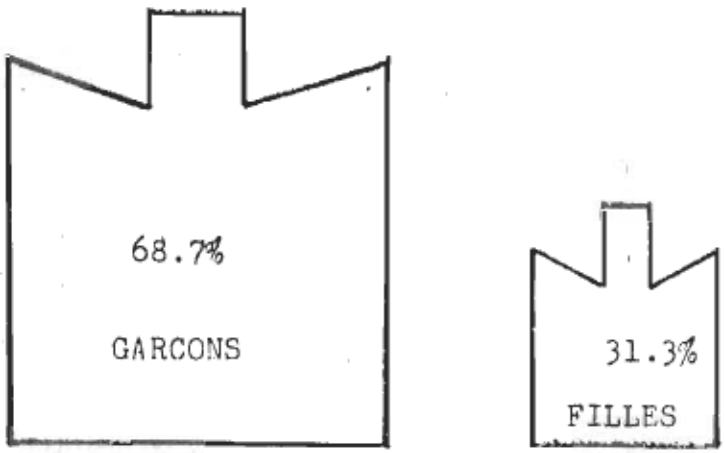
1. la commission scolaire Abitibi ne possédait pas de critères de classement définis pour la voie allégée en 1976-1977;
2. chacune des écoles possédant un groupe en voie allégée est dispersée sur le territoire géographique de la commission;
3. le lieu de résidence des élèves des écoles primaires (élément de classement) est vraiment diversifié.

Déjà là, plusieurs hypothèses de perceptions de la clientèle surgissent. Toutes choses égales ailleurs, les filles ont-elles de plus grandes capacités intellectuelles que leurs confrères? Les rendements scolaires antérieurs sont-ils

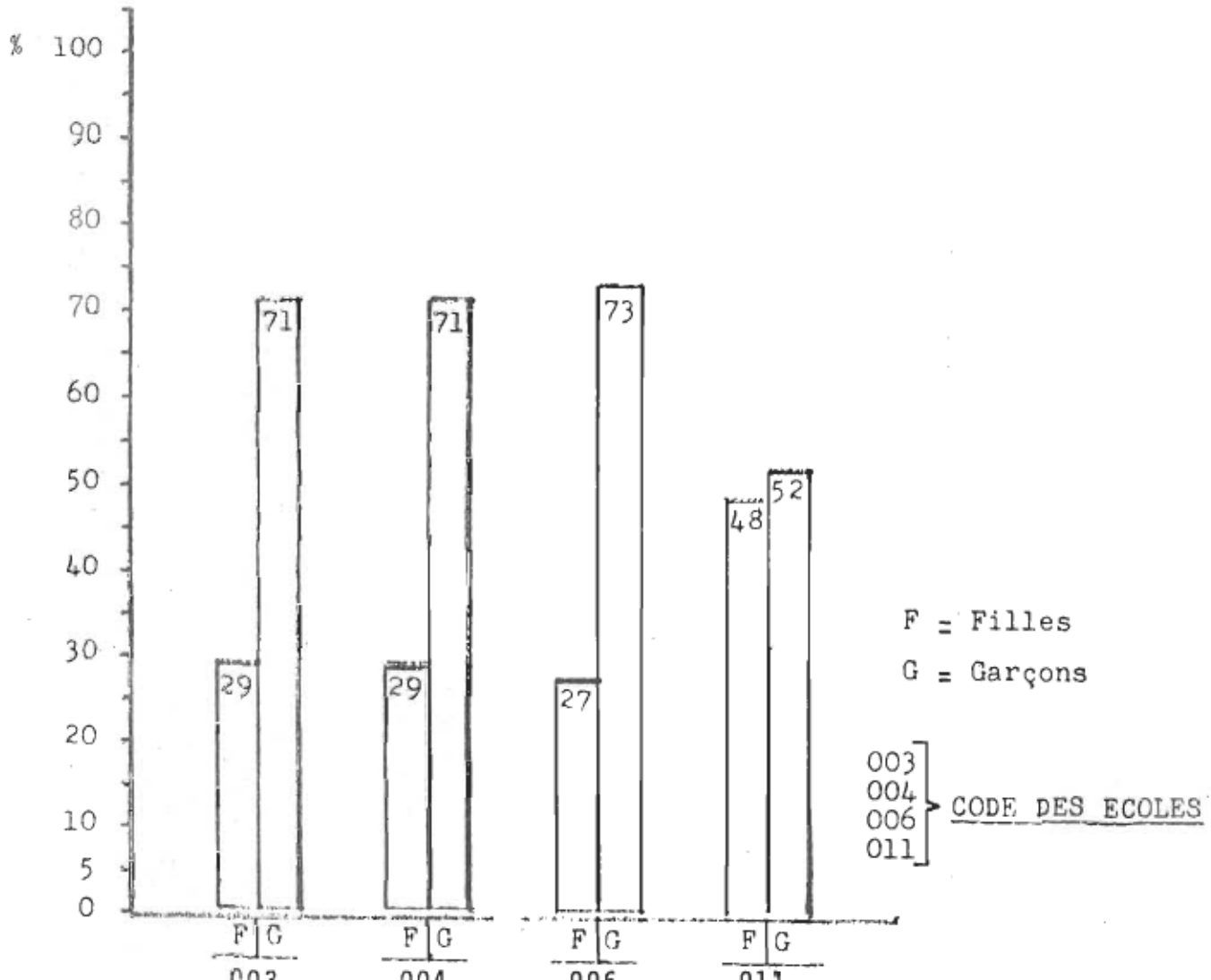
---

27. Voir graphique numéro 6: Répartition par école de la population de voie allégée: selon le sexe.

GRAPHIQUE 5: Répartition générale de la population actuelle de voie allégée: selon le sexe.



GRAPHIQUE 6: Répartition par école de la population actuelle de voie allégée: selon le sexe.



interprétés équitablement dans une perspective de classement? Jusqu'où la perception intuitive et divergente de la maturité vient-elle biaiser les composantes de la population de voie allégée? Un encadrement presque exclusivement féminin, durant le cours primaire, peut-il influencer négativement le développement de certains garçons?

De plus, même si la proportion de filles et de garçons affichait une relation d'équilibre, il n'est pas dit qu'elle apporterait réponse à toutes autres interrogations. En effet, l'observation attentive des performances d'un groupe, possédant une proportion semblable de garçons et de filles, soulève également d'autres coins sombres. Ainsi, à la lumière de certains résultats, l'on peut voir la disproportion des performances scolaires entre le groupe filles et le groupe garçons(28).

---

28. Voir CHAPITRE V, B: "Ecarts de performances entre garçons et filles" du groupe 011.

CHAPITRE III

Eléments de l'encadrement scolaire

A l'intérieur de l'encadrement pédagogique actuel de la clientèle de voie allégée, on remarque de nombreuses disparités entre la formation et les modalités d'encadrement de chacun des groupes de voie allégée de la commission scolaire Abitibi. La situation n'apparaît pas comme le résultat d'un effort de concertation commun et spécifique à la clientèle(29).

A. Nombre d'enseignants.

Dans le dénombrement des enseignants affectés à la clientèle de voie allégée, on remarque à prime abord, un regroupement d'enseignants à faible majorité féminin. Ainsi, près de 55% du corps professoral est formé de femmes. Toutefois, rien ne permet d'admettre que l'écart est significatif(30). Par ailleurs, la multiplicité de personnes ressources (enseignants) à laquelle doit se référer l'étudiant, vient s'ajouter à la

---

29. Les informations qui font l'objet du présent chapitre ont été recueillies à l'aide d'une grille-questionnaire complétée par le principal de chacune des écoles possédant un groupe de voie allégée: voir ANNEXE II: Portrait de l'encadrement actuel du secondaire I allégé.

30. Voir graphique no 7: Nombre d'enseignants par groupe de voie allégée: selon le sexe.

difficulté d'adaptation nécessaire à la fréquentation quotidienne d'autant de locaux bien souvent dépersonnalisés(31).

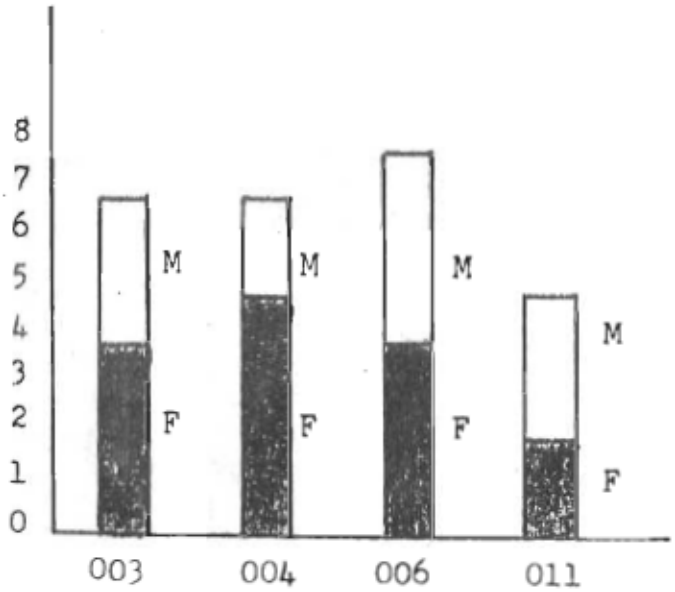
Ainsi, après l'encadrement du secteur primaire (un maître-titulaire, un local-classe), on projette l'élève dans une structure qu'on nomme "secondaire" et qui a été pensée pour une clientèle manifestant déjà les aptitudes nécessaires aux nouvelles exigences d'autonomie académique et affective. L'enfant n'appartient plus à une cellule-communauté. Supportant son étiquette et son image bien souvent péjorative, il doit de plus s'efforcer de s'adapter aux nombreux maîtres (pédagogie, personnalités, exigences, communication) et locaux. Ainsi, par exemple, dans certains cas l'enfant doit fréquenter sept locaux différents, sans compter la bibliothèque, le gymnase, les salles de dégagement et autres.

Les différences de comportements sont à cet égard extrêmement significatives. Ainsi, dans l'école 003, polyvalente de deux mille élèves, l'enfant doit rencontrer sept enseignants différents, cinq locaux de classe, et la structure nouvelle d'une polyvalente. De plus, l'anonymat de l'école polyvalente semble également apporter une incidence dans les comportements observables. D'autre part, dans l'exemple de l'école 011, le même enseignant occupe pendant près de vingt-trois périodes, un seul local avec les mêmes élèves, dans une école de trois cent vingt élèves.

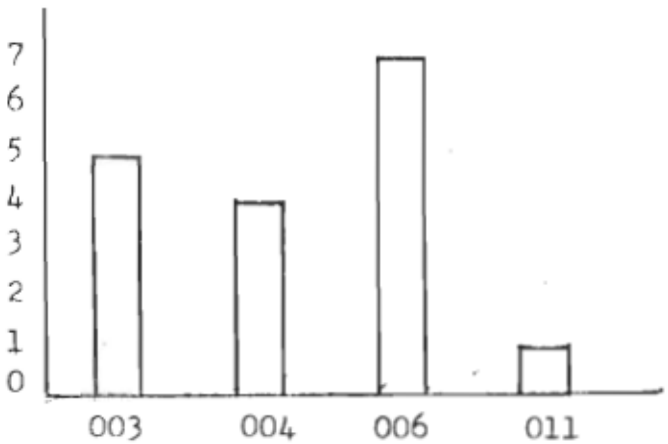
---

31. Voir graphique no 8: Nombre de locaux fréquentés par chacun des groupes de voie allégée.

GRAPHIQUE 7: Nombre d'enseignants par groupe de voie allégée: selon le sexe.



GRAPHIQUE 8: Nombre de locaux fréquentés par chacun des groupes de voie allégée.



Bien souvent, rien n'a été pensé d'une façon spécifique pour atténuer l'effet du choc d'une nouvelle structure encore à se définir. Aussi l'explosion du secondaire doit être assumée par l'enfant seul. Certes, il est entendu qu'il en est de même pour tous, mais ce handicap est susceptible de prendre une dimension plus importante chez l'étudiant de voie allégée. Ce dernier se voit déjà lourdement hypothéqué par son retard académique et son besoin insatisfait d'individualisation.

B. Expérience et qualification des enseignants en voie allégée.

"La compétence des enseignants influence le rendement des élèves(32)." Aussi, peut-on affirmer que l'étude des années d'expériences d'enseignement pour les maîtres de voie allégée s'ajoute aux divergences significatives. Même si la différence de scolarité des équipes-maîtres demeure peu marquée(33), l'expérience d'enseignement semble soulever une corrélation intéressante si on la place en rapport avec les performances scolaires de chacun des groupes.

---

32. Henderson, Sauvageau: L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire, p. 49.

33.

Ecole	Scolarité de l'équipe-enseignats
003	14.7
004	15.3
006	15.0
011	14.8

Des équipes d'enseignants accumulent de 2.1 à 8.7 années d'expérience(34): ainsi le graphique numéro 9 témoigne de la jeunesse ou de la faible expérience du corps enseignant en comparaison avec les enseignants du secteur primaire ou de toutes les autres voies du secteur secondaire de la même commission scolaire. De plus, l'amplitude des écarts dans l'expérience d'enseignement est davantage consacrée quant on observe les deux matières majeures du programme: ainsi on retrouve des écarts allant de deux à quinze ans d'expérience(35).

De plus, il est intéressant de placer en parallèle l'expérience du corps professoral et les performances scolaires en français et mathématiques. Ainsi on peut y voir le groupe 011 possédant la moyenne-groupe la plus haute(36) et un enseignant de quinze ans d'expérience, tandis que l'école 003 affiche la moyenne la plus basse avec une équipe d'enseignants de trois ans d'expérience.

D'une part l'enseignant se sent mal à l'aise dans l'enseignement magistral (chose inévitable quant on exige une présence

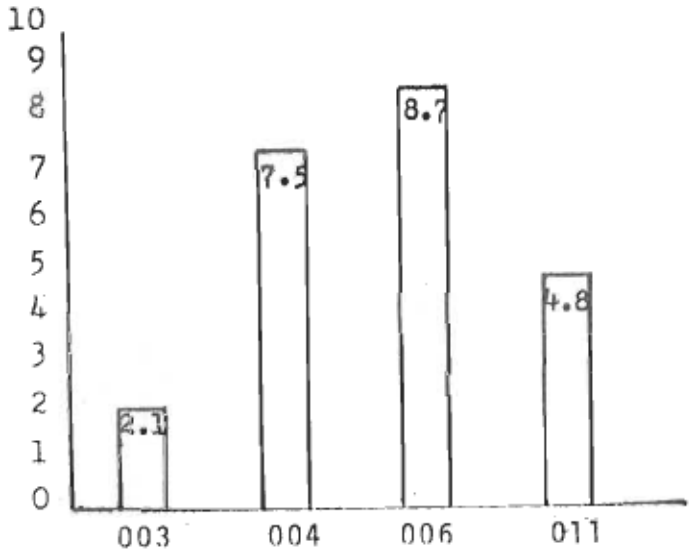
---

34. Voir graphique no 9: Nombre d'années d'expérience en moyenne pour l'équipe-maîtres de chacun des groupes de voie allégée.

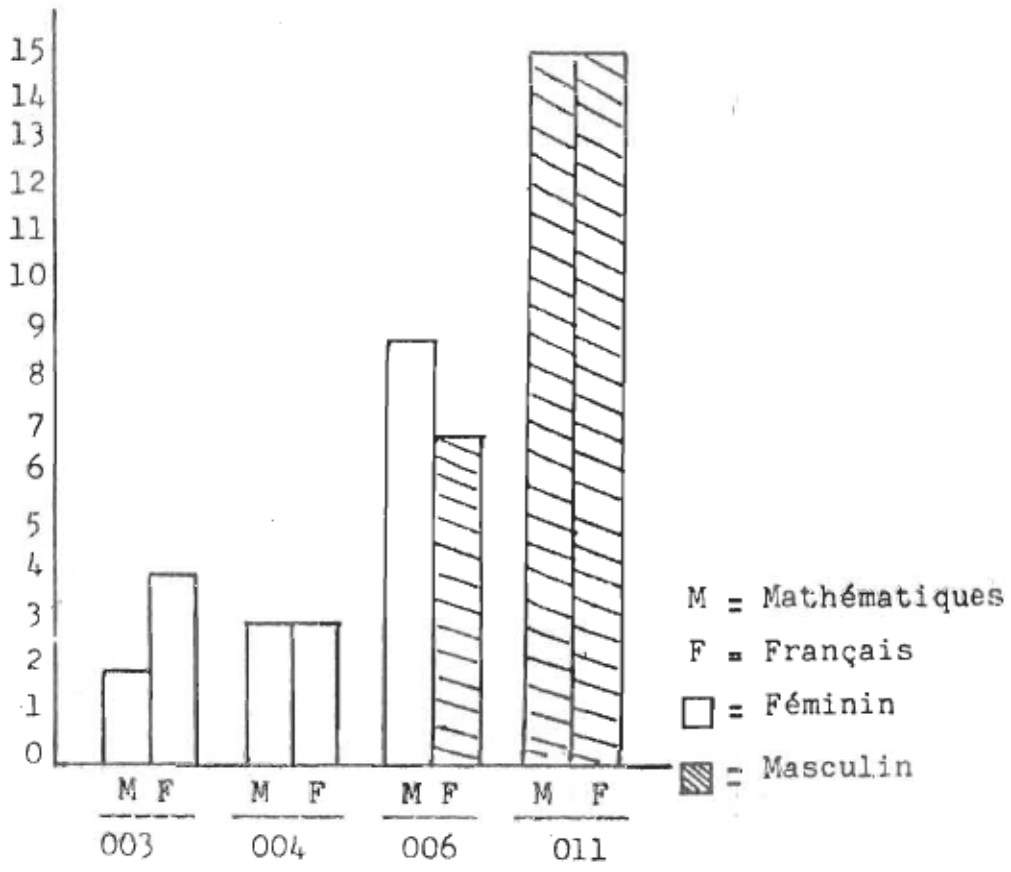
35. Voir graphique no 10: Le sexe et l'expérience des enseignants de chacun des groupes de voie allégée: français et mathématique.

36. Dans le CHAPITRE V du présent ouvrage, on peut voir que le groupe 011 affiche la moyenne la plus forte de toute la clientèle pour chacun des tests administrés, l'observation contraire peut également se faire pour le groupe 003.

GRAPHIQUE 9: Nombre d'années d'expérience en moyenne pour l'équipe-maître de chacun des groupes de voie allégée.



GRAPHIQUE 10: Le sexe et l'expérience des enseignants de chacun des groupes de voie allégée: français et mathématiques.



constante dans un local de classe) et dans le schéma d'autorité qui lui est dévolu (certaines initiatives étant, de l'aveu de plusieurs, impossibles à cause d'exigences disciplinaires mal adaptées). Cette situation n'existerait peut-être pas si les objectifs des administrateurs et des maîtres face aux voies allégées étaient les mêmes.

D'autre part, on semble entretenir un cercle vicieux en "donnant" la charge de ces groupes à des professeurs sans préparation (psychologique ou pédagogique) et souvent désintéressés. Très souvent la direction de l'école attribue les tâches d'enseignement à plusieurs personnes afin de ne point "déplaire" au personnel; ou bien le dernier arrivant écope du mandat de la "corvée". Ainsi, la réputation de "classe dépotoire" se perpétue davantage.

Aussi, est-il permis de s'interroger, à savoir, dans quelle mesure l'expérience pédagogique du maître et son intérêt pour la tâche sont-ils susceptibles de contribuer positivement à l'accroissement des apprentissages des étudiants de voie allégée? A la lumière des taux d'échecs scolaires antérieurs pour les groupes de voies allégées, on peut s'interroger honnêtement sur les capacités réelles de récupération actuelle et les capacités de ceux qui constituent actuellement l'encadrement. Ainsi, par exemple, près de 50% de la clientèle éprouvait des difficultés en sciences religieuses en juin 1976 et retrouvent présentement des enseignants de moins de deux ans d'expérience pour l'année 1976-1977. D'autre part, dans

quelle mesure de par sa formation, sa scolarité, ou son expérience, le maître de voie allégée peut-il constituer le soutien attendu? Nonobstant la présence de nombreux enseignants N.L.Q. (non légalement qualifiés), il appert que l'ensemble des enseignants de voie allégée ne bénéficient pas de formation spécifique à leur tâche de travail. Il ne semble pas non plus qu'on ait permis des stages de formation afin de les instrumenter sur les types de stratégies d'enseignement pertinentes à la clientèle. De plus, dans les plans d'actions du service de l'enseignement de la commission scolaire (dans les trois années antérieures) on n'a pas retenu comme cible prioritaire le soutien à ce type de clientèle.

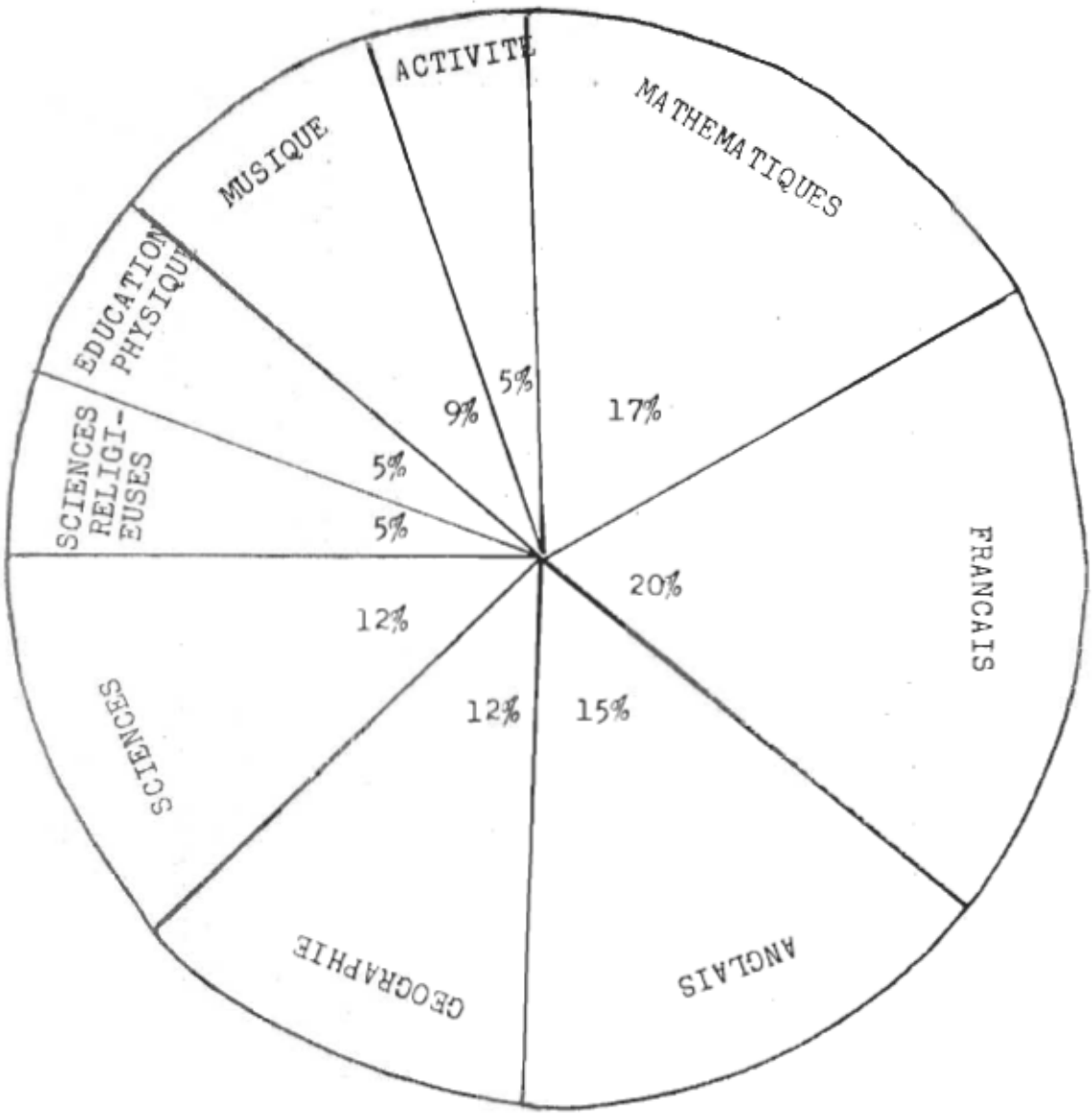
C. Grille-horaire.

L'encadrement et la grille-horaire 1976-1977 ne semblent pas avoir tenu compte plus qu'il ne faut des quelques balises érigées, par l'école primaire, pour guider les orientations de la clientèle de voie allégée. En principe, on veut bien que les contenus de programme de voie allégée soient une réplique de ceux du secteur régulier. De plus, bien qu'on reconnaisse que les matières déterminantes sur le classement de l'élève sont les mathématiques et le français, ces deux matières ne vont occuper que 37% de l'horaire scolaire de l'étudiant (37). Aucune forme de récupération n'est envisagée. Du côté

---

37. Voir graphique no 11: Répartition de la grille-horaire de l'étudiant de voie allégée en 1975-1976.

GRAPHIQUE 11: Répartition de la grille-horaire de l'étudiant de voie allégée en 1976-77.



académique on considère l'étudiant à un même niveau d'acquisition: on ne s'interroge pas sur le degré de maîtrise des prérequis, sur la pertinence du contenu et de l'encadrement. Le retard est obscurément béatifié. Jumelé aux problèmes normaux de l'adolescence, l'écart à la norme devient vite irrécupérable aux yeux de bien des gestionnaires scolaires.

Le prétexte d'une culture générale, d'un "mythe de dispersion", amène des gens à se camoufler cette fois-ci derrière des directives gouvernementales(38). Ainsi, même s'il a été démontré qu'un étudiant n'a pas témoigné plus d'intérêt ou d'aptitudes qu'il ne faut en enseignement religieux, en éducation physique, en musique... il doit assumer la décision visionnaire de la culture générale, et cela même s'il est placé en situation d'échec.

Parce que tous s'accordent à reconnaître qu'il lui faut un enseignement plus individualisé, plus global, plus concret (39), on cimentera ses aptitudes dans le couloir du "Fais ce que dois". A un enfant plus à l'aise dans une approche pratique de l'apprentissage on propose le concept d'une école traditionnellement intellectuelle.

Devant une grille-horaire contenant: mathématique,

---

38. Voir en Appendice III; D.G.D.P. no 08-00-12: Organisation de l'enseignement secondaire pour l'année 1977-1978.

39. Voir CHAPITRE V: Perception intuitive de la clientèle.

français, anglais, géographie, sciences, sciences religieuses, éducation physique, musique, activités, l'étudiant classé en voie allégée se voit offrir peu de possibilités de récupération. Le rythme d'apprentissage doit s'inscrire dans le dosage de la norme administrative. Aussi, l'étudiant de voie allégée qui démontre des performances satisfaisantes dans une matière et faibles dans une autre, ne se voit allouer que très peu de possibilités de rattraper son retard.

L'hypothèse de programmes semblables(40) en régulier et allégé amène donc, avec plus de renforcement, la nécessité d'implantation d'un encadrement et d'une pédagogie spécifiques. Cette perception ne fait que confirmer la nécessité urgente d'une plus grande adaptation du système ou de la pédagogie traditionnelle: le problème de voie allégée devenant affaire de méthode et d'encadrement plutôt que d'incapacité généralisée. Toutefois, de façon contradictoire, il existe encore ce refus de remise en question des objectifs mêmes et des approches de l'école secondaire.

L'approche traditionnelle de l'enseignement, conçu pour une clientèle tamisée et obligarchique, se voit sournoisement diluée. Le désir bien légitime de démocratisation se bute aux problèmes d'une pédagogie traditionnelle axée sur des disciplines aux principes souvent abstraits ou dépassés. Toutefois, à la clientèle d'antan, se sont ajoutés des élèves aux talents et possibilités différents.

---

40. Pour l'année 1976-1977, les autorités scolaires ont retenu l'hypothèse de programmes semblables pour les voies allégée et régulière.

CHAPITRE IV

Performances scolaires manifestées

Par tradition les résultats en français et en mathématiques à la fin du primaire déterminent presque exclusivement le classement de l'étudiant à son début du cours secondaire. Aussi, allons-nous chercher à connaître ce qui caractérise actuellement les performances des étudiants de voie allégée en français et en mathématiques.

A. Apprentissages du primaire.

Un test de français et de mathématiques portant sur les acquisitions du primaire et administré à toute la clientèle de voie allégée en décembre 1976 apporte un éclairage déterminant(41). C'est ainsi, que parmi les groupes interrogés(42), on peut remarquer que la moyenne de chacune des clientèles, tant en mathématiques qu'en français, marque une progression: du groupe T.G.A., secondaire I allégé, 7e année et secondaire

---

41. Voir APPENDICES VI et VII: Test de français et de mathématiques.

42. Quatre clientèles interrogées:
    1. troubles graves d'apprentissages (T.G.A.)
    2. septième année (7R)
    3. secondaire I voie allégée (SIA)
    4. secondaire I voie régulière (SIR)

I régulier (43).

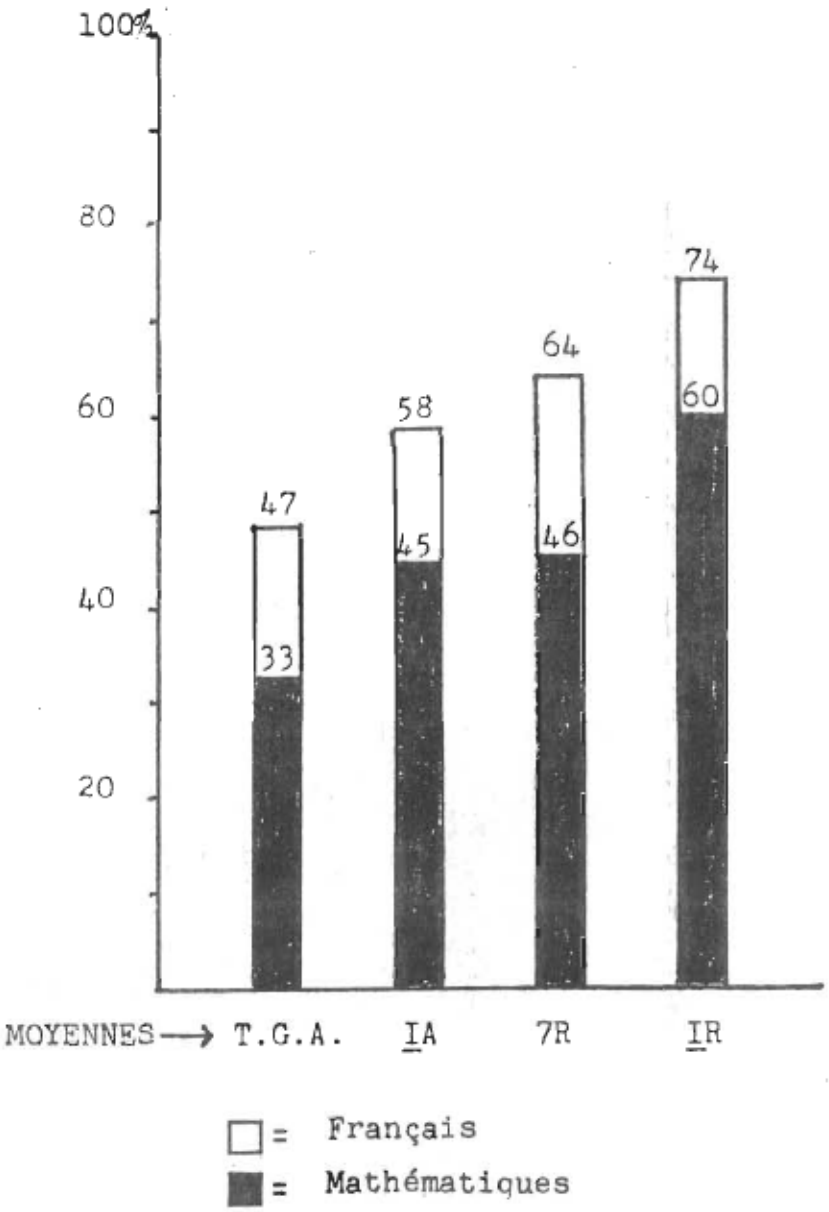
Il était prévisible de retrouver le groupe T.G.A. avec la plus basse performance de groupe: par définition cette clientèle est constituée de candidats qui "après sept ans au primaire possèdent un retard pédagogique jugé récupérable en un an". D'autre part, la clientèle de secondaire I allégé est composée d'étudiants qui ont atteint généralement les objectifs d'une 7e année, mais avec des performances plus faibles que la moyenne. Quant aux élèves de 7e année, ils poursuivent les apprentissages de fin primaire ou profitent d'une année supplémentaire pour soi-disant s'approcher davantage d'un "seuil de maturité" encore nébuleux. La clientèle du secondaire I régulier regroupe des candidats ayant atteint les objectifs de l'école primaire en six ou sept ans.

Le graphique no 16 sur la moyenne des résultats des tests de français et de mathématiques indique une progression généralement prévisible si on excepte le fait que le groupe de septième année témoigne d'une performance supérieure au groupe du secondaire I allégé. Les étudiants de 7e année n'ont pas atteint, théoriquement, les objectifs d'apprentissages antérieurs. Par contre, ceux de voie allégée ont supposément atteint, quoique faiblement, les objectifs d'apprentissages du secteur primaire.

---

43. Voir graphique 12: Moyenne des résultats des tests de français et mathématiques selon les différentes clientèles interrogées.

GRAPHIQUE 12: Moyenne des résultats des tests de français et mathématiques selon les différentes clientèles interrogées



T.G.A. : Troubles graves d'apprentissages
IA : Secondaire I voie allégée
7R : 7e année régulière
IR : Secondaire I voie régulière

On serait donc porté à croire que dans bien des cas, ou bien la maturité est le prétexte pour garder l'élève sept ans à l'élémentaire, ou bien des candidats présentement en secondaire allégé auraient dû normalement être orientés en T.G.A. afin de parfaire leurs acquisitions.

Par ailleurs, en procédant à une hypothétique redistribution des candidats de voie allégée, selon leurs performances, il s'en dégage des observations encore plus significatives. Comme en témoigne le graphique no 13 sur la distribution de la clientèle de voie allégée en rapport avec les moyennes de groupes des autres clientèles, on retrouve une dispersion inquiétante qui nous force à s'interroger davantage sur la pertinence du classement.

Ainsi, pour toute la population de voie allégée, les performances au test de mathématiques nous informent que:

-16% de la population se situe au-dessus de la moyenne du secondaire I régulier;

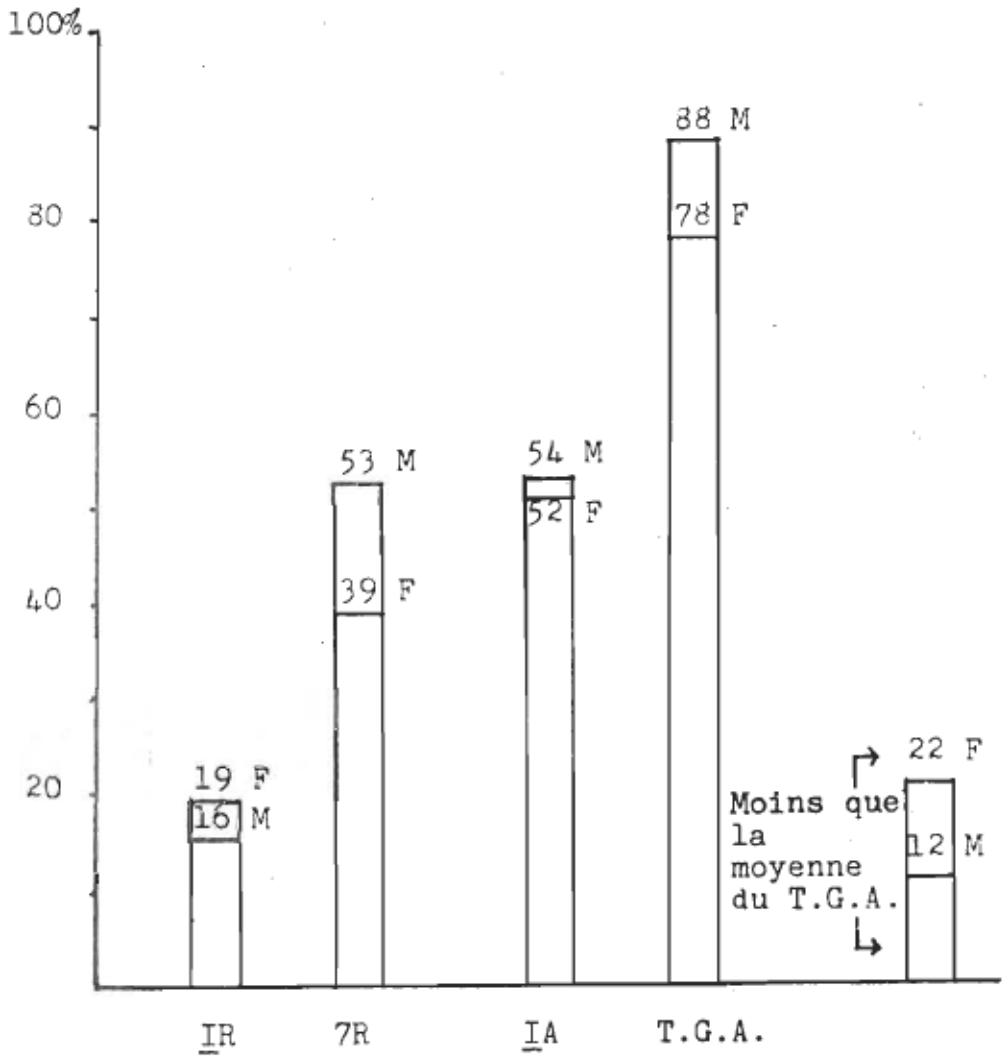
-53% des étudiants sont au-dessus de la moyenne de 7e année et de celle du secondaire I allégé (44);

-88% d'entre eux sont au-dessus de la moyenne de la clientèle de T.G.A.:

---

44. Selon le graphique 13, le test de mathématiques a démontré des résultats semblables pour les groupes de 7R et de secondaire I allégé.

GRAPHIQUE 13: Distribution de la clientèle de voie allégée en rapport avec les moyennes/ groupes des autres clientèles.



F = Français
M = Mathématiques

IR : Secondaire I voie régulière
7R : 7e année régulière
IA : Secondaire I voie allégée
T.G.A. : Troubles graves d'apprentissages

-12% ont démontré des performances inférieures ou égales au groupe de T.G.A.(45).

De même, au test sur les acquisitions de fin primaire en français, la clientèle de voie allégée affiche les positions suivantes:

-19% de la population se situe au-dessus de la moyenne du secondaire régulier;

-39% sont au-dessus de la moyenne du groupe de 7e année;

-52% ont plus de la moyenne des groupes de voie allégée;

-78% sont au-dessus de la moyenne du groupe de T.G.A.:

-22% témoignent des performances inférieures au groupe T.G.A.

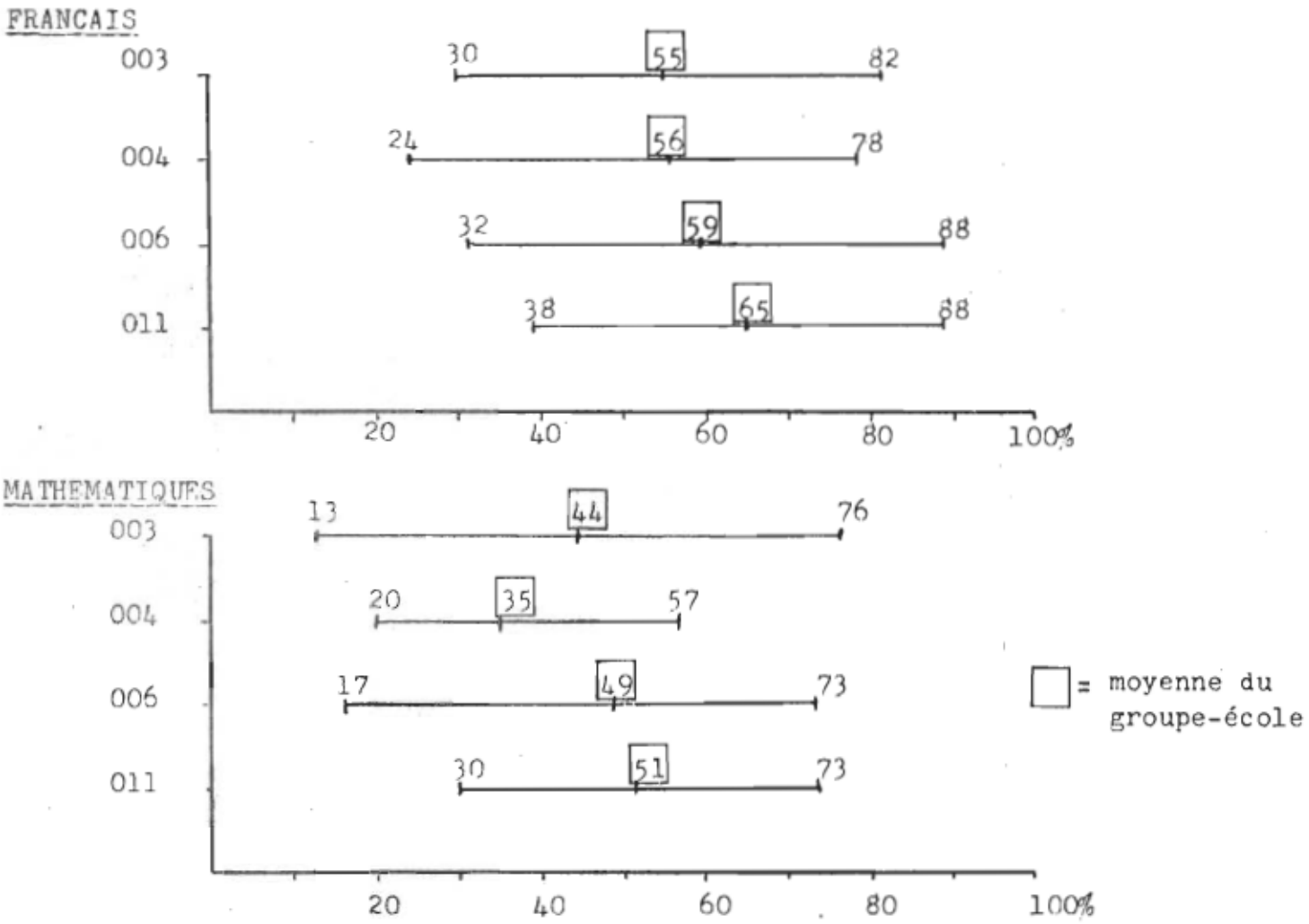
Par contre, si on retrace la proportion d'étudiants de voie allégée qui affichent une performance égale ou supérieure à la moyenne de la clientèle de voie régulière, tant en mathématiques qu'en français, on remarque la chute significative du pourcentage(46). Ce qui tend à faire ressortir davantage la notion de faiblesse particulière pour l'étudiant. Ainsi,

---

45. L'étudiant de T.G.A. ne possède pas normalement les acquisitions de l'école primaire.

46. Quatre pourcent de la clientèle "allégée" démontre des performances égales ou supérieures à la moyenne de la clientèle régulière, à la fois en français et en mathématiques.

GRAPHIQUE 14: Ecart entre les résultats des différents groupes de voie allégée: en français et mathématiques.



il sera facile de constater que plusieurs d'entre eux manifestent des capacités acceptables pour la voie régulière mais bien souvent seulement dans une des deux matières "principales".

Toutefois, partant du fait qu'on reconnaît que bien souvent l'élève de voie allégée peut manifester une "faiblesse", aucun indice satisfaisant ne nous permet cependant de croire qu'en 1976-1977 cet étudiant peut bénéficier d'efforts d'encadrement scolaire lui permettant une certaine récupération. Au contraire, son rythme d'apprentissage ajouté à la dépersonnalisation du régime pédagogique ne feront qu'affaiblir le peu de chances de "rattrapage" de l'élève. A cause des contraintes administratives(47), l'étudiant de voie allégée risque de s'enliser dans un retard académique, et demeurer dans un sous-développement de ses capacités intellectuelles et créatrices.

D'autre part, l'écart détaillé entre les résultats pour chacun des groupes-classes de la clientèle de voie allégée témoigne d'une certaine hétérogénéité(48). Au test de français on observe un écart de 10% entre la moyenne groupe 003 et celle du groupe 011. De plus, au niveau individuel, on retrouve

---

47. En 1976-1977, il n'existe pas de cours de récupération offerts à la clientèle de voie allégée, de plus des contraintes administratives viennent s'ajouter à l'impossibilité de remanier la grille-horaire de voie allégée...

48. Voir graphique no 14: Ecart entre les résultats des différents groupes de voie allégée.

des résultats s'étalant de 24% à 88%. En mathématiques, il existe un écart de 16% entre la moyenne du groupe 004 et celle du groupe 011. Les écarts individuels s'étalent de 13% à 76%.

Il est indéniable qu'on retrouve dans chacun des groupes de voie allégée des candidats qui normalement auraient dû être orientés vers d'autres clientèles, ou parce qu'ils accusent un retard trop prononcé, ou parce que leurs performances scolaires expliquent mal comment il se fait qu'on les retrouve dans des groupes à rythme plus lent.

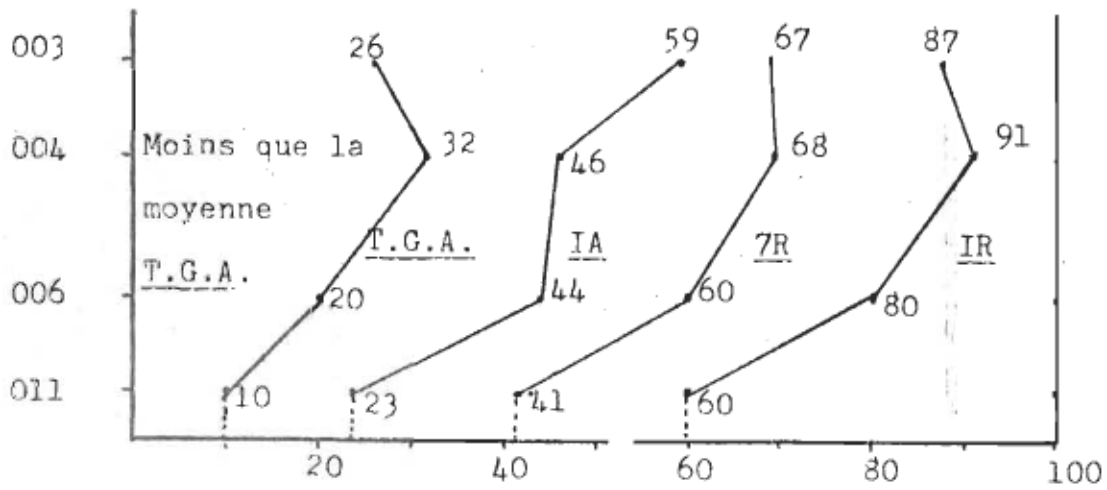
En relevant les performances au test de français, la distribution centile de chacun des groupes interrogés montre clairement la divergence des classements(49). Ainsi, pendant que près du tiers de la clientèle du groupe 004 démontre des performances en-dessous de la moyenne de la clientèle de T.G.A., la proportion diminue à 10% pour le groupe 011. De même, on retrouve 60% de la clientèle en-dessous de la moyenne de voie allégée pour le groupe 003, et seulement 23% pour le groupe 011. D'autre part, pendant que 9% des étudiants sont au-dessus de la moyenne du secondaire I régulier pour le groupe 003, la proportion quadruple dans un autre groupe (011).

Il est évident que les performances indiquées dans chacun

---

49. Voir graphique no 15: Distribution centile de chacun des groupes de voie allégée en rapport avec la moyenne des autres clientèles: en français.

GRAPHIQUE 15: Distribution centile de chacun des groupes de voie allégée en rapport avec la moyenne des autres clientèles: en français.



LEGENDE:

TGA: troubles graves d'apprentissage
IA : sec. I, voie allégée
7R : 7e année
IR : sec. I, voie régulière

des groupes n'indiquent en rien la valeur de l'encadrement pédagogique actuel. Elles ne font que rappeler les divergences énormes qui ont dominé lors de la période de classement à la fin de l'élémentaire.

Ainsi, on ne peut affirmer, par exemple, que plusieurs étudiants du groupe 011 voie allégée sont des étudiants "forts", mais il nous serait permis de penser que dans bien des cas, certains de ces élèves auraient pu être orientés vers les groupes réguliers. Egalement, on ne peut avancer que le dernier tiers des étudiants du groupe 004 sont des étudiants de voie allégée "faible", mais il est possible de formuler l'hypothèse que bon nombre d'entre eux auraient dû être orientés soit en T.G.A.(50) ou ailleurs. Ainsi donc, l'éclairage des performances académiques de voie allégée rend encore plus discordant l'arbitraire trop évident, du classement en septembre 1976.

De plus, une analyse des résultats de la clientèle selon le lieu de résidence des étudiants souligne davantage la perception bien souvent polarisée de chacun des secteurs paroissiaux(51).

---

50. Pour parfaire les apprentissages de l'école primaire.

51. Pour ce qui est du secteur secondaire, l'administration scolaire de la commission scolaire Abitibi gravite autour de quatre pôles. De ce fait, les écoles primaires dont la population gravite autour de chacun de ces pôles, sont souvent appelées à travailler dans une certaine collégialité lorsqu'il s'agit de classer l'étudiant à son sortir du primaire. Ce qui semble favoriser une conception un peu plus homogène du classement.

La tendance ou la position de chacun des groupes de voie allégée dans la courbe de performance se confirme dans bien des cas lorsque l'on redistribue ces mêmes données, d'après le lieu de résidence(52). Il convient de rappeler ici que ce même lieu de résidence amène avec lui la spécificité d'un encadrement pédagogique propre à chacune des écoles primaires paroissiales.

Il est intéressant d'observer dans bien des cas, tant en mathématiques qu'en français, une position semblable des paroisses. Ainsi, les paroisses appartenant au pôle Palmarolle se concentrent fortement dans les premiers rangs. De même les étudiants du secteur La Sarre se regroupent surtout dans la deuxième demie des répondants. Les étudiants du secteur appartenant au pôle de Normétal affichent des performances, dans la plupart des cas supérieures à celles de la paroisse même de Normétal. Par contre, ceux du secteur Macamic présentent des positions généralement plus faibles en mathématiques par comparaisons aux performances manifestées en français.

De fait, dans le graphique numéro 20, Résultats de voie allégée, selon le lieu de résidence, la position de chacune des paroisses ne peut absolument pas constituer un témoignage de la qualité d'enseignement des écoles primaires ou du

---

52. Voir graphique no 16: Résultats de voie allégée, selon le lieu de résidence des étudiants: en français et mathématiques.

GRAPHIQUE 16: Performance des étudiants selon le lieu de résidence: en français et mathématiques.

FRANCAIS RANG	FRANCAIS MOYENNE(%)	GROUPE D'ETUDIANTS	NOM DES PAROISSES	SECTEUR	MATHEMATIQUES MOYENNE(%)	MATHEMATIQUES RANG
1	79	006	Villebois	Normétal	54	5
2	72	011	Rapide Danseur	Palmarolle	53	6
3	70	011	Palmarolle	Palmarolle	50	8
3	70	004	Languedoc	Macamic	33	21
5	69	011	Ste-Germaine	Palmarolle	49	10
6	68	006	Val Paradis	Normétal	57	4
7	66	006	Dupuy	Normétal	62	2
8	65	011	St-Laurent	Palmarolle	46	12
9	62	004	Macamic	Macamic	35	20
9	62	011	Duparquet	Palmarolle	59	3
9	62	004	St-Janvier	Macamic	38	18
12	61	006	St-Vital	Normétal	53	6
13	60	006	La Reine	Normétal	70	1
14	59	011	Roquemaure	Palmarolle	45	13
15	55	003	La Sarre	La Sarre	44	15
16	54	006	St-Lambert	Normétal	45	13
17	53	004	Ste-Claire	Macamic	40	17
18	51	006	Beaucanton	Normétal	41	16
18	51	006	Normétal	Normétal	49	11
20	50	003	Val St-Gilles	Macamic	37	19
21	48	004	Authier-Nord	Macamic	30	23
22	38	004	Ste-Rose	Macamic	32	22
23	37	004	Ste-Hélène	Macamic	50	8

☐ Moyenne de toute la clientèle.

----- Paroisses où des cours sont offerts aux étudiants de voie allégée.

talent de leurs apprenants. Toutefois, il est permis de s'interroger sur les valeurs qui ont orienté le classement de l'élève dans un groupe de voie allégée. Sur les moyens accessibles pour identifier et corriger les carences observées.

Pour les étudiants ayant de "faibles" performances, le classement en voie allégée apparaissant souvent comme la politique du moindre mal, dans quelle mesure les classes T.G.A. n'ont pas constitué une classification tabou difficile à faire accepter aux parents de l'enfant? Dans quelle proportion les étudiants affichant des performances se situant au haut de la courbe auraient-ils dû être orientés au secteur régulier du secondaire? Encore une fois, ces mêmes questions viennent tamiser le faible éclairage apporté par notre réflexion.

B) Orientation des premières performances de l'école secondaire.

Un second test(53) nous informe davantage sur le degré d'atteinte des apprentissages de la clientèle. Portant cette fois sur des acquisitions en français, langue maternelle (54), du début secondaire, il a été administré en janvier 1977.

Les résultats recueillis démontrent, si on les compare à ceux du passage du primaire au secondaire, une tendance à l'augmentation des écarts entre la moyenne de la voie allégée et celle de la voie régulière: de 16% qu'il était au test A, l'écart entre les moyennes passe à 21% au test B(65).

D'autre part, une redistribution de la clientèle de voie allégée selon les performances au test B démontre que: des étudiants de voie allégée affichant un résultat égal ou supérieur à la moyenne de voie régulière, au test précédent (A), il ne reste plus que 5% de la clientèle qui témoigne d'une performance égale

---

53. Voir APPENDICE VII: Test de français (janvier 1977).

54. Le temps et les circonstances n'ont pas permis d'administrer un test en mathématiques.

55. Test A: administré en décembre 1976 et portant sur les acquisitions du primaire.
Test B: administré en janvier 1977 et portant sur les acquisitions du début secondaire.
Voir graphique 17.

GRAPHIQUE 17: Ecart entre les moyennes pour chacun des groupes de voie allégée: aux tests A et B - français.

ECOLE	Moyenne TEST A/%	Moyenne TEST B/%	ECART
003	55	44	- 11
004	56	45	- 11
006	59	46	- 13
011	65	50	- 15

Moyenne		
de la clientèle allégée :	58	47
de la clientèle régulière:	74	68
Ecart entre les moyennes	16%	21%

ou supérieure à la moyenne du secondaire I régulier. Il est permis d'avancer que certains étudiants affichent une certaine régression dans les apprentissages du début secondaire. De plus, le pourcentage d'étudiants accusant déjà un certain retard originant du passage au primaire, risque d'amplifier ce recul. Un coup d'oeil sur le tableau comparatif des écarts de performance entre les apprentissages en français de fin primaire et ceux de début secondaire(56), montre pour les groupes 003 et 011 un accroissement des écarts par rapport à la moyenne, et ce pour les étudiants faibles.

Il est évident qu'il ne s'agit ici que d'un instrument de mesure, mais il permet toutefois de soulever à nouveau la question de l'hypothétique homogénéité de voie allégée.

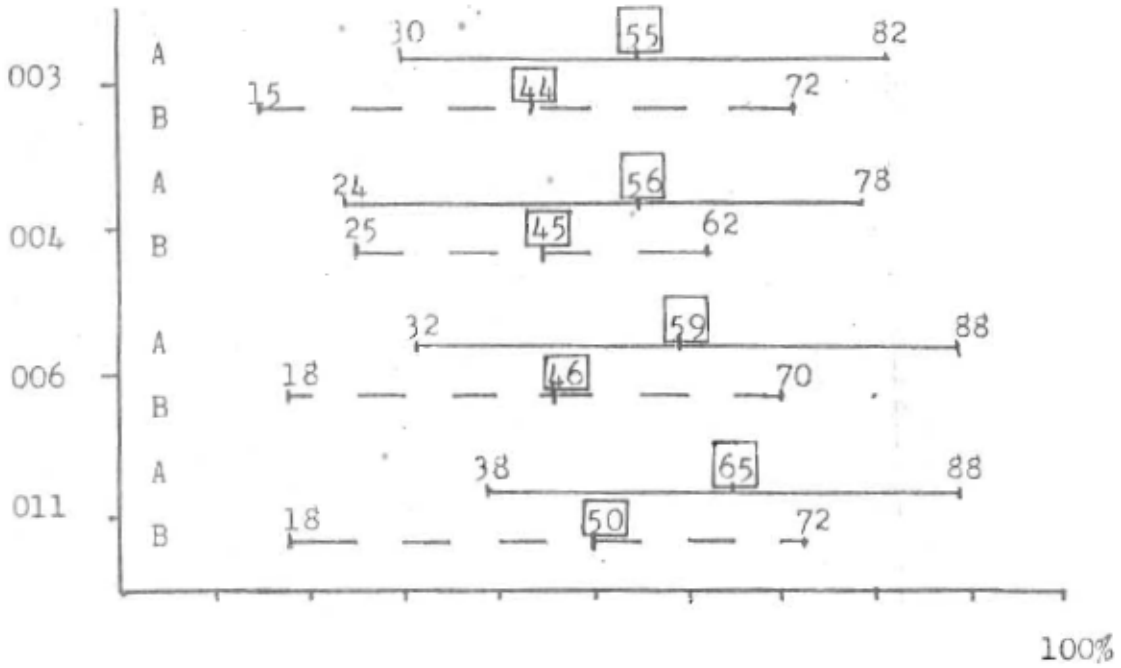
Par ailleurs, on serait porté à croire que les performances entre les étudiants masculins et féminins de voie allégée suivent sensiblement la même courbe. Toutefois des informations étranges se dégagent ici et là. Ainsi, le groupe 011 de voie allégée affiche un écart sensible entre les performances des garçons et celles des filles(57): ce qui sans soulever l'hypothèse de ségrégation dans le classement, nous amène à considérer l'hypothèse des critères intuitifs autres que le rendement scolaire.

---

56. Voir graphique no 18.

57. Voir graphique no 19.

GRAPHIQUE 18: Tableau comparatif des écarts de performances entre les apprentissages en français de fin primaire et ceux de début secondaire: pour les différents groupes de voie allégée.

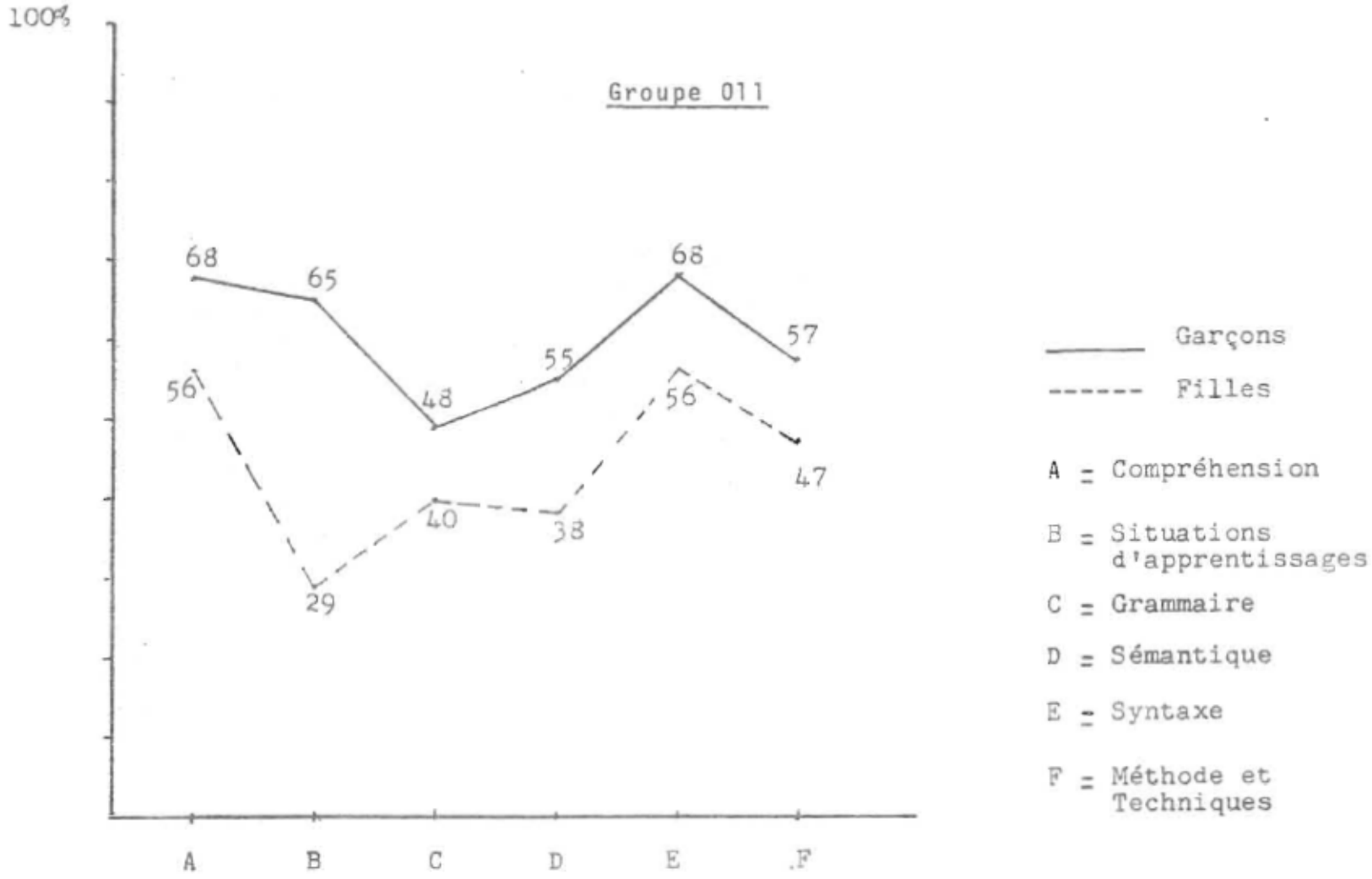


A = test portant sur les apprentissages de fin élémentaire

B = test portant sur les apprentissages du début secondaire

□ = moyenne du groupe école

GRAPHIQUE 19: Illustration d'écarts entre filles et garçons: pour un groupe de voie allégée en français.



CHAPITRE V

Perception intuitive de la clientèle de voie allégée

Même si les raisons qui ont amené la création d'une voie allégée à la commission scolaire Abitibi n'ont pas permis de cerner les composantes souhaitées pour cette même clientèle, chacun des agents de l'éducation (cadres, professionnels, principaux et enseignants) avait déjà, au printemps 1976, ses appréhensions de la voie en devenir. Du chaos des perceptions divergentes, comment pouvait-on prendre un cliché de la situation existante?

En réunissant des réflexions théoriques et pratiques comme toile de fond, ou mesure étalon à une éventuelle hypothèse de définition, l'on peut croire qu'il est possible, mais téméraire, de dégager différentes positions existantes. Aussi, dans un premier temps, tenterons-nous de cerner l'hypothèse généralement véhiculée dans les quelques rares documents déjà existants. En second lieu, à l'aide d'un recueil d'énoncés, nous recueillerons quelques informations sur les perceptions actuelles.

A] Hypothèse véhiculée dans les documents

A travers la faible documentation existante sur la clientèle de voie allégée, il demeure toutefois possible d'en dégager des constantes. Aussi, à la question des éléments susceptibles de nous éclairer, nous avons privilégié le regroupement des composantes suivantes afin de:

Psychologie — pouvoir cerner quelques spécificités soit aux niveaux des attitudes ou du comportement;

Capacité intellectuelle — mieux cerner le potentiel ou le type de capacités susceptibles de servir de point d'appui à une éventuelle prise en charge de l'école;

Encadrement — pouvoir souligner davantage les composantes primordiales (locaux, professeurs) à respecter pour favoriser réellement le progrès dans les apprentissages souhaités;

Pédagogie — souligner la spécificité de l'approche du maître, et par ricochet, du soutien qui lui est nécessaire;

Objectifs généraux — dégager très partiellement quelques perceptions des responsables scolaires, au niveau du type d'apprentissage souhaité;

Français et mathématiques

> nous avons tenté de rechercher des perceptions recouvrant des concepts appartenants à chacun de ces programmes, considérant le fait qu'ils constituent les guides premiers de classification, et malgré la valeur divergente de l'évaluation(58).

Tout en reconnaissant le risque de recoupement sous le couvert de chacun de ces concepts, nous avons réuni des caractéristiques afin de constituer une perception hypothétique de la clientèle étudiée. Aussi convient-il de souligner que les informations citées ci-dessous proviennent d'une synthèse de l'hypothèse régissant les composantes du document-questionnaire Réflexion sur ma connaissance de la clientèle de voie allégée.

1. Psychologie:

Les étudiants de voie allégée possèdent dans bien des cas un comportement émotif. La majorité d'entre eux a besoin de changement, "de plus fortes relations personnelles, d'identification et de revalorisation." Ils sont capables d'initiative.

---

58. Voir CHAPITRE II: Les antécédents scolaires, p. 17.

Bien souvent marqués par leurs antécédents (familial, social et scolaire), ils ne sont toutefois "pas des ratés". Toutefois, l'appellation "allégée" ajoute souvent une connotation péjorative.

2. Capacité intellectuelle:

Ces étudiants sont bien souvent doués d'une intelligence intuitive, visuelle et "moins analytique que verbale". Leur intérêt immédiat est mieux soutenu par des projets à court terme. Ils sont capables d'imagination dans la résolution de problèmes et peuvent parvenir à des réalisations intéressantes.

3. Encadrement:

Des comparaisons souvent désavantageuses, de la part de ceux qui constituent l'encadrement humain (enseignants, principaux et autres), contribuent au maintien d'attitudes défavorables. De plus, "le choc du nouvel encadrement (passage du primaire au secondaire) est souvent déterminant".

D'autre part, chacun des membres de cette clientèle a "besoin de relations stables et suivies": on est donc appelé à apporter une considération plus spéciale, plus personnalisée.

4. Pédagogie:

Il faut d'abord faire confiance à ces élèves. Ces derniers possèdent, en général, "moins de motivation pour les matières académiques". Il appartient donc au maître de trouver le moyen de faire sentir l'importance de l'apprentissage souhaité. De plus, il est nécessaire que l'enseignant possède un souci de chacun et soit "capable de relations individuelles fonctionnelles".

Par contre, l'ensemble des étudiants possède une bonne intelligence visuelle et c'est pourquoi il est important de soutenir chez eux l'apprentissage par l'exercice des sens. Etant rébarbatifs à une pédagogie de type traditionnelle, un apprentissage présenté sous forme de jeu a de fortes chances d'accroître leur intérêt. Il faut donc prioritairement que l'enseignant encourage la libre expression ou la créativité.

5. Objectifs de formation générale:

L'étudiant est "capable d'accéder à des réalités culturelles". Il demeure important de développer chez lui des connaissances utiles. "Le contenu des programmes est moins spécifique que l'approche pédagogique." Il faut joindre, d'une façon plus attentive, des objectifs socio-affectifs aux programmes, et contribuer ainsi à soutenir d'autres apprentissages.

6. Français et mathématiques:

Les énoncés du questionnaire reprennent des concepts bien souvent acquis au premier cycle du secondaire mais avec des performances plutôt faibles. Les éléments de programmes apparaissent donc sensiblement les mêmes que ceux de voie régulière, mais avec un rythme d'apprentissage plus lent. De plus, une approche pédagogique spécifique et une récupération orchestrée viendraient soutenir la possibilité de programmes semblables à la voie régulière.

B) Recueil des perceptions actuelles.

Après avoir dégagé une hypothèse de définition de clientèle de voie allégée, quelle instrumentation se donner pour recueillir le degré d'accord? Nous avons retenu l'éclairage d'une grille-questionnaire(59) qui, après sa rédaction et sa compilation, pourra nous aider à témoigner du degré d'adhésion plus ou moins marqué à l'hypothèse pré-formulée. La facture du questionnaire doit permettre l'enregistrement des positions de chacune des clientèles interrogées et ce pour chacun des blocs d'énoncés(60).

---

59. Voir APPENDICE IV: Réflexion sur ma connaissance de voie allégée.

60. Chacun des concepts recouvre un bloc d'énoncés. Ex.: Psychologie.

Le questionnaire administré aux enseignants (de fin primaire, de voie allégée et d'E.P.S.C.) aux principaux (primaire et secondaire) et au personnel du service à l'Enseignement et aux Etudiants (cadres et professionnels) de la commission scolaire Abitibi, a recueilli des perceptions intuitives de la clientèle de voie allégée. Du résultat de ces données, nous avons tenté de dégager les points communs, les divergences et la non congruence de certaines positions.

C) Analyse des perceptions.

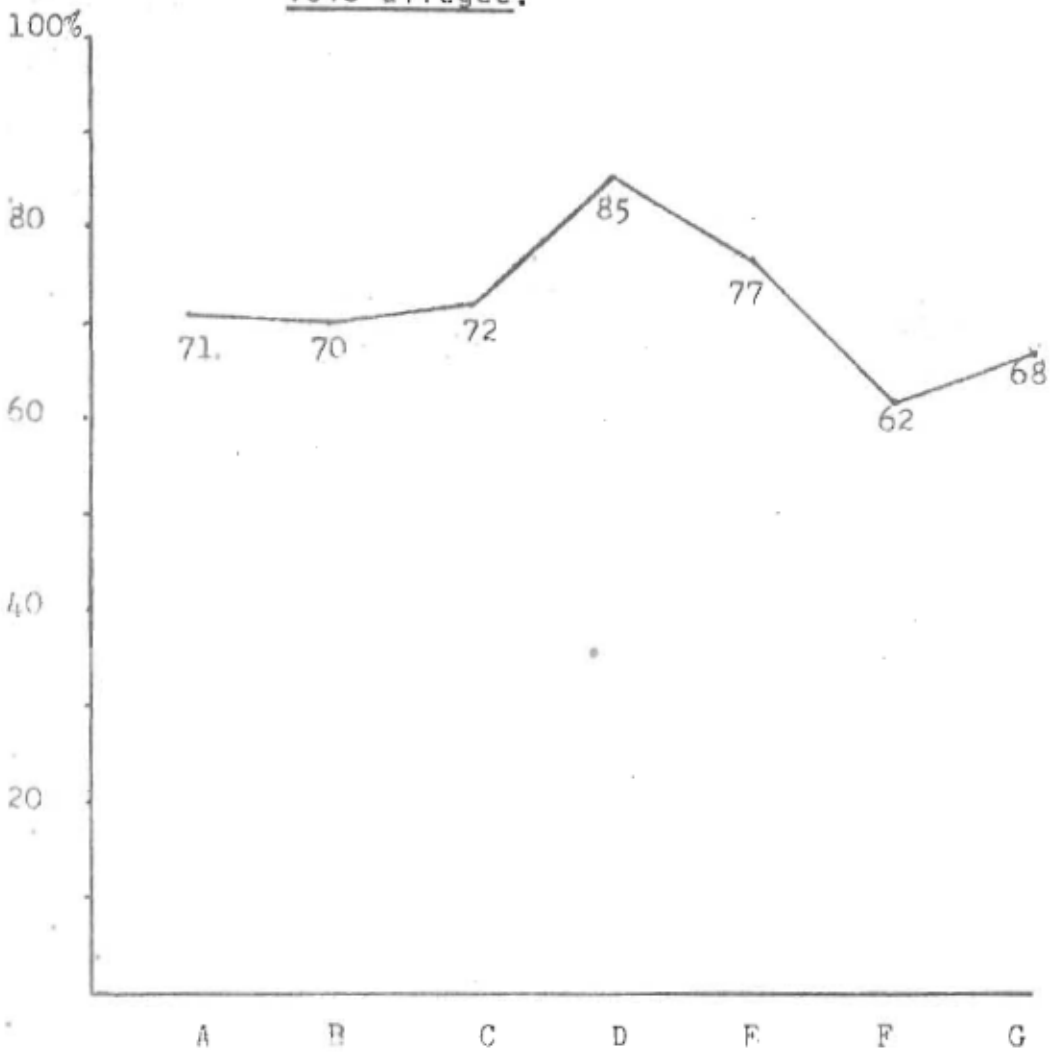
A prime abord, le degré d'adhésion des répondants à l'hypothèse globale dépasse le seuil du 70%. De plus, pour l'ensemble des personnes interrogées, la perception de la psychologie, des capacités intellectuelles, de l'encadrement et des objectifs à poursuivre en mathématique semble témoigner d'un même niveau d'adhésion(61).

D'autre part, cette même adhésion témoigne d'écarts sensibles. Ainsi, la courbe grimpe jusqu'à 85% en accord avec l'approche pédagogique souhaitable. Le niveau d'approbation témoigne de proportions encore mouvantes en regard des objectifs d'enseignement du français langue maternelle où les

---

61. Voir graphique no 20: Adhésion des répondants à chacun des blocs d'énoncés sur la perception de voie allégée.

GRAPHIQUE 20: Adhésion des répondants à chacun des blocs d'énoncés sur la perception de voie allégée.



A = Psychologie
B = Capacité intellectuelle
C = Encadrement
D = Pédagogie
E = Objectifs généraux
F = Français
G = Mathématiques

affinités, entre l'hypothèse et les perceptions, descendent à leur plus bas niveau, soit près de 62% pour l'ensemble des personnes interrogées.

De fait, le degré d'adhésion de chacune des clientèles serait à lui seul une source d'interrogation extrêmement intéressante. Qu'il suffise de souligner la position de chacune des clientèles de répondants pour chacun des énoncés.

Toutefois, il convient de rappeler que parmi les soixante-quinze répondants interrogés on retrouve des enseignants, des principaux ainsi que le personnel du Service à l'enseignement et aux étudiants(62).

C'est le groupe d'enseignants de voie allégée qui est le premier à reconnaître la potentialité des capacités intellectuelles, avancée par l'hypothèse. Cependant, une contradiction pour le moins troublante apparaît au premier coup d'oeil: ce sont également eux qui sont le moins d'accord pour reconnaître aux étudiants de voie allégée la pertinence de poursuivre des objectifs d'apprentissages semblables à ceux de voie régulière. Il semble que ces mêmes enseignants reconnaissent certaines capacités intellectuelles à l'étudiant de voie allégée mais manifestent des appréhensions face

---

62. Voir graphique no 21: Adhésion des clientèles aux blocs d'énoncés sur la perception de voie allégée.

GRAPHIQUE 21: Adhésion des clientèles aux blocs d'énoncés sur la voie allégée.

	PSYCHOLOGIE	CAPACITE INTELLECTUELLE	ENCADREMENT	PEDAGOGIE	OBJECTIFS GENERAUX	FRANCAIS	MATHEMATIQUE
ENSEIGNANT:							
voie allégée	72	76	70	85	80	55	61
élémentaire	71	72	73	83	73	60	67
enseignement professionnel court	77	65	74	80	73	69	61
PRINCIPAUX:							
élémentaire	71	67	70	85	83	67	71
secondaire	65	64	67	83	67	56	59
SERVICE:							
cadres	64	61	62	91	83	66	68
professionnels	69	74	76	85	78	65	73
AUTRES:							
non identifiés	76	62	70	85	78	63	70
Moyenne générale =	71	70	72	85	77	62	68

à un contenu trop identifique à la voie régulière (63).

Le groupe de répondants en enseignement professionnel court présente la perception la plus positive face au bloc "psychologie" véhiculé dans l'hypothèse. Cependant, il est troublant de constater que tout en souhaitant un encadrement plus spécifique il ne témoigne pas d'un enthousiasme aussi débordant que les autres pour une pédagogie individualisée.

Par ailleurs, le groupe de principaux ayant répondu au questionnaire témoigne d'une adhésion à l'hypothèse en-dessous de la moyenne: pendant que les principaux de l'école primaire présentent un appui quatre fois sur sept en-dessous ou égal à la moyenne générale, le groupe de principaux du secondaire accuse constamment une position de groupe inférieure à cette moyenne. Il est inutile de rappeler ici l'impact que saurait avoir la perception d'un principal d'école qui accueille et supervise cette clientèle...

Egalement, il est frappant de constater que les cadres du service de l'enseignement et aux étudiants occupent cinq fois sur sept des positions extrêmes dans la courbe d'adhésion des énoncés. Ce sont eux, comme groupe, qui possèdent le plus faible degré d'appui à l'hypothèse dans les blocs "psychologie", "capacité intellectuelle" et "encadrement".

---

63. Il est permis de soulever l'hypothèse d'une corrélation entre la position des répondants face aux blocs sur les programmes et leur connaissance réelle des composantes.

Paradoxalement, c'est également eux qui s'accaparent le haut de la courbe comme soutien au type de "pédagogie" souhaitée ainsi que pour les "objectifs généraux d'enseignement". Ainsi, le fait d'avoir tendance à reconnaître des lacunes au niveau de la capacité intellectuelle, ne les empêche pas de souhaiter des objectifs d'enseignement semblables aux voies régulières. De plus, tout en souhaitant ardemment une pédagogie adaptée (91% d'accord), ce sont eux qui atteignent le bas de la courbe en regard d'un encadrement rendant possible ce type de pédagogie.

Par ailleurs les professionnels du service qui ont répondu au questionnaire affichent des positions partagées se rapprochant de la moyenne, si ce n'est pour le bloc "encadrement" où ils prennent le plus fort taux de soutien à l'hypothèse.

Il est évident qu'à elles seules, ces quelques observations, réflétant les perceptions vécues, pourraient marquer suffisamment les premiers pas d'une clientèle scolaire. Encore faut-il y ajouter les écarts tout aussi significatifs au niveau des positions individuelles.

Lorsqu'on observe les écarts rencontrés dans le degré d'adhésion à l'hypothèse pour chacune des clientèles de répondants, on est forcé de constater que l'équipe du personnel du service à l'enseignement et aux étudiants affiche des

positions les plus opposées(64). Déjà là on peut voir avec plus d'ampleur la divergence de perceptions que possèdent les agents d'éducation face à une clientèle scolaire.

D'autre part, l'illustration des écarts rencontrés dans le degré d'adhésion à chacun des blocs d'énoncés prend des proportions encore plus accentuées. Ainsi, pour chacun des blocs d'énoncés, les positions de tous les répondants affichent des écarts inquiétants quand on observe le plus bas et le plus haut degré d'adhésion.

Les écarts rencontrés, dans le degré d'adhésion globale à chacun des blocs d'énoncés(65), ne font que rendre plus éclatante la nécessité d'un rapprochement. Enseignants, principaux et cadres ont en main les leviers de commande, de décision. Les orientations ou décisions quotidiennes touchant une clientèle ne peuvent pas ne pas être affectées par les positions trop souvent écartées. La théorie, la pratique, le voeu pieux et le vécu constituent un noeud gordien qui emprisonne souvent à jamais le potentiel créateur de l'étudiant de voie allégée. Ce dernier risque de s'enliser dans les dédales de la récupération, du transitoire. L'impulsion

---

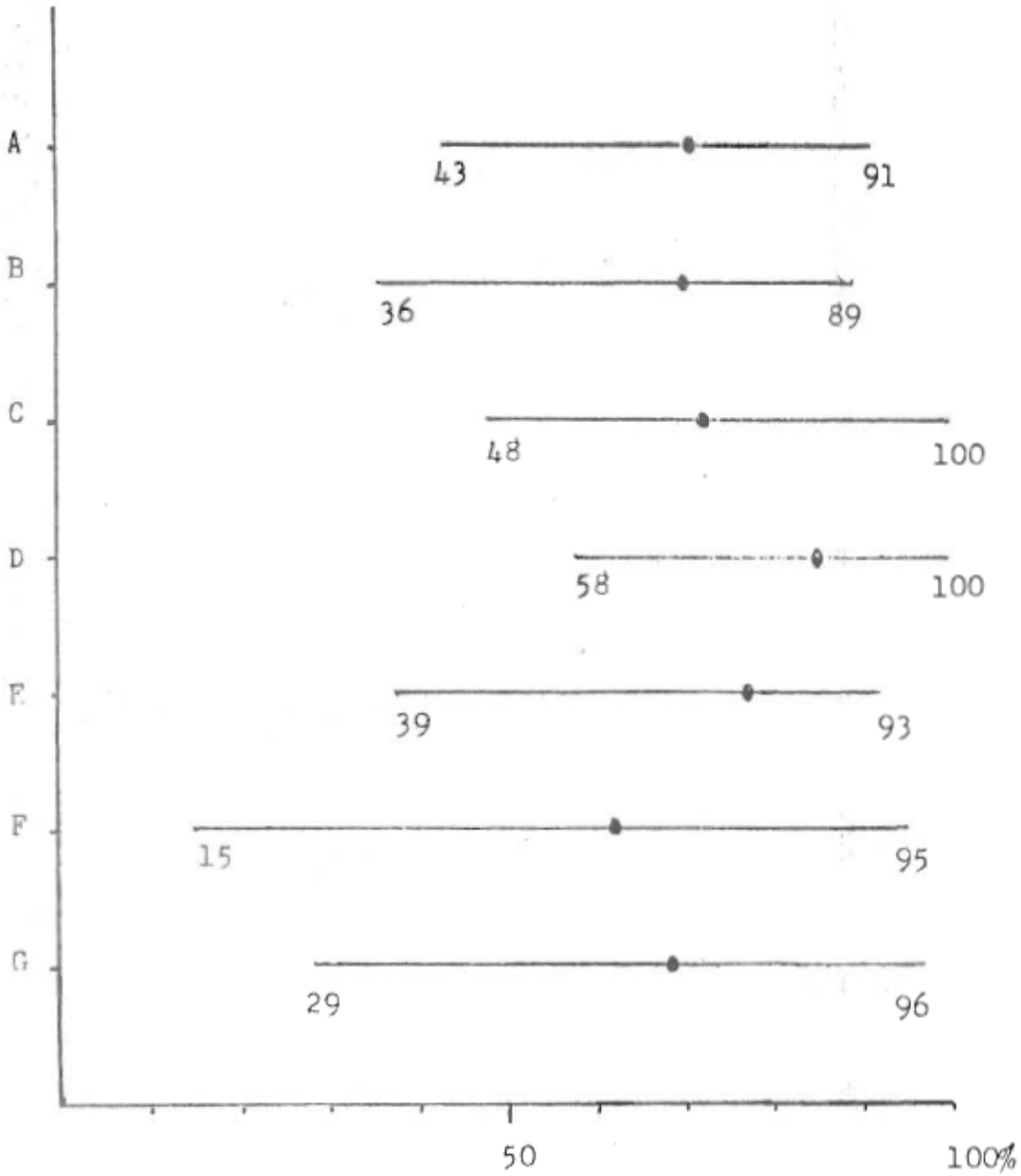
64. Voir graphique no 22: Ecarts rencontrés dans le degré d'adhésion à l'hypothèse globale de perception de voie allégée: pour chacun des groupes clientèles de répondants. Il convient de rappeler qu'il appartient au service à l'enseignement et aux étudiants de définir des politiques, de soutenir les principaux et enseignants dans leur tache d'éducation.

65. Voir graphique no 23.

GRAPHIQUE 22: Ecarts rencontrés dans le degré d'adhésion à l'hypothèse globale de perception de voie allégée: pour chacun des groupes-clientèles de répondants.

Groupes-clientèles	Minimum %	Moyenne %	Maximum %
Enseignants	58	73	86
Principaux	60	73	84
Service de l'enseignement et aux étudiants	57	75	91
Autres: non identifiés	62	74	89
Ecarts maximum	57	74	91

GRAPHIQUE 23: Illustration des écarts rencontrés dans le degré d'adhésion générale à chacun des blocs d'énoncés.



A = Psychologie
B = Capacité intelectuelle
C = Encadrement
D = Pédagogie
E = Objectifs généraux
F = Français
G = Mathématiques

● - indique la moyenne

initiale, qui a poussé les agents de l'éducation à désirer la constitution d'une voie allégée, risque de mourir sous le poids de l'absence d'un concensus réellement assumé.

CHAPITRE VI

Aptitudes

Pendant que dans le chapitre sur la "Perception intuitive de la clientèle" nous tentions d'analyser les perceptions actuelles des responsables scolaires et enseignants, nous dégagerons ici, à partir de la documentation existante, des éléments "négatifs" et des capacités pouvant caractériser la clientèle actuelle(66).

AI Aspects négatifs.

Entendons par aspects "négatifs" ce qui apparaît comme péjoratif dans la connaissance actuelle de la voie allégée et qui entraîne du même coup une série de préjugés défavorables chez les enseignants et au niveau des administrateurs face à la voie allégée. De fait, ces aspects sont souvent autant d'éléments nous amenant à reconnaître davantage la différence plutôt que la faiblesse par rapport aux autres groupes.

---

66. "Etudes spéciales" mentionnées dans la bibliographie.

1. Sur le plan personnel (psychologique et affectif):

-Il se dit classé avec les "pas bons", il se sent inférieur et dévalorisé.

-Il manque d'objectivité ou est égocentrique.

-Il se décourage souvent ou facilement: il exige de la compréhension, de l'affection, de l'individualisation, de l'attention et il fonctionne mal dans un groupe nombreux.

-Il est nerveux, instable, peu confiant en lui, très inquiet s'il est libre d'agir, et préfère être conduit.

-Il est impatient devant une difficulté, souvent agressif.

-Il a besoin de nouveauté, aime le changement, et éprouve de la difficulté à acquérir des habitudes de travail.

-Il éprouve de la difficulté à s'adapter aux situations nouvelles.

-Il sent le besoin de partir de lui-même pour comprendre, expliquer, agir.

-Il manque de sécurité parce qu'il est souvent incompris et conscient de l'absence de débouchés.

-Il agit beaucoup plus par émotivité que par rationalisation.

-Il éprouve le besoin de sentir sa valeur à ses propres yeux et aux yeux des autres.

2. Sur le plan social:

-Ses intérêts sont près de la vie courante, il a besoin d'être en contact avec la réalité, avec les problèmes qui concernent son existence. Si on le met en contact avec la vie, il désire apprendre, cherche à comprendre, se pose un certain type de questions. Par contre, il aime connaître le dessous des choses (ex.: comment c'est fait, comment cela fonctionne, etc.).

-Il refuse parfois de s'exprimer en classe (pour lui ce n'est d'aucune utilité).

-Il argumente beaucoup mais passe par l'émotivité ou l'intuition plutôt que par la logique.

-Il aime se comparer, se mesurer à ses compagnons de classe.

-Il est souvent apathique durant les activités de groupe: pourtant il est très émotif face aux personnes qui le croisent.

-Il a des problèmes de comportement en groupe: (bande n'égale pas groupe) en travail d'équipe il pert souvent toute notion de responsabilité, d'efficacité.

-Il vit souvent dans des conditions sociales non favorables à son épanouissement.

-Souvent il réussit mal à s'intégrer au milieu scolaire.

-Il réagit de façon spontanée et ouverte aux contraintes.

3. Sur le plan intellectuel:

-Il a une intelligence intuitive qui s'épanouit dans et par l'action.

-Ayant une intelligence visuelle et concrète, il possède de la difficulté de concentration, d'attention soutenue (il croit comprendre alors qu'il ne comprend pas, il interprète).

-Il éprouve de la difficulté également dans certaines situations d'analyse.

-Il englobe tout et est incapable de nuance; il distingue mal l'accessoire de l'essentiel.

-Il possède une difficulté à la mémorisation.

-Sa création est celle de l'artisan plutôt que celle de l'artiste (il aime répéter les modèles).

-Il sent qu'on veut l'occuper et n'aime pas qu'on lui donne du travail qui ne débouche pas sur quelque chose de concret.

-Il a souvent connu l'échec. Il ne s'engage pas dans des travaux sachant qu'il va vers un échec.

-Il travaille difficilement en équipe (tendance égocentrique), sauf dans le cas d'un travail où les tâches sont clairement définies.

-Il a besoin de déboucher sur l'action.

-Il maîtrise difficilement les connaissances théoriques (ex.: écrit).

-Il a peu de souci de correction.

-Ses habiletés à écouter et à lire sont "faibles" qualitativement (il interprète ce qu'il entend ou lit, fausse les données) et quantitativement (se fatigue vite).

-Son attention est plus soutenue lorsqu'il fait un travail écrit mais il n'aime pas cela et il en tire un très faible profit.

-Il a besoin de vibrer à ce qu'il fait.

B) Capacités.

La compilation d'une grille d'observation des comportements(67) de la clientèle de la voie allégée actuelle, complétée par des enseignants, constitue un diagnostic intéressant. Ces derniers ont, pour les groupes 006 et 011, situé chacun de leurs étudiants selon les critères spécifiés par la grille. L'analyse des données, tout en témoignant d'une certaine hétérogénéité au niveau des besoins, permet nettement de dégager des tendances quant aux attitudes, à l'implication dans la groupe, à l'adaptation et à la communication.

A partir des réponses recueillies, on a retenu la tendance moyenne de regroupement pour établir les caractéristiques

---

67. Voir APPENDICE VIII: La grille d'observation est tirée d'un document de Convergence I: P.M.F. 103 du programme Permafra de l'Université du Québec.

de la clientèle, il est donc entendu qu'un certain nombre d'étudiants se situent en deça où au-delà de la tendance générale que nous avons davantage fait ressortir.

Ainsi, il semblerait que l'étudiant de voie allégée(68), aux niveaux:

1. Des attitudes:

   a) il est capable, au cours d'activités dirigées, de travailler seul, mais manifeste des besoins quant à la clarté des idées émises au cours d'activités dirigées;
   b) il est capable, au cours d'activités libres, de choisir des activités cadrant davantage avec ses propres habiletés mais aboutissant à des expériences nouvelles.

2. De la participation dans le groupe:

   a) il est capable, lors de discussion ou de travail collectif, d'accepter des idées des autres et de faire part de ses commentaires;
   b) il est capable d'intégration au groupe, mais recherche soit à être placé en évidence ou à être ignoré par rapport aux autres;

---

68. Voir graphique no 24.

GRAPHIQUE 24: Répartition de la clientèle de voie allégée en regard d'une fiche d'observation sur les attitudes et comportements.

	① %	② %	③ %	④ %
I Attitudes				
a) au cours d'activités dirigées	19	42	34	5
b) au cours d'activités libres	33	44	23	--
II Participation dans le groupe				
a) participation au groupe	31	42	24	3
b) vie de groupe	15	30	40	15
c) autonomie	27	58	10	5
III Adaptation				
a) contrôle de soi	19	24	42	15
b) attention	21	42	26	11
c) curiosité	17	72	11	--
d) intérêt pour apprentissage	11	56	33	--
IV Communication				
a) articulation, timbre, intonation, rythme	15	60	22	3
b) compréhension	31	69	--	--
c) expression fluidité - structure	15	74	8	3

N.B.: Chacun des regroupements correspond aux séries d'énoncés que l'on retrouve en APPENDICE VIII.

c) il est capable d'initiative personnelle dans des circonstances qui lui sont familières.

3. De la capacité d'adaptation:

a) il est capable de s'adapter à différentes contraintes extérieures s'il en comprend les implications;
b) il est capable d'attention soutenue si l'activité correspond à un intérêt personnel ou si l'activité est vraiment stimulante;
c) il est capable de relier certains éléments de son environnement à ses expériences vécues;
d) il est capable de s'interroger sur un sujet d'apprentissage sans qu'il soit nécessairement stimulé par un ou des agents extérieurs.

4. De la communication:

a) il est capable d'une bonne articulation, possède un timbre assez fort pour être compris;
b) il est capable de retenir des détails importants et d'interpréter adéquatement tout en manifestant encore des difficultés au niveau de la critique ou de la discussion;
c) il est capable d'échange avec des pairs et utilise une structure logique.

L'analyse des résultats rassemblés par cette même grille pourrait nous permettre d'amorcer un diagnostic significatif quant aux objectifs à poursuivre avec l'étudiant actuel. En effet, cet instrument pourrait à lui seul apporter les premiers éclairages sur des points comme: activités dirigées, jeux libres, participation à la vie de groupe, autonomie, contrôle de soi, attention, intérêt, curiosité...

D'autre part, par delà le bilan tout de même positif, si l'on place en parallèle les performances scolaires des élèves (69) et l'évaluation subjective du maître, on est amené à s'interroger sur les rapports frappants entre les performances (académiques) et leurs incidences sur la perception du comportement et de l'autonomie de l'élève. Ainsi, à travers une première analyse des résultats de la fiche d'observation, il se dégage une nette redondance entre les candidats qu'on retrouve à gauche de la courbe et leurs performances scolaires indiquant dans la majorité des cas des résultats inférieurs à la moyenne de toute la clientèle.

La situation actuelle commande le respect de l'élève et doit nous forcer à lui présenter des apprentissages susceptibles d'être maîtrisés. Dans l'hypothèse d'une pédagogie individualisée, il serait pour le moins incorrect d'arrêter seulement des besoins communs.

---

69. Voir chapitre sur LES PERFORMANCES SCOLAIRES MANIFESTEES, pp. 42-60.

D'autre part, dans une perspective positive de la clientèle, ne serait-il pas significatif de faire une plus grande part au constat du potentiel de l'étudiant plutôt qu'à ses incuries? Bien des indices montrent que là réside l'urgence du défi.

CHAPITRE VII

Perspectives

Nous désirons rassembler dans ce chapitre des précisions dans les niveaux de responsabilités souhaitables et les décisions qu'ont et auront à prendre les responsables de l'affectation des tâches, mais il peut surtout présenter une série de critères à l'aide desquels les enseignants eux-mêmes décideraient s'ils peuvent ou non remplir un tel mandat. Il ne faut toutefois pas y voir une série de conditions par lesquelles on juge si un enseignant est apte ou pas à enseigner en voie allégée.

A) Responsabilités.

1. Ministère de l'éducation:

"La valeur numérique de la classe a une influence significative sur le rendement, surtout celui des élèves plus faibles."* Aussi, en plus de légiférer sur le ratio actuel d'étudiants/enseignant et d'établir un maximum de 18 à 20 élèves par groupe de voie allégée, le ministère devrait permettre la création d'un comité permanent ayant pour tâche:

---

* Henderson, Sauvageau, L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire, p. 49.

a) de trouver les caractéristiques spécifiques des élèves de voie allégée et de déterminer leurs besoins réels;

b) de découvrir les expériences de pointe qui se font en voie allégée;

c) de prendre contact avec ces gens et de voir comment se déroule leur expérience et quels en sont la nature et les objectifs poursuivis (ou atteints);

d) de publier certaines expériences ou certains résultats intéressants.

2. La commission scolaire:

De leur côté, les autorités de la commission scolaire devraient réglementer de façon spéciale l'engagement des professeurs pour la "voie allégée". Cette règlementation pourrait se baser sur des critères tels: l'expérience, le dynamisme, la formation spéciale ou la préparation pédagogique. Il conviendrait d'insister moins sur les diplômes et davantage sur la personnalité du postulant.

D'autre part, au niveau des services, la commission scolaire devrait pouvoir organiser des stages de perfectionnement, et réserver d'une façon spécifique les services des professionnels afin de pouvoir seconder les enseignants. De plus la commission scolaire devrait assurer

un classement encore plus pertinent et:

- favoriser l'intégration à la voie régulière chaque fois qu'il est possible,
- ne pas permettre à l'élève brillant mais non motivé d'utiliser la voie allégée comme échappatoire,
- éliminer les "doubleurs" en instituant des cours de recyclage adaptés spécialement à ceux qui subissent des échecs.

De plus, il serait pertinent de remplacer l'appellation "voie allégée" qui est criticable à tous points de vue, car non seulement elle a une consonnance péjorative mais encore elle suggère que les élèves classés dans cette voie sont, comparativement aux autres, plus faibles alors qu'ils sont surtout différents, tant du point de vue de leur comportement que du point de vue de leur apprentissage.

3. L'école:

Si nous posons comme hypothèse que l'école a été conçue pour ceux qui ont besoin du contact des pédagogues dans l'atteinte de leurs apprentissages, il nous paraît évident qu'elle devrait s'occuper davantage des élèves qui sont moins autonomes dans l'acquisition de certaines connaissances ou d'apprentissages spécifiques.

Aussi, au niveau du fonctionnement de l'école, il conviendrait de regrouper les enseignants de "voie allégée" de toutes les matières afin de leur permettre une certaine forme d'auto-gestion, des conditions de travail particulières. Il serait nécessaire de se préoccuper davantage de l'esprit qui règne dans une équipe de travail avant d'y intégrer ou de muter un professeur. De plus, la direction et les enseignants devraient pouvoir s'entendre sur la politique d'ensemble et des normes disciplinaires mieux adaptées: ex.: répartition du temps en classe. Du même coup il appartiendrait aux écoles de faciliter le plus possible l'enseignement "un maître - un groupe - un local" (1er cycle).

Chacune des directions d'écoles, par le biais des services de la commission scolaire devrait fournir aux enseignants l'instrumentation et faciliter l'accès à toutes formes de documentation. Toutefois, chaque équipe d'enseignants devrait fabriquer elle-même des outils de travail à la lumière d'un même processus méthodologique.

4. L'enseignant:

"Le professeur qui enseigne en voie allégée et en voie régulière ou enrichie doit faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. En cinq minutes, le professeur laisse des élèves qui ont une possibilité d'abstraction, qui disposent d'un bagage culturel et qui manifestent un désir d'apprendre pour s'adresser à des élèves qui doivent d'abord résoudre (sinon oublier) leurs

problèmes familiaux, subvenir à leurs besoins vitaux, s'accrocher à un modèle différent des vedettes qu'ils retrouvent dans les revues à sensation. En voie allégée, l'individualisation de l'enseignement est une condition de réussite; le professeur ne peut y arriver quand il a devant lui des groupes de 30 à 35 élèves. Contrairement aux classes d'élèves plus doués, il ne s'agit pas de lancer une idée et de coordonner les activités pour que les élèves arrivent à une réalisation satisfaisante; en voie allégée, le professeur organise les activités, stimule chaque individu et dépense une énergie considérable pour amener ces élèves à remettre un "travail fini". En plus d'éprouver énormément de difficultés à faire travailler les élèves en groupe, le professeur affronte souvent d'autres problèmes socio-affectifs."(70)

Au niveau de la sélection des enseignants, bien qu'il soit difficile et délicat d'exiger des "compétences" sur le plan de la personnalité, il nous est quand même possible de formuler certains vœux.

Il serait par exemple souhaitable qu'un professeur de voie allégée soit capable de s'impliquer dans les modifications des structures administratives: pour l'obtention des meilleures conditions de travail possible (tant pour les élèves que pour les professeurs eux-mêmes). Nous croyons également qu'il devrait jouir d'une grande facilité d'adaptation à tous les types de caractère, en même temps qu'il devrait être chaleureux et exigeant à la fois.

Il conviendrait de proposer ce type d'élèves à des pro-

---

70. Le problème des voies allégées, Mémoire présenté à la direction générale de la CECM par le comité Eva, p. 9.

fesseurs dont l'intuition pédagogique et la préparation professionnelle permettent d'établir de bonnes relations humaines et pédagogiques. Cette tâche requiert des professeurs spécialisés ou qui acceptent de le devenir: aussi faut-il tenter de ne pas leur attribuer une tâche trop lourde et leur permettre une préparation plus attentive et judicieuse.

Il serait souhaitable enfin que les professeurs aient choisi de travailler avec cette clientèle. Cela semble aller de soi mais ce facteur à lui seul décide de la réussite ou de l'échec des rapports avec ces élèves.

> "Parce que le professeur qui enseigne en voie allégée doit démontrer des qualités qui s'apparentent plus à l'éducateur qu'au spécialiste, chacun n'est pas apte à s'occuper de ces groupes: il est alors inconcevable que la distribution des classes allégées oblige un professeur débutant ou un professeur qui a moins de scolarité à enseigner à des groupes de voie allégée, pas plus qu'il est acceptable que la tâche soit distribuée à l'ensemble du personnel. Les problèmes de voies allégées diminueront lorsque de véritables spécialistes des voies allégées accepteront d'y oeuvrer, parce qu'ils auront été préparés à cette fin, et que les conditions matérielles les attireront vers cette clientèle."(71)

---

71. Ibid, p. 10.

B) Orientations et programmes.

1. Profil académique:

Le contenu des cours de la clientèle étudiée devrait permettre une formation satisfaisant les exigences de la poursuite de certaines études complémentaires et supérieures(72).

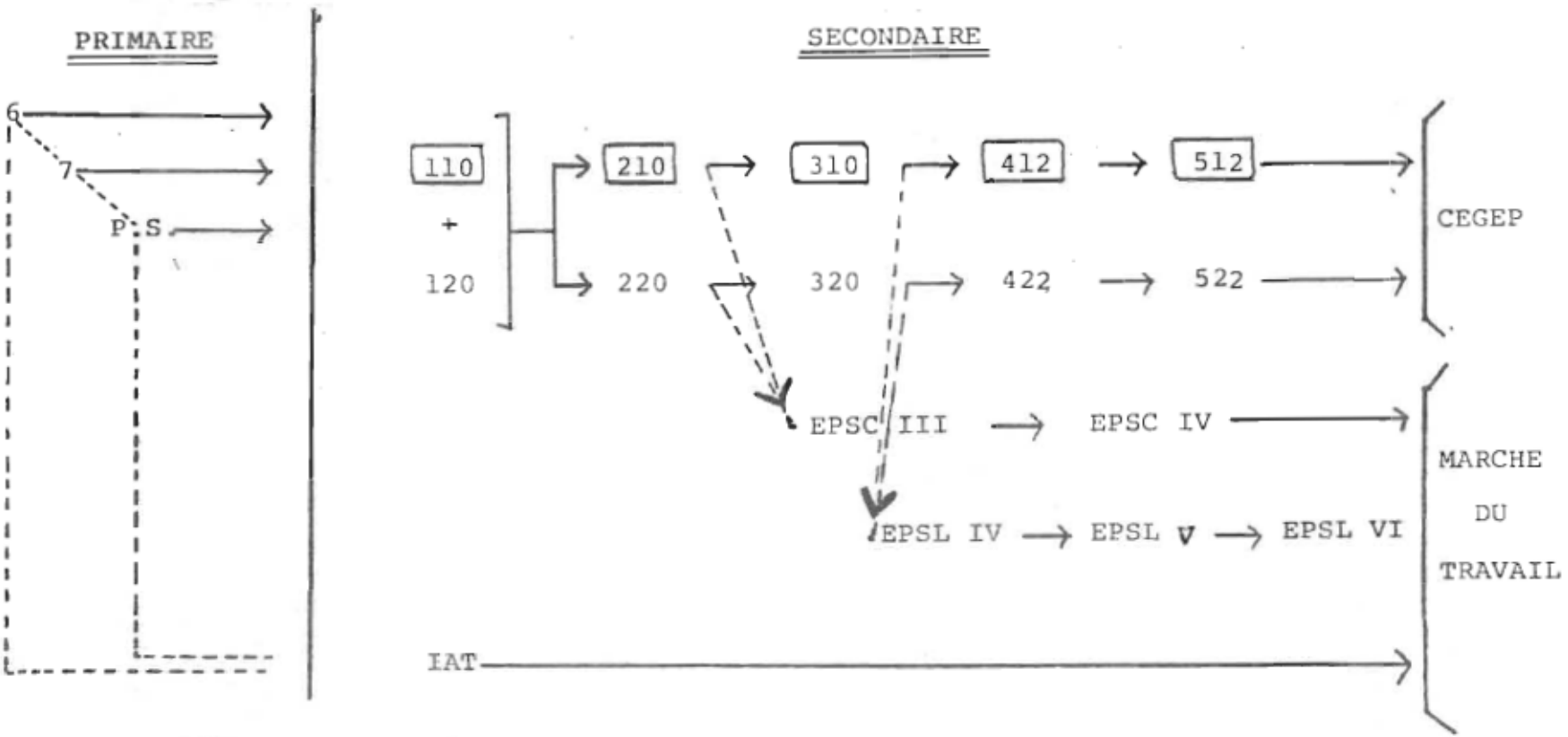
Dès l'arrivée de l'étudiant au secteur secondaire, on pourrait, au niveau du secondaire I seulement, utiliser le même contenu d'enseignement que ceux dit du "régulier" et mettre l'accent et le soutien sur la modification des techniques d'enseignement. Les secondaires II, III, IV et V offriraient des contenus quelque peu divergents, davantage axés sur l'exploitation de l'intelligence intuitive de la clientèle, tout en permettant l'accès à des études supérieures.

De plus, le principe de cheminement en "diagonale" de l'étudiant de voie allégée devrait lui permettre le choix d'une formation professionnelle ou d'une réorientation dans les programmes du "régulier", moyennant quelques exigences ou pré-requis. Le cours de formation professionnelle s'adresserait aux étudiants qui ne sont pas nécessairement faibles mais qui désirent s'orienter assez tôt sur le marché du travail.

---

72. Voir graphique no 25: Profil académique de la voie allégée.

GRAPHIQUE 25: Profil académique de la voie allégée



Légende: 110: voie allégée
120: voie régulière
→: cheminement normal
---→: cheminement exceptionnel

2. La pédagogie:

Les programmes et le matériel didactique ne sont jusqu'à maintenant pensés qu'en fonction des élèves plus aptes à apprendre et issus de milieux sociaux (ou familiaux) favorisant les études. Ainsi un élève issu d'un milieu défavorisé ou d'une "famille problème" devient trop facilement un client pour la voie allégée.

De plus, parce que l'on connaît encore mal l'élève de voie allégée, on lui offre jusqu'à présent des contenus de cours dilués ou une pédagogie copiée sur celle de la majorité. L'élève de la "voie allégée" a des goûts et des désirs bien à lui et il s'agit souvent de l'aider à les découvrir. Il est donc inutile de lui donner le goût et le désir d'être "autre chose" ou de lui faire prendre conscience qu'il ne pourra jamais être "autre chose", mais il est préférable de donner un sens et une valeur à ce qu'il est et à ce qu'il a le goût d'être.

Il faut vaincre les divers blocages au niveau de l'expression que l'on constate couramment chez les élèves de la voie allégée et qui sont la conséquence d'une situation persistante d'échec scolaire, de difficultés affectives freinant la communication, d'une attention trop fugitive, d'une passivité aggravée par l'action de certains moyens de communication de masse, etc.

Il est inutile de motiver un élève avec un avenir ou un objectif lointain, il vaut mieux puiser cet objectif dans le présent. Il faut trouver à ce dernier une motivation plus réaliste que celle qui lui demande d'être un élève qui réussira bien s'il fait comme "les autres". Récupérant la réflexion de Piaget, c'est en engageant personnellement l'élève dans un travail actif, en appuyant sur l'observation directe, voire sur la manipulation, l'élaboration de la connaissance, que l'on réussira les conditions d'une approche opératoire qui doit faciliter l'extériorisation des concepts essentiels.

En tenant compte du "futur" et des possibilités intellectuelles des élèves de voie allégée, on écartera les démarches du type cours magistral (ex. leçon de grammaire, etc...) qui font essentiellement appel au raisonnement formel. Il importe de recourir le plus possible aux opérations concrètes. Cette "pédagogie du concret" partirait des intérêts de l'élève et du vécu qui lui est familier. Elle ferait appel à la réflexion sur les notions essentielles telles que l'utilité ou l'adaptation et engagerait l'élève, par la manipulation des faits et des données et par leur réorganisation selon une optique déterminée par lui-même ou par le professeur (solution d'un problème) dans un processus de recherche véritable qui l'obligera de plus en plus à conceptualiser et à "dominer le réel par un système de représentations intériorisées".

La pédagogie du concret pourrait s'appuyer sur la méthode inductive. L'observation et l'activité manuelle devraient devenir la première étape de l'élaboration des raisonnements, en fournissant un point de départ commun à tous les élèves, quel que soit leur niveau individuel de développement: elles permettraient à chacun de progresser dans les degrés de l'abstraction, suivant ses propres possibilités.

Il faut créer chez l'élève une motivation suffisante pour l'amener à prendre conscience de ses besoins et à s'engager dans un processus d'amélioration. Trop souvent, son passé scolaire a développé chez lui un sentiment d'infériorité et une attitude défaitiste. Il importe donc de le revaloriser à ses propres yeux. Il est indispensable d'opter pour une "pédagogie du succès", c'est à dire favoriser au maximum ses chances de réussite. Et pour contribuer à cette revalorisation, l'attitude des responsables scolaires est primordiale.

3. Les programmes:

Pour cerner le fondement de l'enseignement et du choix des activités d'apprentissages qui seront proposés aux élèves de voie allégée, il nous faut faire appel aux données sociologiques et psychologiques pouvant avoir des implications au niveau didactique. Ainsi, il sera possible d'élaborer une pédagogie présentant une unité et une cohérence tout en tenant compte à la fois des composantes spécifiques des milieux de

l'enfant, des lois de son développement, de sa formation, de ses apprentissages.

Il faut surtout prendre garde au danger que l'école soit, pour ces élèves, un monde totalement étranger à leur milieu de vie. Au contraire, il est nécessaire que l'école soit un endroit ouvert et permette d'observer, discuter et critiquer tous les facteurs qui influencent la formation et le développement de valeurs socio-culturelles.

Ainsi, par exemple, il suffit de parcourir des textes généralement proposés à la lecture ou à l'étude des élèves pour se rendre compte que les valeurs socio-culturelles que l'école véhicule sont fort éloignées de celles du milieu de bon nombre d'élèves de voie allégée.

Pour les étudiants de voie allégée, l'école secondaire doit devenir l'occasion d'améliorer les techniques et les outils de communication. Elle doit permettre, de plus, une sorte d'initiation ou de sensibilisation aux problèmes sociaux, culturels, politiques, économiques de leur environnement.

Il s'agirait donc, pour l'enseignant, de rendre l'élève habile à traiter et à résoudre les problèmes de son milieu ou auxquels il aura à faire face.

Ex.: le rendre habile à s'informer: traiter, décoder et découvrir (comprendre mode d'emploi, garantie, publicité, contrats, formules diverses).

Il faut permettre à l'élève de s'habituer et de participer aux changements fréquents dans un monde de technologie, en acquérant une certaine polyvalence dans les fonctions qu'il aura à exercer: comme, par exemple, faire des choix comme consommateur, être autonome et responsable aux plans économique, social et politique.

Nonobstant que le contenu des cours ne peut être défini de façon précise et uniforme puisque chaque classe présente un cas unique avec des besoins particuliers qui appellent des réponses adaptées, il importe, tout de même, que soient judicieusement choisies et définies aussi précisément que possible les connaissances, les habiletés ou les attitudes que l'on entend développer.

Toutefois, ce n'est pas au professeur qu'il revient de le faire entièrement, ce dernier devrait avoir à sa disposition un ensemble d'informations suffisamment détaillées à l'intérieur desquelles il pourrait choisir les éléments qui lui semblent répondre le mieux aux besoins de ses élèves.

Cette conception de l'apprentissage implique donc aussi que toute intervention pédagogique du professeur répond à la poursuite d'un objectif.

> "Ainsi, fixer un bon objectif, c'est décrire le résultat attendu. Cette description est essentielle car c'est à sa lumière qu'on élaborera les méthodes, les moyens, et les contrôles qui permettront l'action éclairée de l'enseignement et... qui faciliteront la critique des programmes officiels et des

> manuels en usage. Cet objectif sera valablement décrit s'il communique clairement l'intention de son auteur, si sa description permet, pour ainsi dire, d'écarter toute erreur d'interprétation de la part d'une tierce personne." (Wager)(73)

Et parmi ceux qui apparaissent comme les plus susceptibles d'être poursuivis, mentionnons: l'objectif d'enseignement ou "de comportement" et l'objectif de situation éducative.

a) Un objectif d'enseignement ou "de comportement".

L'intérêt de ce genre d'objectif est évident toutes les fois que l'on peut prévoir et décrire de façon rigoureuse le comportement final de l'élève, (manifestation d'une connaissance, d'une habileté ou d'une attitude), comportement qui se prête à une mesure objective. Mais dès que l'on présente à l'élève une activité qui entraînera un comportement impossible ou pour le moins difficile à prévoir (travail de création ou de synthèse par exemple) et dont la mesure se fera à partir de critères essentiellement subjectifs, ce genre d'objectif n'est plus adapté. On peut alors se tourner vers des objectifs de situation éducative.

---

73. Cité par Guide pour l'innovation pédagogique: élaboration des programmes scolaires, p. 31.

b) Objectif de situation éducative.

"Un objectif de situation ne détermine pas un comportement final, il décrit plutôt une situation éducationnelle. Il identifie une situation, un problème, une tâche que l'élève rencontrera, aura à résoudre, aura à accomplir, mais il ne déterminera pas ce qu'apprendra l'élève à l'occasion de cette situation, de ce problème, de cette tâche. Un objectif de situation est une invitation à explorer (de la part de l'élève et de l'enseignant), à discuter, à s'intéresser à des objets intéressant l'élève."(74)

---

74. A. Daigneault, Objectif d'enseignement et objectif de situation éducative.

CONCLUSION

En vertu du Règlement no 7, le contenu du cours élémentaire peut se faire: exceptionnellement en cinq ans, normalement en six ans et obligatoirement en sept ans. Après sept ans au primaire, l'étudiant passe au secteur dit secondaire. A partir de cette règlementation, il semble que l'ensemble de la population actuelle de voie allégée a séjourné durant au moins sept ans au secteur primaire. Toutefois, un examen attentif des performances de l'ensemble de la clientèle actuelle démontre la divergence des capacités: pendant qu'une certaine proportion passait au secondaire par force de loi, une autre y accédait à cause de son potentiel véritable.

L'absence de consensus de la part des responsables du classement de l'élève, en plus de semer la divergence, ne permet pas d'apporter plus de spécification aux exigences de l'élève, catapulté dans un autre système.

A ce chapitre, l'accueil actuel réservé à l'étudiant de voie allégée est plus qu'anonyme. Rien ou presque ne permet de distinguer l'attention que l'on porte à cette nouvelle clientèle, si ce n'est qu'une lourde étiquette. Les programmes, la pédagogie, l'encadrement... tendent à montrer le même visage que le secteur régulier. La réalité ne semble pas avoir hérité des impulsions ou intentions qui l'ont fait naître. Aussi, un coup de barre magistral semble s'imposer à celui ou

ceux qui désirent satisfaire les attentes particulières de la clientèle. L'approche pédagogique et l'encadrement se doivent de devenir des soutiens plus fidèles.

La lumière apportée par les performances scolaires enregistrées appelle à son tour une remise en question de la pertinence de l'école "intellectuelle". Une dichotomie semble se manifester entre les objectifs scolaires de nombreux programmes et les attentes et intérêts de l'étudiant. Partir de ces mêmes intérêts et capacités du "s'éduqué" semble là aussi un défi qui se dégage avec accuité.

De plus, dans l'intention de mieux cerner une définition de la clientèle, il serait davantage utile de privilégier un bilan positif (capacités) et d'y greffer des objectifs correspondant aux besoins réels. La lunette des incapacités devrait servir plus de balise que d'objectif. Cette même définition devrait reprendre à son compte les exigences fondamentales du respect de l'étudiant: l'instrumentation rigide du maître traditionnel et l'encadrement, devenant les premières cibles.

L'existence même de cette clientèle ne cesse de relancer le débat entre l'immersion de l'élève et son encadrement pertinent. Même si certains ont poussé l'audace de le trancher en prenant définitivement partie pour la première position, nous croyons quant à nous qu'il serait bien nuisible, sous le couvert démocratique, de ne pas satisfaire des besoins bien

spécifiques. En d'autres mots, le besoin d'attention particulière doit se manifester. "La société devra faire un choix difficile en décidant si elle doit sacrifier, dans une certaine mesure, le succès de ses meilleurs éléments à l'accroissement du rendement des individus (dits) moins doués."*

Par ailleurs, dans une perspective d'avenir de la voie allégée, il est déjà nécessaire d'être vigilant pour ne pas condamner cette dernière à s'engager dans un cul-de-sac académique. Tout en ayant comme préoccupation première de polir les mécanismes d'entrée et de cheminement, il s'avère important de permettre des possibilités de "output".

Le théoricien que nous sommes trop souvent, retient des solutions théoriques. De la même façon, le praticien que nous sommes également, s'empêche souvent de prendre un recul sur sa pédagogie pour trouver de meilleures approches. Mais si l'on considère le problème des groupes de voie allégée, il s'agit plus que jamais de mêler la théorie à la pratique. C'est pour cela que les programmes et les méthodologies doivent être assez flexibles pour permettre au praticien de recourir à son intuition et à ses recettes personnelles de la même façon qu'ils doivent permettre au pédagogue de mieux choisir les apprentissages qui conviennent à ses élèves.

---

* Henderson, Sauvageau, L'influence du groupe sur les fonctions de production du système scolaire, p. 5.

Certes, en arrêtant ici, nous avouons, du même coup, n'avoir travaillé qu'à quelques abattis. Mais à peine engagés dans ces premiers pas, nous avons la certitude d'un trésor: le potentiel créateur de l'élève de voie allégée.

Il s'agit pour tous ceux qui seront concernés de créer les liens qui risquent de toujours manquer. C'est-à-dire que tous devront prendre des décisions ou faire les premiers pas sans attendre la décision ou le premier pas de(s) l'autre(s). Il y a trop à faire dans ce domaine pour attendre les "décisions-d'en-haut" ou les "actions-d'en-bas". Chacun doit donc trouver dans cette longue liste de réflexions un désir de contribution au problème de la voie allégée.

APPENDICE I

Antécédents scolaires de l'étudiant de voie allégée

(questionnaire)

ANTECEDENTS SCOLAIRES DE L'ETUDIANT DE VOIE ALLEGEE:

Identification:

NOM: _____ CODE PERMANENT: _____ LIEU DE RESIDENCE: _____

CODE DE L'ECOLE ACTUELLE: _____

Résultats scolaires pour les années 1974-75 et 1975-76:

	1974-75		1975-76	
MATHEMATIQUES	: A B C D E	.....	A B C D E	
FRANCAIS: SAVOIR PARLER	: A B C D E	.....	A B C D E	
SAVOIR ECOUTER	: A B C D E	.....	A B C D E	
SAVOIR LIRE	: A B C D E	.....	A B C D E	
SAVOIR ECRIRE	: A B C D E	.....	A B C D E	

Si [D] et [E] dans d'autres matières spécifiez:

Matières: _____	D E	.....	D E
_____	D E	.....	D E
_____	D E	.....	D E

Niveau de classement: 1974-75: _____

1975-76: _____

APPENDICE II

Portrait de l'encadrement actuel du secondaire I allégé

(questionnaire)

PORTRAIT DE L'ENCADREMENT ACTUEL DU SECONDAIRE I ALLEGE

Identification du groupe:

Numéro de code de l'école: _____

Nombre de groupes: _____ Nombre de garçons: _____

Nombre de filles : _____

TOTAL : _____

Identification des maîtres de la voie allégée:

Nom	Sexe F	Sexe M	Nombre d'années d'expérience	Nombre d'années de scolarité	Matières enseignées à la voie allégée	Nombre de périodes/semaine	Numéro de local

Les étudiants de voie allégée ont-ils accès à la bibliothèque: oui ☐ non ☐ nombre de périodes/semaine: _____

total : _____

N.B.: S.V.P., Inclure une copie de l'horaire semaine pour chacun des groupes de voie allégée.

APPENDICE III

Organisation de l'enseignement secondaire pour l'année 1977-78

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Numéro d'identification: 08–00–12

Organisme (s) émetteur (s): Bureau du sous-ministre adjoint

Organisme (s) destinataire (s): Commissions régionales
Commissions scolaires dispensant l'enseignement secondaire

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR L'ANNEE 1977-78

Documents de référence

Règlement no 7 et arrêté en conseil no 1497 du 27 avril 1971, tel qu'amendé par les arrêtés en conseil no 1344 du 16 mai 1972 et no 2159-76 du 23 juin 1976.

Règlement relatif à l'inscription obligatoire des élèves (arrêté en conseil no 4640 du 18 décembre 1974).

Règlement du Comité catholique, arrêté en conseil no 2024-74 du 4 juin 1974.

Règlement du Comité protestant, arrêté en conseil no 4051-75 du 10 septembre 1973, Conseil Supérieur de l'Education.

Circulaire DGEES Org. Ens. 72-23 – Passage des élèves de l'élémentaire au secondaire.

Autres directives de référence (recueil des règles de gestion)

06–04–02 L'inscription des élèves.

08–00–06 Organisation de l'enseignement élémentaire.

08–00–10 Organisation des classes spéciales destinées aux enfants inadaptés.

08–02–08 Demande d'autorisation annuelle pour organiser certains enseignements destinés aux élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

08–02–09 Organisation de l'enseignement professionnel de niveau secondaire (année 1975-1976).

08–02–10 Demande d'autorisation pour dispenser les programmes de formation professionnelle.

08–04–02 Calendrier scolaire des élèves des classes maternelles et des niveaux élémentaire et secondaire.

08–04–06 Horaire des élèves des classes maternelles et des niveaux élémentaire et secondaire.

10–01–02 Conditions d'admission aux CEGEP pour septembre 1975.

12–02–03 Certification de la fin des études secondaires (année scolaire 1976-1977).

But de la directive

Donner des renseignements utiles à l'organisation de l'enseignement secondaire.

08–00–12–01 Admission

L'admission des élèves au niveau secondaire s'effectue normalement après six années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 12 ans, obligatoirement après sept années d'études au niveau élémentaire, c'est-à-dire vers l'âge de 13 ans et exceptionnellement après cinq années d'études au niveau élémentaire ou vers l'âge de 11 ans (Règlement no 7, articles 23, 24, 25).

08–00–12–02 Inscription

L'inscription annuelle est obligatoire. (Règlement no 7, article 27, directive 06–04–02 du Recueil des règles de gestion).

08–00–12–03 Calendrier scolaire

Le calendrier scolaire est régi par les articles 28, 30 et 31 du Règlement no 7 et par la directive 08–04–02.

08–00–12–04 Horaire

L'horaire est régi par l'article 31 du Règlement no 7.

Tout élève doit jouir d'au moins 50 minutes pour son dîner et des moments de détente au cours de la journée. Le temps prévu pour le repas et pour la détente n'est pas compris dans le temps prescrit à l'article 31 du Règlement no 7.

08–00–12–05 Promotion

Au secondaire, la promotion s'effectue pour chaque cours complété avec succès. En règle générale, l'écart entre les divers cours auxquels un élève s'inscrit, ne doit pas dépasser l'équivalent de deux degrés (Règlement no 7, article 35).

08–00–12–06 Profils d'accès aux études collégiales

Les profils d'accès aux collèges d'enseignement général et professionnel sont définis dans la directive 10–01–02 du Recueil des règles de gestion.

08–00–12–07 Encadrement, récupération et activités étudiantes

L'organisation de l'école secondaire doit permettre un regroupement des élèves qui favorise leur encadrement, le développement d'activités étudiantes et la mise sur pied de cours de récupération pour les élèves qui en ont besoin.

Organisme (s) émetteur (s): Bureau du sous-ministre adjoint

Organisme (s) destinataire (s): Commissions régionales
Commissions scolaires dispensant l'enseignement secondaire

08–00–12–08 Identification des disciplines pour chaque année du niveau secondaire et répartition du temps entre les cours et les activités conformément à l'obligation prévue à l'article 33, du Règlement no 7

Le tableau qui suit identifie les disciplines communes à tous les élèves et indique la distribution des cours complémentaires et des cours de concentration reliés à l'orientation des élèves. Dans l'aménagement du temps requis, la commission scolaire doit s'assurer que les programmes officiels du Ministère seront respectés.

La commission scolaire doit consacrer un minimum de 14% du temps prescrit à l'article 31 du Règlement no 7, à l'enseignement de la langue maternelle.

Pour ses écoles reconnues comme protestantes, la commission scolaire est tenue d'offrir à ses élèves un programme d'enseignement religieux et moral.

Pour ses écoles reconnues comme catholiques, la commission est tenue de consacrer à l'enseignement moral et religieux une moyenne de 100 minutes par semaine.

Quant au cours de méthode et techniques de travail, il revient à la commission scolaire de prévoir un mode d'intégration dans son horaire institutionnel.

Années / Disciplines communes	1ère sec.	2e sec.	3e sec.	4e sec.	5e sec.
Langue maternelle	X	X	X	X	X
Ens. religieux et moral	X	X	X	X	X
Éducation physique	X	X	X	X	X
Développement personnel	X	X	X	X	X
Mathématiques	X	X	X	X	
Langue seconde	X	X	X	X	X (1)
Sciences de la nature Sciences de l'homme	X	X	X (4)		
Arts (2) Techniques / sc. familiales (3)	X	X			

(Voir parenthèses 1-2-3-4, à la page 4)

Les élèves complètent leur profil scolaire de la façon suivante:

Les élèves inscrits à un programme de formation professionnelle requérant cinq années d'études (professionnel long) (5)	un cours complémentaire	un cours complémentaire	un cours complémentaire	des cours de concentration professionnelle	des cours de concentration professionnelle
Les élèves inscrits à un programme de formation professionnelle requérant moins de cinq années d'études (professionnel court)	un cours complémentaire	un cours de concentration professionnelle	des cours de concentration professionnelle	des cours de concentration professionnelle	
Les autres élèves	un cours complémentaire	un cours complémentaire	des cours complémentaires	des cours complémentaires	des cours complémentaires

(1) a) Les cours d'anglais langue seconde sont facultatifs en 5e secondaire.

b) Les cours de français langue seconde sont obligatoires en 5e secondaire. Voir aussi 08–00–12–09 (q).

(2) Les Arts: cette appellation recouvre les cours d'arts plastiques, de musique et d'expression dramatique qui doivent être suivis en 1ère ou en 2e secondaire (au choix).

(3) Techniques / sciences familiales. Il s'agit de l'initiation à la technologie ou du programme de sciences familiales que l'élève doit entreprendre en 1ère secondaire ou en 2e secondaire (au choix).

Les élèves engagés dans un programme de formation professionnelle requérant moins de cinq années d'études remplacent ces disciplines par l'exploration technique en 2e secondaire.

(4) Les élèves sont tenus de s'inscrire à un cours d'histoire nationale et, si possible, de géographie nationale en 3e, 4e ou 5e secondaire.

(Voir paramètres 5, page 5)

Pour les élèves inscrits à un programme de formation professionnelle qui requiert 4 ou 5 années d'études, les commissions scolaires pouvant offrir, à titre expérimental, un programme d'histoire nationale, devront en faire la demande à la Direction générale du développement pédagogique avant le 1er avril 1977 (une circulaire traitant de ce programme parviendra aux commissions scolaires, le 15 février prochain).

Les élèves qui prévoient, après secondaire 2, s'inscrire à un programme de formation professionnelle d'une durée de 5 ans, doivent prendre un cours d'histoire nationale en secondaire 3.

Dans les commissions scolaires qui n'offriraient pas ce programme expérimental, les élèves qui n'ont pas pu s'inscrire à un programme d'histoire nationale au niveau de secondaire 3 peuvent provisoirement être exemptés de cette obligation.

(5) Compte tenu des exigences des programmes d'enseignement professionnel, des aménagements s'imposent dans la répartition du temps consacré aux différentes disciplines en 4e ou 5e secondaire selon le cas, pour les élèves engagés dans un programme de formation professionnelle, sans déroger pour autant au minimum de temps prescrit pour l'enseignement de la langue maternelle et au temps prescrit par les règlements des Comités catholique et protestant pour l'enseignement moral et religieux.

08–00–12–09 Cours de formation générale

L'ouverture des cours de formation générale suivants nécessite une autorisation préalable.

(a) Education physique (190-130, 230, 330, 432, 532) offert à approximativement 225 minutes/semaine.

(b) Mathématiques (281-552)

(c) Initiation à la technologie (294-210)

(d) Enseignement religieux de type culturel (482-431 et 482-531)

(e) Arts (570-320) cinéma - photo
(570-422) cinéma - photo
(570-522) cinéma - photo - télévision.

(f) Musique et Arts plastiques (573-542)

(g) Dans le cas des élèves qui reçoivent l'enseignement en langue anglaise, les cours où la langue française est utilisée, à titre expérimental, comme langue d'enseignement.

(h) Tous les cours expérimentaux.

N. B.: Ces cours sont décrits dans l'annuaire des cours de formation générale (01).

08-00-12-10 Cours de formation professionnelle

L'organisation des programmes de formation professionnelle fait l'objet des directives 08–02–09 et 08–02–10 du Recueil des règles de gestion.

08-00-12-11 Élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

L'organisation de certains enseignements pour les élèves en difficulté d'apprentissage fait l'objet de la directive 08–02–08 du Recueil des règles de gestion.

08-00-12-12 La présente directive entre en vigueur le 1er juillet 1977.

APPENDICE IV

Réflexion sur ma connaissance de la clientèle de voie allégée

(questionnaire)

REFLEXION SUR MA CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE DE VOIE ALLEGEE

Nous vous demandons de faire connaître votre opinion personnelle par rapport à un certain nombre d'énoncés en cochant sur la feuille réponse la case indiquant la position qui se rapproche le plus de la vôtre; ainsi vous pourrez:

Etre complètement d'accord	(C.A.)
Etre assez d'accord	(A.A.)
Etre assez en désaccord	(A.D.)
Etre complètement en désaccord	(C.D.)

N.B.: - Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.
- Pour répondre il est important de garder la notion de voie allégée, et non de niveau secondaire I.

Décembre 1976

REFLEXION SUR MA CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE DE VOIE ALLEGEE

1- L'école dans la forme actuelle que nous lui connaissons existe d'abord et avant tout en fonction des élèves "moyens".

2- Cette clientèle exige une plus forte individualisation de l'enseignement. Il est parfois nécessaire d'amener chacun individuellement à la réussite.

3- Avec cette clientèle, il est important d'insister sur la langue écrite puisque c'est là que résident les principales lacunes.

4- Ces étudiants ne possèdent pas beaucoup d'idéal.

5- De la part du maître, il est nécessaire de posséder une connaissance et un souci de chacun.

6- A la fin de leur cours secondaire, face à un problème, ils devraient pouvoir être capables de vérifier l'exactitude de leurs hypothèses et de leurs solutions.

7- Ils ne possèdent pas une bonne intelligence visuelle.

8- Des objectifs de développement socio-affectif sont des éléments négligés dans l'élaboration des programmes de cette clientèle.

9- Ces étudiants sont souvent trop plein d'assurance dans les gestes qu'ils posent.

10- Il faut savoir garder beaucoup de distance dans nos rapports avec ces élèves.

11- Il est nécessaire que ces étudiants mémorisent des connaissances mathématiques, après les avoir bien comprises.

12- Leur intelligence est davantage analytique et verbale.

13- Ces élèves supportent difficilement la présence d'un grand nombre de professeurs. Ils préfèrent une relation stable et suivie.

14- Il faut créer au maximum les situations qui favorisent l'action et la réalisation de travaux concrets afin d'exploiter leur intelligence visuelle et intuitive.

15- On devrait multiplier les exercices de compréhension de textes (oraux et écrits).

16- Ils sont des ratés en puissance et risquent de le devenir s'ils ne reçoivent pas l'attention nécessaire dans un milieu scolaire.

17- Ils ont besoin de fortes relations interpersonnelles.

18- Ils sont capables d'utiliser les nombres pour compter, mesurer et ordonner.

19- La voie allégée est une nouvelle appellation de la voie E.P.S.C. et recouvre la même clientèle.

20- Les critères actuels de sélection de l'étudiant en voie allégée sont suffisants.

21- L'étudiant de voie allégée devrait, à la fin de son cours secondaire, pouvoir connaître et appliquer les propriétés de figures géométriques.

22- Il faut savoir les mâter et les tenir; ensuite on pourra leur faire confiance.

23- Il est important d'habituer l'élève à travailler efficacement en équipe.

24- A la fin de leur cours secondaire, il sera impossible pour eux de schématiser la réalité à l'aide de représentations graphiques, de diagrammes et de formules.

25- Le proverbe chinois suivant:

"J'entends et j'oublie
je vois et je me rappelle
je fais et je comprends",

s'applique à la clientèle de voie allégée.

26- Il est primordial que ces élèves puissent maîtriser les données d'une analyse grammaticale correcte.

27- Ces élèves arrivent à l'adolescence sans conscience précise de leurs vrais intérêts, faute d'avoir rarement été mis en contact avec les choses qu'ils auraient pu aimer.

28- Le nombre d'élèves par groupe ne devrait pas dépasser 18.

29- Ces étudiants possèdent un besoin aigu de mouvement et de changement.

30- Il n'est pas très important que l'enseignant soit capable de relation individuelle fonctionnelle.

31- A la fin du secondaire, ils devraient pouvoir être capables d'imaginer et de mettre en oeuvre une suite d'étapes logiquement reliées pour arriver à la solution d'un schéma.

32- Chez l'étudiant de voie allégée, l'intelligence intuitive prend plus de place que l'intelligence analytique.

33- Leur intérêt est souvent immédiat. Ils s'essoufflent souvent à travailler sur des projets à long terme.

34- Il serait utile que cette clientèle ait accès à des cours de récupération.

35- A la fin de leur cours secondaire, ils devraient pouvoir manipuler la plupart des appareils audio-visuels utilisés en classe.

36- Il est facile pour eux de percevoir l'ordre de grandeur des solutions d'un problème avant de s'engager dans le détail.

37- Il est important que ces élèves maîtrisent les objectifs d'enseignement de la classe de français de la voie régulière.

38- Par le peu d'énergie dépensée en considération des besoins de cette clientèle, l'école perpétue souvent leur échec scolaire.

39- Ils sont capables d'initiative et d'autonomie.

40- Il est utopique de faire accéder ces élèves à des réalités culturelles.

41- Ce type d'étudiant est incapable de faire preuve d'intuition ou d'imagination dans la résolution de problèmes.

42- La classification inadéquate de l'étudiant en voie allégée a des conséquences néfastes.

43- L'étudiant de voie allégée en provenance de l'élémentaire doit subir parfois difficilement, les différences d'encadrement scolaire (élémentaire - secondaire).

44- Il est possible de développer chez eux, le goût de réaliser des activités reliées au français et à la mathématique.

45- L'étudiant de voie allégée a la résistance voulue pour absorber l'étiquette (allégée) sans en être affecté.

46- A prime abord, les matières dites académiques réussissent à motiver cette clientèle.

47- Il est nécessaire de leur faire saisir l'importance de l'apprentissage souhaité.

48- Ces étudiants doivent pouvoir développer une attitude critique face au processus de résolutions de problèmes scolaires.

49- Ce sont des étudiants différents des autres (voie régulière) et moins capables de réalisations intéressantes.

50- Parfois les étudiants de cette clientèle sont souvent désavantageusement comparés par des personnes qui constitudent l'encadrement scolaire.

51- Il est préférable d'organiser un modèle d'encadrement scolaire où la voie allégée est traitée comme la partie d'un tout, sans considération des besoins spécifiques de la clientèle.

52- La pédagogie traditionnelle les rend encore plus rébarbatifs que les étudiants de voie régulière.

53- Souvent, beaucoup de ces étudiants se dévaluent face aux étudiants de voie régulière.

54- Présenter à ces élèves une activité sous la forme d'un jeu est néfaste car cela risque de fausser les buts du cours et de créer un certain intérêt aux dépens de l'apprentissage souhaité.

55- Ils devraient pouvoir saisir le sens de courts messages. [Apprentissage souhaité.]

56- Ils doivent pouvoir découvrir de nouveaux résultats à partir d'un certain nombre de données. [Apprentissage souhaité.]

57- Ils ont besoin de s'identifier à une tâche, à un groupe ou à une personne.

58- Actuellement le principal d'école est mal instrumenté pour étiqueter l'étudiant de voie allégée.

59- Pour permettre aux élèves de découvrir leurs vrais intérêts, il est important de leur offrir souvent l'occasion de s'exprimer librement par la parole et l'action et de les encourager à le faire.

60- Il faut tout mettre en oeuvre pour leur faire acquérir des connaissances utiles, d'ordre pratique car la majorité de cette clientèle sera destinée à exercer un métier.

61- Il est possible de leur apprendre à établir des relations entre divers éléments.

62- Il faut développer progressivement chez eux un esprit critique face aux messages quotidiens de la radio, de la télévision, du cinéma, de la publicité.

63- Ils possèdent un comportement très peu émotif.

64- Ils devraient pouvoir utiliser les variables dans certaines formules. [Apprentissage souhaité.]

65- L'exploitation de la créativité doit être parmi les premiers objectifs dans les stratégies d'enseignement du professeur de voie allégé.

/————————————————————/

REFLEXION SUR MA CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE DE VOIE ALLEGEE

Enseignant	1: voie allégée	☐
	2: voie E.P.S.C.	☐
	3: élémentaire	☐
Principal	4: élémentaire	☐
	5: secondaire	☐
Services de l'enseignement et aux Etudiants	6: cadre	☐
	7: professionnel	☐
Autres	8:	☐

Légende: C.A. : complètement d'accord
A.A. : assez d'accord
A.D. : assez en désaccord
C.D. : complètement en désaccord

	C.A.	A.A.	A.D.	C.D.		C.A.	A.A.	A.D.	C.D.		C.A.	A.A.	A.D.	C.D.
1-	☐	☐	☐	☐	26-	☐	☐	☐	☐	51-	☐	☐	☐	☐
2-	☐	☐	☐	☐	27-	☐	☐	☐	☐	52-	☐	☐	☐	☐
3-	☐	☐	☐	☐	28-	☐	☐	☐	☐	53-	☐	☐	☐	☐
4-	☐	☐	☐	☐	29-	☐	☐	☐	☐	54-	☐	☐	☐	☐
5-	☐	☐	☐	☐	30-	☐	☐	☐	☐	55-	☐	☐	☐	☐
6-	☐	☐	☐	☐	31-	☐	☐	☐	☐	56-	☐	☐	☐	☐
7-	☐	☐	☐	☐	32-	☐	☐	☐	☐	57-	☐	☐	☐	☐
8-	☐	☐	☐	☐	33-	☐	☐	☐	☐	58-	☐	☐	☐	☐
9-	☐	☐	☐	☐	34-	☐	☐	☐	☐	59-	☐	☐	☐	☐
10-	☐	☐	☐	☐	35-	☐	☐	☐	☐	60-	☐	☐	☐	☐
11-	☐	☐	☐	☐	36-	☐	☐	☐	☐	61-	☐	☐	☐	☐
12-	☐	☐	☐	☐	37-	☐	☐	☐	☐	62-	☐	☐	☐	☐
13-	☐	☐	☐	☐	38-	☐	☐	☐	☐	63-	☐	☐	☐	☐
14-	☐	☐	☐	☐	39-	☐	☐	☐	☐	64-	☐	☐	☐	☐
15-	☐	☐	☐	☐	40-	☐	☐	☐	☐	65-	☐	☐	☐	☐
16-	☐	☐	☐	☐	41-	☐	☐	☐	☐	66-	☐	☐	☐	☐
17-	☐	☐	☐	☐	42-	☐	☐	☐	☐	67-	☐	☐	☐	☐
18-	☐	☐	☐	☐	43-	☐	☐	☐	☐	68-	☐	☐	☐	☐
19-	☐	☐	☐	☐	44-	☐	☐	☐	☐	69-	☐	☐	☐	☐
20-	☐	☐	☐	☐	45-	☐	☐	☐	☐	70-	☐	☐	☐	☐
21-	☐	☐	☐	☐	46-	☐	☐	☐	☐	71-	☐	☐	☐	☐
22-	☐	☐	☐	☐	47-	☐	☐	☐	☐	72-	☐	☐	☐	☐
23-	☐	☐	☐	☐	48-	☐	☐	☐	☐	73-	☐	☐	☐	☐
24-	☐	☐	☐	☐	49-	☐	☐	☐	☐	74-	☐	☐	☐	☐
25-	☐	☐	☐	☐	50-	☐	☐	☐	☐	75-	☐	☐	☐	☐

****

N.B.: Date de remise de la feuille réponse: avant le 22 décembre.

APPENDICE V

Test de français: acquisition de fin primaire

Commission scolaire
Abitibi

FRANCAIS

Durée: 2:00 (heures)

Directives:

Ce test de français comprend 50 questions obligatoires.

- Après avoir complété l'espace servant à l'identification, l'étudiant répond sur la feuille-réponses destinée à cette fin.

- Sur sa feuille-réponses, l'étudiant indique par une lettre son choix de réponse pour chacune des questions.

Ex.: Question: Quel est le contraire (antonyme) de "punir"?

Choix de réponses: a) frapper b) corriger
c) expliquer d) récompenser
e) reprocher

Réponse à indiquer sur la feuille: [d]

N.B.: Avant de remettre la copie au surveillant, il est important de vérifier si la feuille-réponses est complétée.

1- Parmi les mots ci-dessous, lequel est de la même famille que le mot "MER"?

a) merle b) merveille c) émerveillement d) marin e) mère

2- Le verbe "finir" à l'impératif présent, deuxième personne du pluriel devient:

a) finiries b) finissies c) finis d) fini e) finissez

3- LIS LE TEXTE ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

Tous les canards sont d'excellents nageurs, mais les canards sauvages, eux, sont des oiseaux qui volent très vite. Ils peuvent voler très longtemps, presque toute la journée et plusieurs jours de suite. L'oiseau qui vole en tête ne se trompe jamais de direction. Lorsqu'il est fatigué, il va en queue et un autre prend la tête.

Quelle est l'idée principale?

a) Le canard sait nager.

b) Les canards sont d'excellents nageurs.

c) Les canards sauvages peuvent voler très vite et longtemps.

4- Si je te dis: "Pierre demande si vous avez lu ce livre", s'agit-il alors d'une phrase?

a) affirmative b) négative c) interrogative d) exclamative

e) aucune de ces réponses suggérées

5- Détermine la phrase qui exprime un sentiment de colère.

a) Que vous êtes hypocrite!

b) Que je suis bien, assis sur cette chaise!

c) Un autre bambin connut une mort affreuse.

d) Il atterrit sur la tête.

e) Oh! quelle belle fleur!

6- Dans la phrase suivante de quel temps de verbe s'agit-il?

Il a cherché le trésor dans l'île.

a) présent b) passé composé c) imparfait d) aucune de ces réponses

7- "S'emporter comme une soupe au lait" signifie:

a) Qu'il s'agit d'une nourriture simple.

b) Que c'est une soupe faible en graisse.

c) S'abandonner facilement à la colère.

d) Que lorsqu'on est mécontent, il faut manger une soupe au lait.

8- Laquelle des phrases suivantes est exclamative?

a) Paul aime bien manger.

b) Je ne cours pas très rapidement.

c) J'ai complètement oublié!

d) Je ne sais pas si j'irai.

e) Pratiques-tu un sport quelconque?

9- Voici une table des matières d'un livre de bibliothèque. Observe-la et réponds à la question.

1. L'époque pré-historique..... 4
2. Le renard..... 8
3. Voici venir les merles..... 19
4. Un faon espiègle..... 26
5. De l'herbe tendre pour Lapinot..... 30
6. Conclusion..... 32

Quel chapitre pourrait te raconter de mauvais tours joués par un animal?

a) premier b) deuxième c) troisième d) quatrième e) cinquième
f) sixième

10- LIS LA PHRASE SUIVANTE ET REPONDS A LA QUESTION.

Le dentiste a obturé une carie _____.

Quel mot compléterait le mieux la phrase?

a) dentale b) dentifrice c) dentition d) dentaire
e) aucune de ces réponses n'est bonne

11- Dans la phrase suivante quel pronom manque pour compléter la phrase?

"Il faudrait que tu téléphones à Juliette; _____
pourrait te dire où sont tes patins".

a) tu b) vous c) elle d) ils e) il

12- LIS LE TEXTE CI-DESSOUS ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

Attendue comme une chose nouvelle, la première neige tombe enfin.
Le nez collé à la fenêtre de la cuisine, Julie contemple la blanche
avalanche.

Quel sentiment éprouve Julie?

a) tendresse b) émerveillement c) angoisse d) inquiétude e) tristesse

13- LIS LA PHRASE SUIVANTE ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

"Ce garçon, très serviable, a rendu service à _____ homme infirme".

Quel mot doit-on écrire à la place du "tiret"?

a) cet b) cette c) ces d) ses

14- Le verbe "avoir" conjugué à la deuxième personne du singulier du futur devient?

a) aura b) aurais c) aurez d) auras e) auries

15- Choisis le titre qu'on pourrait donner au texte ci-dessous.

Le livre de recettes est ouvert. Maman montre à Nicole à préparer le mélange. Elles mesurent chaque ingrédient. Le four est déjà chaud.

a) Maman et Nicole se préparent à aller au restaurant.

b) Elles font le ménage.

c) Elles lavent la vaisselle.

d) Maman aide Nicole à se confectionner une robe.

e) Nicole veut apprendre à cuisiner.

16- Selon l'ordre alphabétique, quel mot ci-dessous viendrait en deuxième lieu dans le dictionnaire?

a) main b) maigre c) mais d) maillot e) maître

17- Quelle phrase exprime une circonstance de temps?

a) Suffit de la sortir de sa poche.

b) Et le voilà prêt.

c) Tout en jouant on apprend de nouveaux trucs.

d) On s'exerce seul à midi.

18- LIS LE TEXTE ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

"Comme il surveillait ses lignes, une des baguettes vertes qui servaient de flotteurs piqua brusquement du nez. Il rentra ses rames sans heurter le bateau. Il se pencha vers la ligne et la prit délicatement entre le pouce et l'index de la main droite".

Que fait l'homme dans ce texte?

a) Il pêche à la ligne

b) Il conduit un bateau

c) Il travaille au port

d) Il pêche au harpon

e) Il rame

19- Quel est le féminin de "long"?

a) longe b) longueur c) longuette d) longine e) longue

20- Quelle phrase renferme une comparaison?

a) La lune se lève dans un ciel clair.

b) Comme le soleil se levait, il arriva.

c) Cette maison est belle comme un château.

d) J'aime entendre cette belle musique.

e) Aucune de ces réponses n'est bonne.

21- Quelle série de mots est placée dans l'ordre alphabétique?

a) documenter, document, documentaire, documentaliste, documentation.

b) document, documenter, documentaire, documentaliste, documentation.

c) document, documentaire, documentaliste, documentation, documenter.

22- Trouve le contraire (antonyme) du mot souligné dans la phrase ci-dessous:

La note de la classe est inférieure à la moyenne.

a) égale b) supérieure c) satisfaisante d) en dessous de

23- Retiens le déterminant qui va avec le nom "journaux".

a) le b) mon c) un d) tes e) ton

24- LIS LE TEXTE ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

1) Moins de cinquante personnes se sont rassemblées au salon funéraire avant le départ du cortège, ce qui a fait dire au comédien Jean Duceppe: "Je trouve ça bien dommage. Vous consacrez cinquante ans de votre vie au public et le jour où vous décédez, tout le monde vous a oublié".

2) Cependant, un bon nombre de grands noms du spectacle attendaient la dépouille mortelle de Germaine Giroux sur le parvis de l'église St-Léon de Westmount.

Quelle est l'idée principale qui se dégage du deuxième paragraphe?

a) Germaine Giroux a été inhumée à St-Léon.

b) Plusieurs artistes attendaient sur le parvis de l'église.

c) St-Léon est dans le comté de Westmount.

d) Germaine Giroux était un grand nom du spectacle.

e) Aucune des réponses précédentes.

25- Un groupe de mots a été ajouté à chacune des phrases suivantes, mais l'une de ces phrases ainsi modifiées n'a plus de sens. Laquelle? (le groupe de mots ajouté est souligné).

a) Regarde l'âne qui broute l'herbe dans le champ de mon père.

b) Ma petite sœur joue avec sa poupée qui pleure.

c) Mon frère envoie à son correspondant une lettre qui demeure à La Sarre.

d) Les trois filles qui n'ont pas encore raté une question sont toujours debout.

e) Jeanne a remis à la maîtresse les bonbons qu'elle a ramassés dans la cour.

26- Parmi les mots de chaque série, quel est celui qui a le sens de plus petit:

A cause du suffixe "ette"?

a) omelette b) palette c) serviette d) fillette

27- LIS LE TEXTE SUIVANT ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

"L'album, Le Temple du Soleil, raconte comment sept savants sont tombés dans le coma. Tintin se rend au Pérou pour trouver le moyen de guérir ces savants. Après de multiples difficultés, il rencontre des survivants de la civilisation Inca. Ces derniers finissent par accepter de guérir les savants."

Quelle est l'idée principale du texte précédent?

a) Tintin, sept savants et les Incas.

b) Tintin tombe dans le coma.

c) Tintin obtient des Incas la guérison de savants malades.

d) Tintin se rend au Pérou mais non sans difficulté.

28- Parmi les phrases suivantes, trouve celle où l'expression soulignée correspond au groupe-sujet.

a) Nous sommes des jeunes fort enthousiastes.

b) Les bêtes de somme travaillent fort.

c) Additionner, c'est faire la somme de plusieurs nombres.

d) L'après-midi, il fait un somme.

e) Somme toute, je n'y crois pas.

29- Le mot "lettre" a plusieurs significations, dans quelle phrase ou expression a-t-il le sens de communication par écrit?

a) Exécuter des ordres à la lettre.

b) Recevoir des lettres par le courrier.

c) L'alphabet français a vingt-six lettres.

d) Cet ordre est écrit en toutes lettres.

e) Cette directive est restée lettre morte.

30- LIS LA PHRASE SUIVANTE ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

"La charité est patiente ( ) douce et bienfaisante."

Quel signe de ponctuation pourrait-on écrire à la place des parenthèses?

a) virgule b) point c) point-virgule d) point d'interrogation

e) points de suspension

31- Quel est l'adjectif qui manque?

Ces pays sont très _____.

a) beau b) belle c) belles d) beaux

32- Parmi les mots suivants, quel est celui dont la particule "in" a un sens négatif?

a) incapacité b) introduire c) incident d) influence

e) invention

33- Si l'on dit: "La chaleur gagne la chambre". Est-ce que c'est parce que?

a) Ils n'avaient pas de fer.

b) Il pleut.

c) Il neige.

d) Ils n'exploitent plus la mine.

e) Le soleil plombe dans la pièce.

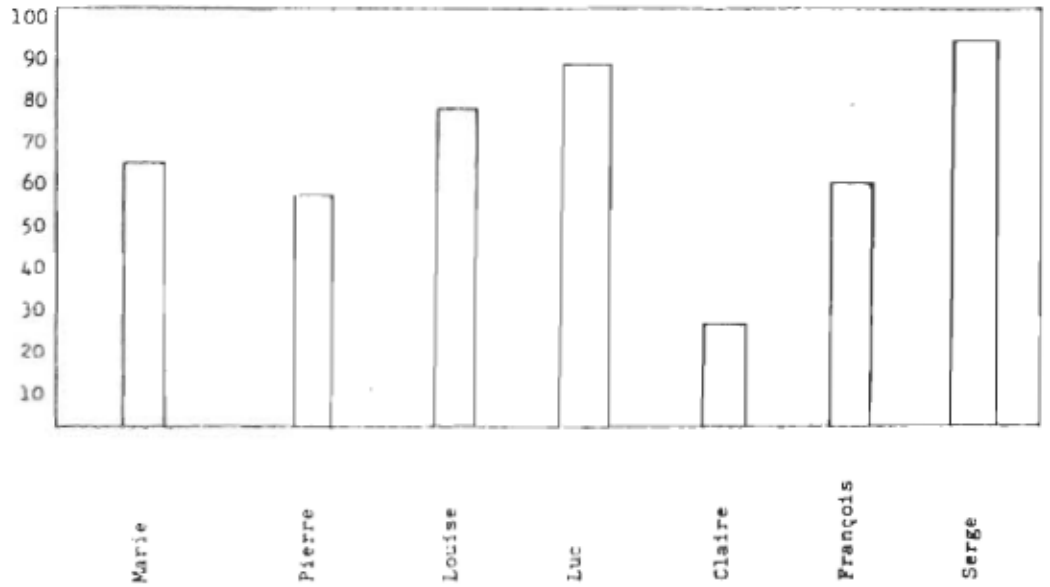
34- Détermine le groupe-complément dans la phrase suivante:

Françoise achètera deux oranges.

a) Françoise b) Françoise achètera c) Achètera deux oranges

d) Oranges e) Deux oranges

35- Si tu analyses le graphique ci-dessous, trouve la personne qui a la deuxième meilleure note.



a) Luc b) Serge c) Pierre d) François e) Marie

36- LIS LE TEXTE SUIVANT ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

"Un chasseur se promène dans la forêt. Il marche sans faire de bruit. Il aperçoit soudain un chevreuil. _____.
En s'approchant de l'animal, il se rend compte que la bête est morte."

Quelle phrase conviendrait pour compléter cet extrait de texte?

a) Il calcule la distance qui le sépare de l'animal.

b) Il oublie de mettre une balle.

c) Le soleil l'aveugle.

d) L'animal regarde le chasseur.

e) Il épaule son fusil et tire.

37- Identifie le mot qui n'est pas de la même nature que les quatre autres.

a) grandement b) énormément c) firmament d) poliment e) agréablement

38- LIS LE TEXTE ET REPONDS A LA QUESTION CI-DESSOUS.

"Le ciel est orageux. Les éclairs sillonnent le firmament. Le vent souffle avec rage. Tout à coup le tonnerre éclate: une maison est en flamme... et peu de temps après, malgré l'aide courageuse des pompiers, une deuxième maison subit le même sort."

Quelle a pu être la cause de l'incendie de la deuxième maison?

a) Le manque de vigilance des pompiers

b) Le vent

c) L'absence de surveillance

d) Le manque d'eau

39- LIS LE TEXTE ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

"Thérèse se promène dans le jardin. Elle découvre que les arbres commencent à bourgeonner. Quelques fleurs se réveillent. Les oiseaux reviennent et commencent à construire leurs nids."

D'après toi, à quelle période de l'année pourrait se dérouler la scène qui suit?

a) Printemps b) Eté c) Automne d) Hiver

40- Détermine le groupe-verbal dans la phrase suivante:

Pierre a manqué son train.

a) Pierre b) a manqué c) son train d) Pierre a manqué e) manqué son train

41- Laquelle des suggestions dit la même chose que la phrase donnée?

Le frère de Gaston se prépare à partir en auto.

a) Gaston arrive.

b) Le frère de Gaston répare son auto.

c) Le frère de Gaston partira en auto.

42- Peux-tu me dire si l'expression "Les arbres" est:

a) masculin singulier b) masculin pluriel c) féminin singulier

d) féminin pluriel

43- Dans la liste des termes ci-dessous trouve celui qui se rapproche le plus du mot "coûteux".

a) varié b) joli c) dispendieux d) court e) long

44- Pour respecter l'ordre chronologique des événements, quelle phrase viendrait en deuxième lieu?

a) C'est l'heure du départ: tout le monde est joyeux.

b) Le chef établit l'horaire de la journée avec l'équipe.

c) L'équipe 4-H décide une randonnée en forêt.

d) Ensuite il confie à chacun une responsabilité.

45- Voici quatre fiches de bibliothèque:

A.	B.	C.	D.
L'électricité par Alain GREE Casterman, 1969 28 p.	L'énigme du souterrain par H. BUXEUIL Editions des Deux coqs d'or, 1968 247 p.	Comment jouer aux marionnettes par Nina MOREL Nathan, 1964 64 p.	La vie des animaux préhistoriques par Hector SANCHEZ PUYOL J. Dupuis, 1957 45 p.

Quel livre faudrait-il choisir pour une recherche sur les dinosaures?

a) L'électricité b) L'énigme du souterrain c) Comment jouer aux marionnettes

d) La vie des animaux préhistoriques e) Aucune de ces réponses n'est bonne

46- Détermine le groupe complément de lieu dans la phrase suivante.

Je te rencontrerai à la gare demain.

a) Je te rencontrerai b) rencontrerai à c) à la gare d) demain

47- Observe bien les illustrations ci-dessous et indique l'ordre logique dans lequel elles devraient se suivre.

1 2 3 4



a) 1 - 4 - 3 - 2 b) 2 - 3 - 4 - 1 c) 3 - 2 - 1 - 4 d) 2 - 1 - 3 - 4

e) 4 - 2 - 1 - 3

48- LIS LE TEXTE CI-DESSOUS ET REPONDS A LA QUESTION QUI S'Y RAPPORTE.

"Lucie se prépare à parler à un auditoire de cinquante personnes.
Avant de paraître, elle repasse une dernière fois son discours.
Tout va bien, elle n'a rien oublié.'.
Dès son apparition, le public applaudit. Elle salue, prononce
les premiers mots, hésite, bafouille et termine de façon maladroite."

Quelle conclusion peut-on tirer du comportement (façon d'agir) de Lucie?

a) la gêne b) la jalousie c) la distraction d) l'hypocrisie

49- Quelle phrase renferme un nom propre?

a) Le vieux capitaine aimait son navire.

b) Thomas est bientôt pris.

c) J'entrai dans l'eau bravement.

d) Je sens que rien ne résiste.

e) Aucune de ces réponses n'est bonne.

50- Lorsqu'on met au pluriel le nom "poteau", doit-on lui apporter une certaine modification?

a) Non, il ne varie pas.

b) Oui, il faut lui ajouter un "s".

c) Oui, il faut lui ajouter un "x".

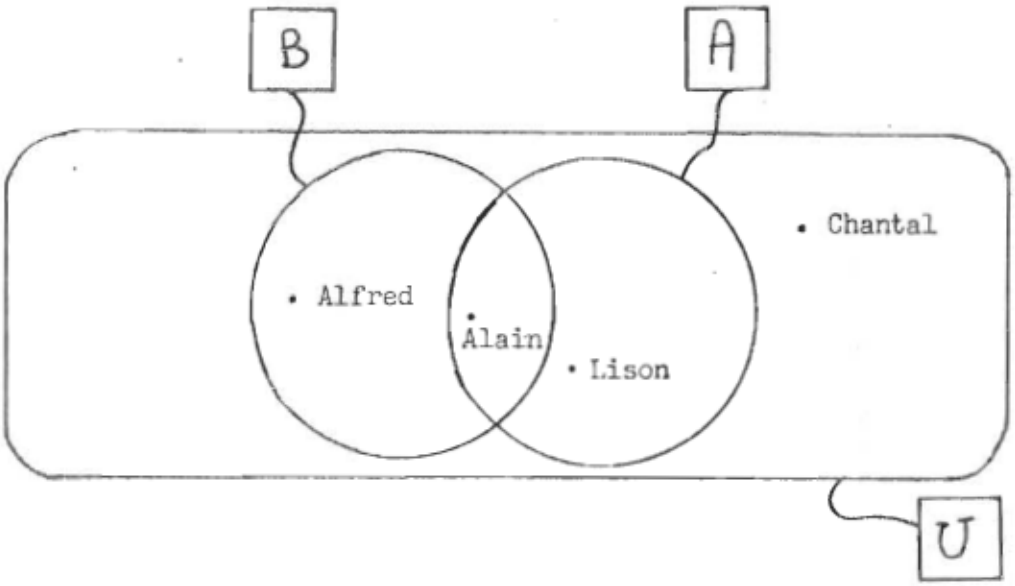
o - o - o - o - o - o - o - o - o - o

APPENDICE VI

Test de mathématiques: acquisitions de fin primaire

TEST DE MATHEMATIQUES

6e année - Mai 1976 (Rev. Oct. 76)



1. Laquelle des affirmations suivantes est fausse?

A) Alfred $\in B$, Alfred $\in U$ et Alfred $\notin A$

B) Alain $\in A$, Alain $\in B$ et Alain $\in U$

C) Lison $\in A$, Lison $\notin B$ et Lison $\in U$

D) Chantal $\notin A$, Chantal $\notin B$ et Chantal $\notin U$

2. Quelle est la valeur de n dans:

$(6 \times 10 \times 10 \times 10) + (n \times 10 \times 10) + (3 \times 10) + 7 = 6\,837$

A) 800

B) 8

C) 8 X 10

D) 8000

3. Mon père prend 3 heures pour parcourir une distance de 165 kilomètres. Quelle est sa vitesse moyenne à l'heure?

A) 55 kilomètres par heure

B) 35 kilomètres par heure

C) 51 kilomètres par heure

D) 495 kilomètres par heure

4. Si Linda obtient le 3/4 des points à un examen, quel pourcentage aura-t-elle obtenu?

A) 34%

C) 75%

B) 25%

D) 85%

5. Effectue l'opération suivante: 125,30 + 18,7 + 14,412

A) 158,412

C) 271,29

B) 126,899

D) 15,8412

6. Place les entiers relatifs de l'ensemble suivant $\{5, -1, 0, -3\}$ par ordre de grandeur, du plus petit au plus grand.

A) $\{0, 5, -1, -3\}$

C) $\{0, -1, -3, 5\}$

B) $\{-1, -3, 0, 5\}$

D) $\{-3, -1, 0, 5\}$

7. Si $5 + n > 10$ alors...

A) $n = 6$

B) $n = 2$

C) $n = 4$

D) $n = 0$

8. Quel est le meilleur achat?

A) 1 kilogramme de friandises pour $3,50

B) 1000 grammes de friandises pour $3,00

C) 100 grammes de friandises pour $1,00

D) 1 gramme de friandises pour $0,10

9. Quelle suite contient des fractions équivalentes à 2/3?

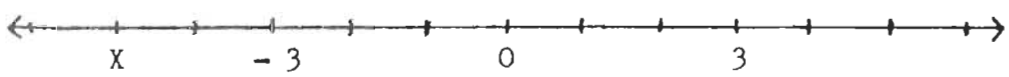
A) $\{4/12 , 5/15 , 6/18\}$

B) $\{3/12 , 4/16 , 5/20\}$

C) $\{8/12 , 10/15 , 12/18\}$

D) $\{5/6 , 10/12 , 15/18\}$

10. A quel nombre entier relatif correspond le point X sur cette droite numérique?



A) - 5

B) - 4

C) 5

D) - 1

11. Quelle est la valeur de Y ?

$$Y \times 4 = 6 \times 12$$

A) 72

B) 16

C) 24

D) 18

12. A quelle fraction correspond le point B sur la droite numérique?



A) 3/8

B) 1/4

C) 2/4

D) 2/7

13. Le résultat de la soustraction est:

602 - 138 = ?

A) 564

B) 464

C) 740

D) 474

14. Un marchand de fruits achète 5 caisses contenant chacune 18 paniers de 2 douzaines d'oranges par panier. Combien de douzaines d'oranges a-t-il achetées?

A) 182 douzaines

B) 90 douzaines

C) 180 douzaines

D) 36 douzaines

15. Quelle propriété de l'addition est illustrée ci-dessous?

$$15 + 12 = 12 + 15$$

A) Associativité

B) Elément neutre

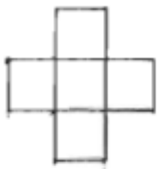
C) Commutativité

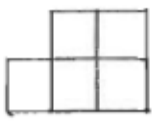
D) Elément absorbant

16. Quelle est la figure dont l'aire mesure 5 carrés-unités ☐ et le périmètre, 10 segments-unités (---)?

A) 

B) 

C) 

D) 

17. Ghislain veut s'équiper pour le camping. Il possède $1000,00. Il achète une tente $250,96, un sac de couchage $42,49 et un canot de $312,00. Combien lui restera-t-il d'argent?

A) $605,45

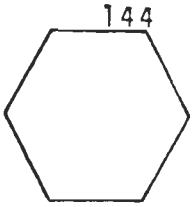
B) $405,65

C) $394,55

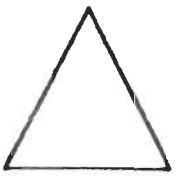
D) $395,55

18. Laquelle parmi les figures suivantes:









a plus de 3 côtés égaux?

A) 

C) 

B) 

D) 

19. $6994 \div 26 = ?$

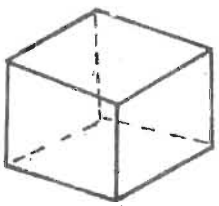
Le résultat est:

A) 260

C) 269

B) 268 r 12

D) 270



20. Dans un cube tu as combien de faces, de sommets et d'arêtes?

Laquelle parmi les réponses suivantes est bonne?

A) 5 faces, 8 sommets et 8 arêtes

B) 6 faces, 8 sommets et 8 arêtes

C) 6 faces, 8 sommets et 12 arêtes

D) 5 faces, 8 sommets et 12 arêtes

21. Le plus grand facteur commun aux deux nombres suivants 36 et 42 est:

a) 7 b) 6 c) 2 d) 12

22. Le nombre 3 est:

a) un nombre pair
b) un nombre composé
c) un nombre premier
d) un multiple de 6

23. Place en ordre croissant l'ensemble des fractions suivantes:

$$\{5/16,\ 5/8,\ 3/4,\ 1/2\}$$

A) $\{5/16,\ 1/2,\ 5/8,\ 3/4\}$ C) $\{5/16,\ 1/2,\ 3/4,\ 5/8\}$

B) $\{1/2,\ 3/4,\ 5/8,\ 5/16\}$ D) $\{5/8,\ 1/2,\ 3/4,\ 5/16\}$

24. Si tu fais subir à:  une rotation de 1/4 de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, tu obtiens:

A)  C) 

B)  D) 

25. (30x508) x (22x1) x (3x0) = ?
Le résultat est:

A) 1
C) 1005 840
B) 0
D) 335 280

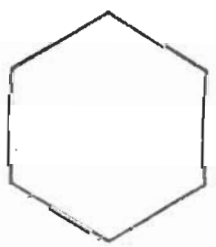
26. Mme Grondin partage une pizza en 5 parties égales. Chaque partie vaut:

A) 0,25 de la pizza
C) 0,2 de la pizza
C) 0,4 de la pizza
D) 0,5 de la pizza

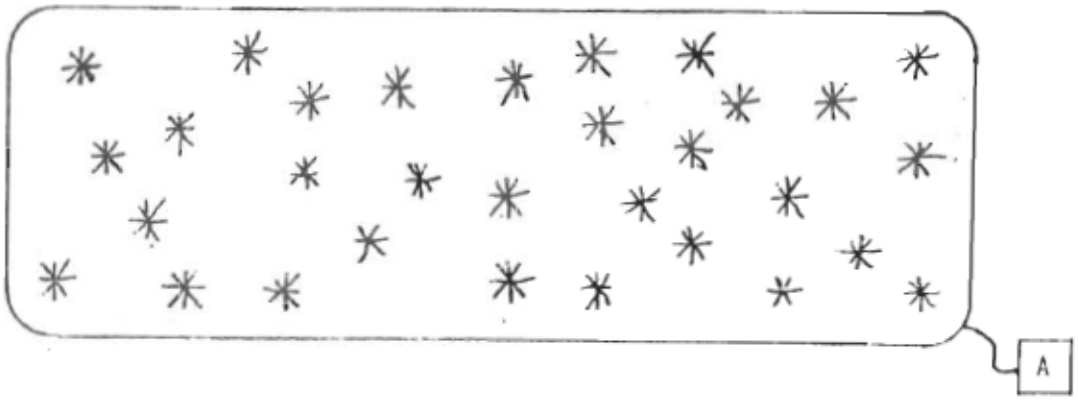
27. 887 x 46 = ?
Le résultat de la multiplication est:

A) 41 262
C) 40 262
B) 41 222
D) 40 802

28. Dans la figure ci-contre, combien peut-on tracer de diagonales en tout?



A) 3
C) 12
B) 9
D) 18



29. Exprime en base cinq (5) le nombre d'éléments compris dans l'ensemble A.

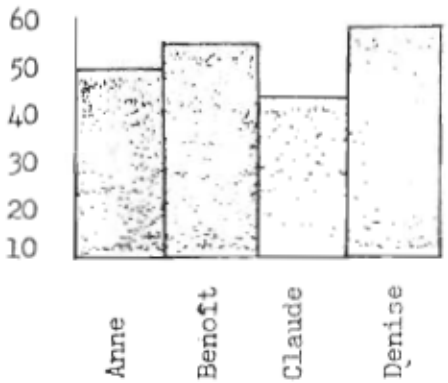
A) 511 cinq

C) 111 cinq

B) 101 cinq

D) 11 cinq

30. Sur un diagramme on a indiqué l'âge des personnes suivantes: Anne, Benoît, Claude, Denise.
Trouve celle qui est âgée de 55 ans.



A) Anne

C) Claude

B) Benoît

D) Denise

NOM DU TEST: _____

ECOLE: _____ DEGRE: _____ GROUPE: _____

NOM & PRENOM: _____ CODE PERMANENT: _____

PAROISSE: _____ PROFESSEUR: _____

CLASSEMENT 75-76: _____

FEUILLE - REPONSES

1. ☐	18. ☐	35. ☐
2. ☐	19. ☐	36. ☐
3. ☐	20. ☐	37. ☐
4. ☐	21. ☐	38. ☐
5. ☐	22. ☐	39. ☐
6. ☐	23. ☐	40. ☐
7. ☐	24. ☐	41. ☐
8. ☐	25. ☐	42. ☐
9. ☐	26. ☐	43. ☐
10. ☐	27. ☐	44. ☐
11. ☐	28. ☐	45. ☐
12. ☐	29. ☐	46. ☐
13. ☐	30. ☐	47. ☐
14. ☐	31. ☐	48. ☐
15. ☐	32. ☐	49. ☐
16. ☐	33. ☐	50. ☐
17. ☐	34. ☐	

* - * - *

APPENDICE VII

Test de français: acquisitions du début secondaire

Commission scolaire
Abitibi

FRANCAIS

Secondaire I

Durée: 2:00 (heures)

Directives:

Ce test de français comprend 50 questions.

- Les élèves de secondaire I régulier répondent aux 50 question.

- Les élèves de secondaire I allégé répondent aux questions nos 1 à 40 inclusivement.

Après avoir complété l'espace servant à l'identification, l'étudiant répond sur la feuille-réponses destinée à cette fin.

N.B.: Avant de remettre la copie au surveillant, il est important de vérifier si la feuille-réponses est complétée.

1- Quelle est, parmi les phrases suggérées, celle qui exprime le mieux le conseil de l'auteur dans le texte ci-dessous?

Texte: "Tu as déjà vu de ces nageurs amateurs hésiter longuement avant de plonger dans l'eau un peu froide. Ils trempent une main, puis l'autre, puis un orteil ou deux, se mouillent les avant-bras, rajustent leur maillot, s'essuyent les pieds sur un paillasson imaginaire, tout cela avec l'air entendu de le faire exprès. Or, sans se l'avouer, ils passent ainsi des minutes pénibles et parfaitement inutiles. C'est un peu - mais alors en beaucoup plus long - ce que certains élèves font, quand il s'agit de se mettre à l'ouvrage. Tu sais qu'un travail t'attend. Prends la décision bien carrée de le faire ou de ne pas le faire. Ne reste pas hésitant, vague, transi sur le bord. Si tu décides - et je l'espère - de faire ton travail, brusquement comme si tu éclatais, saute à ta table de travail. Tu n'y seras pas deux minutes, que tu y resteras sans effort. Pour beaucoup, la difficulté n'est pas de travailler, mais de commencer à travailler. Ecourte donc ce déplaisant commencement en te précipitant sur ton travail. Tu seras alors comme une roue qui continue de tourner toute seule, longtemps après avoir reçu un coup de départ."

Férir, Georges, Comment étudier, p. 43

A) Il ne faut pas hésiter au bord de la piscine.

B) Il faut travailler vite les deux premières minutes.

C) La difficulté n'est pas de commencer à travailler.

D) Il faut se mettre au travail rapidement.

2- Par la lecture du texte ci-dessous, quel sens donnes-tu au mot souligné?

Texte: La cordée

Il y a, dans toute ascension, un moment particulièrement émouvant: c'est celui où le guide déplie la corde et où chacun des membres de la caravane lie son sort à celui des autres. La cordée se forme.

A) Partie antérieure, transparente de l'oeil

B) Groupe d'alpinistes reliés les uns aux autres par une corde

C) Avoir des façons d'agir communes

D) Façon d'empiler du bois

F) Arbre marqué de façon particulière pour séparer

3- Le mot "lettre" a plusieurs significations, dans quelle phrase ou expression a-t-il le sens de communication par écrit?

A) Exécuter des ordres à la lettre.

B) Recevoir des lettres par le courrier.

C) L'alphabet français a vingt-six lettres.

D) Cet ordre est écrit en toutes lettres.

F) Cette directive est restée lettre morte.

4- Quel est le féminin du mot inventeur?

5- Dans la liste ci-dessous, quel est le verbe du deuxième groupe?

A) venir B) tenir C) remplir D) mourir F) courir

6- Comment écrit-on le verbe finir à la troisième personne du singulier, au présent de l'indicatif?

7- Que signifie l'expression soulignée?

Il y avait beaucoup de convives au réveillon de Noël.

A) des cadeaux

B) des bonnes choses à manger

C) de la musique

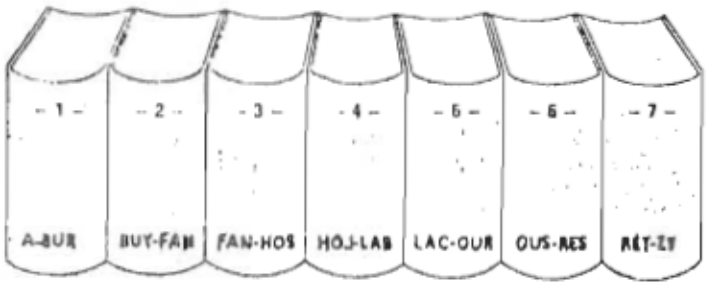
D) des personnes invitées au repas

E) des garnitures sur le dessert

8- Quels sont les deux mots qui manquent à la phrase ci-dessous?

Une phrase commence toujours par une lettre _____
et se termine par un _____

9- Plusieurs encyclopédies utilisent l'ordre alphabétique tout comme un dictionnaire. Voici l'aspect que peut présenter une encyclopédie à la bibliothèque:



(Répondre par le numéro du volume)

Dans quel tome crois-tu trouver une carte géographique de l'Afrique?

10- Quel est le dessin qui illustre l'expression donnée: "Revenir bredouille"?

Répondre par la lettre du dessin.

A)



B)



C)



D)



E)



11- "Dommage, Iarose avait retrouvé son aplomb ..."

Quel genre de sentiment est exprimé dans le mot souligné?

A) d'admiration

B) de sympathie

C) d'antipathie

D) de contentement

F) aucune de ces réponses n'est bonne

12- Identifie le mot qui n'est pas de la même famille morphologique que les quatre autres. (Ex.: noms, adjectifs, verbes, pronom).

A) Fière B) Carrière C) Prière D) Ornière F) Matière

13- Quel est le féminin de "poulain"?

A) Poulaine B) Poule C) Pouliche D) Poulette E) Jument

14- Le verbe "avoir" conjugué à la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif devient:

A) Avait B) Avais C) Avaient D) Avait eu F) Aurait

15- Voici 5 mots qui commencent par "R". Un seul de ces mots ne contient pas le préfixe "RE" qui veut dire "de nouveau". Quel est ce mot?

A) rafraîchir B) revue C) riait D) retient E) rentre

16- Que veut-on signifier lorsqu'on dit d'un groupe de mot qu'il est permutable?

A) Qu'il est facile à identifier.

B) Que l'on peut le déplacer.

C) Qu'il est nécessaire.

D) Qu'il est inutile.

F) Aucune de ces réponses

17- Référence bibliographique:

Comment faire de merveilleux cadeaux
par Colette Lamarque, Nathan, 1968.

Qui est "Nathan"?

A) Le mari de Colette Lamarque

B) L'auteur des illustrations

C) La maison d'édition

D) Le deuxième auteur du livre

18- A partir de la phrase suivante, tente de découvrir le sens des mots soulignés.

La maman envoya ses enfants cueillir des oreilles-de-souris pour égayer sa maison.

A) Partie d'un petit rongeur

B) Petites fleurs bleues, blanches ou roses

C) Petites roches colorées

19- L'épaulard est noir et blanc. Il a une sorte de lunette blanche autour des yeux. Le blanc monte aussi sur le dos, lui faisant comme une selle. L'épaulard a aussi une drôle de nageoire dorsale. Elle a la forme d'un triangle et lui couvre la moitié du dos.

L'épaulard est-ce:

A) un oiseau? B) un reptile? C) un caniche?

D) un poisson? E) un cheval?

20- Voici 5 mots. Quel est le seul nom collectif de la liste?

A) famille B) longueur C) gruyère D) coup d'oeil

F) tasses

21- Dans la phrase ci-dessous qu'elle est la nature du mot souligné?

Elle chante une chanson.

22- Dans la phrase: "Ces robes, ... de multiples couleurs, se vendent bien.", orthographie le participe passé employé sans auxiliaire.

A) Coloriés B) Colorié C) Coloriée D) Coloriées

E) Colorier

23- Remplace l'expression soulignée par un adjectif précis.

Des cheveux qui se coiffent bien.

A) propres B) souples C) crépus D) ondulés E) fins

24- Dans la phrase ci-dessous, quelle est la fonction du groupe de mot souligné?

"Le malade est très pâle."

25- Tu retrouves sur un rayon de bibliothèque un livre intitulé "Les animaux que j'aime." La table des matières se présente comme suit:

TABLE DES MATIERES

	page
I- Les rongeurs	3
II- Les oiseaux	5
III- Les poissons de nos lacs	10
IV- Les animaux des mers	15
V- Les animaux de la jungle	20
VI- La diversité des animaux	25
VII- L'influence du milieu	30
VIII- Les races en danger	35

Si tu t'intéresses aux tigres, à quelle page ouvriras-tu le livre?

26- Parmi les titres suggérés, il faut choisir le titre qui convient au texte.

Texte: LONDRES (UPI) - Une vingtaine de pays, dont les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne et le Mexique, ont signé vendredi dernier un traité international sur la prévention de la pollution des océans.

Titres: A) Trucs de beauté

B) Un traité à la mode

C) Satellite européen mis en orbite

D) La Croix-Rouge est à sec

E) $450,000 du Canada aux réfugiés

F) Fatigués, des pilotes dorment en vol

27- Quelle phrase est sûrement une exagération?

A) Il fait de son mieux.

B) Il va gagner le match.

C) Il court aussi vite qu'une gazelle.

D) Son adversaire n'est pas de taille.

E) Aucune de ces réponses n'est bonne.

28- Quel est le féminin de "pêcheur"?

A) Pêcheuse B) Pêcheure C) Péchereuse D) Pêcheresse

E) Pêcheuse

29- Quel pronom pourrait-on ajouter dans l'espace soulignée?

Ton nouveau voisin a-t- _____ rencontré ta famille?

30- Le verbe "être" conjugué à la troisième personne du pluriel du futur de l'indicatif devient:

A) Etiez B) Seront C) Serons D) Sont E) Sera

31- Que signifie le mot souligné?

Pierre a un caractère affable.

A) discret B) loyal C) dynamique D) gai

E) accueillant envers autrui

32- Compose une autre phrase avec les mots suivants:

"Le lion rugit la nuit".

33- Vrai ou faux:

La grammaire est un dictionnaire.

34- Dans cette situation, quel mot décrit le mieux l'état d'esprit de Jean:
"Papa! Papa! cria Jean en se précipitant dans la maison. J'ai gagné au tirage! Je vais au Carnaval"?

A) Excité B) Encouragé C) Gai D) Agacé

E) Aucune des ces réponses n'est bonne

35- Dans la phrase ci-dessous, si tourtière est un nom commun quel est la nature du mot souligné?

Paul mange de la tourtière.

36- Identifie l'adjectif qualificatif?

Près du lac, il y a une maison rouge.

37- Orthographie correctement le participe passé dans la phrase suivante:
"Les paysannes sont ..... dans les champs."

A) Arrivé B) Arrivée C) Arrivées D) Arrivés E) Arriver

38- Quelle phrase contient le mot côte signifiant "partie du corps humain"?

A) Le navire longe la côte.

B) En tombant de sa motocyclette, il s'est enfoncé trois côtes.

C) Cette motocyclette monte facilement la côte.

D) Il passe ses hivers sur la côte.

39- Remplace le verbe avoir par une expression plus vivante.

J'ai un beau fusil chez moi.

40- Voici quatre pages qui se suivent dans le dictionnaire. Je vous donne les mots qui apparaissent en en-tête de chacune.

Dictionnaire		Mots écrits en haut de la page
page	270	cardiologie / carillonné
	271	carillonner / carpeau
	272	carpelle / carrément
	273	carrer / carte

A quelle page trouverez-vous le mot suivant: carotte?

41- Quel est le pluriel de bijou?

42- Dans la phrase ci-dessous, quel est le groupe sujet?

"Avec une grande attention, le médecin écoute le coeur de l'enfant."

43- Mettre au pluriel le mot souligné.

Le pneu est dégonflé.

44- Laquelle parmi les phrases suivantes ne peut être considérée et acceptée comme une phrase française?

A) Dans un groupe, il y a toutes sortes d'individus.

B) Quel bel arbre!

C) Le verbe et le nom

D) Viendras-tu demain?

E) Il a manqué le train de cinq heures.

45- Quel est l'adjectif qualificatif que tu placerais dans la phrase suivante:

"La sagesse commande des gestes ....."

A) Loyal B) Loyales C) Loyaux

46- Parmi les choix suivants, détermine celui qui contient des mots de la même famille.

A) Chair, cher, chère, chaire

B) Forme, fort, fortuit

C) Lance, lampe, lent, langue

D) Communication, communisme, commutateur

E) Peuplade, dépeupler, population

47- Accorde correctement "mûr" ou "mur".

Ces pommes sont _____.

48- Un mot peut avoir différents sens et seul le contexte peut nous permettre de découvrir le sens véritable d'un mot dans une phrase donnée. Pourrais-tu me dire dans laquelle des phrases suivantes le mot "coeur" a le sens de partie centrale de quelque chose?

A) Le coeur est une des quatre couleurs du jeu de cartes.

B) J'aime mes parents de tout mon coeur.

C) Place Ville-Marie est située au coeur de la ville.

D) J'ai le coeur gros.

E) J'en aurai le coeur net.

49- Fait accorder l'adjectif:

Exemple: Un garçon un peu sot --- une fille un peu sotte

- Un travail terminé --- des questions _____

50- Parmi les mots ci-dessous, quel est celui dont la particule "in" a un sens négatif?

A) introduire B) incident C) influence

D) incapacité E) invention

* - * - *

NOM DU TEST: _____

ECOLE: _____ DEGRE: _____ GROUPE: _____

NOM & PRENOM: _____ CODE PERMANENT: _____

FEUILLE - REPONSES

SECONDAIRE I

1. ☐	18. ☐	35. _____
2. ☐	19. ☐	36. _____
3. ☐	20. ☐	37. ☐
4. _____	21. _____	38. ☐
5. ☐	22. ☐	39. _____
6. _____	23. ☐	40. _____
7. ☐	24. _____	41. _____
8. _____	25. _____	42. _____
9. ☐	26. ☐	43. _____
10. ☐	27. ☐	44. ☐
11. ☐	28. ☐	45. ☐
12. ☐	29. _____	46. ☐
13. ☐	30. ☐	47. _____
14. ☐	31. ☐	48. ☐
15. ☐	32. _____	49. _____
16. ☐	33. _____	50. ☐
17. ☐	34. ☐	

* - * - *

APPENDICE VIII

Grille d'observation sur les habitudes, les comportements et les habiletés de l'élève de voie allégée

A) But: Recueillir des données sur les habitudes, les comportements et les habiletés de l'élève de voie allégée.

B) Composition:

Elle est composée de plusieurs sections relatives aux différents aspects du comportement.

1. Les attitudes
2. L'implication dans le groupe
3. L'adaptation
4. La communication

C) Comment l'utiliser:

Il s'avère essentiel de lire la fiche d'observation et d'en assimiler le contenu avant de l'utiliser. Ceci permettra d'être plus sensible aux différences de comportement à observez chez les enfants au niveau de plusieurs activités et au cours d'une longue période.

Ainsi, étant conscient des facteurs à observer, le temps de transcription des données sera d'autant diminué et reflètera davantage le comportement, les attitudes et les habiletés des enfants.

On peut compléter cette fiche à différentes périodes de l'année, en assignant une couleur différente à chaque période. De ce fait, on entrevoit les changements survenus, et les points qui sont demeurés inchangés.

FICHE D'OBSERVATION

Nom, Prénom : _____

Date de naissance: _____
(jour) (mois) (année)

Ecole : _____

Professeur : _____

Dates de compilation : _____

(1) D'après la fiche d'observation utilisée par le GREC dans le projet-lecture à Mille Iles.

AGE: 12 - 16

I ATTITUDES

a) au cours d'activités dirigées

1	2	3	4
A besoin d'aide périodiquement pour effectuer un travail car il y a un manque de méthode de travail (structure).	Travaille seul, mais a besoin d'aide quant à la clarté des idées émises.	Développe seul un sujet mais ne personnalise pas son travail.	Effectue souvent un travail qui reflète sa personnalité ou émet une appréciation personnelle.

b) au cours d'activités libres

1	2	3	4
Choisit seulement des activités en relation avec ses habiletés et ne recherche aucune nouveauté car il est très insécure face à des situations nouvelles.	Choisit des activités qui cadrent davantage avec ses propres habiletés mais qui aboutissent à des expériences nouvelles.	Choisit des activités qui sont reliées à ses intérêts mais qui peuvent nécessiter des démarches très différentes et qui font appel à des habiletés diverses.	Recherche des activités très diversifiées qui suscitent une certaine création, imagination et originalité.

II IMPLICATION DANS LE GROUPE

a) participation au groupe

1	2	3	4
Lors de discussion ou de travail collectif, émet très peu ses idées personnelles ne s'implique pas.	Lors de discussion ou de travail collectif accepte les idées des autres et fait part de ses commentaires.	Lors de discussion ou de travail collectif, analyse les idées émises et cherche à promouvoir celles qui lui semblent les plus adéquates ou cohérentes.	Lors d'une discussion ou d'un travail collectif il cherche très souvent à approfondir davantage un sujet et à l'étoffer le plus possible.

b) vie de groupe

1	2	3	4
difficulté de s'intégrer au groupe soit parce qu'il n'accepte pas certains enfants ou que lui-même est rejeté à cause de ses attitudes.	intégration partielle au groupe dépendant des activités, de la participation ou du temps d'échanges.	intégration au groupe mais recherche soit à être placé en évidence ou à être ignoré par rapport aux autres.	intégration complète au groupe réceptivité envers les autres adapte son comportement et demeure personnel.

c) autonomie

1	2	3	4
possède une certaine initiative personnelle mais est parfois dépendant de son entourage, a besoin de stimulation.	capable d'initiative personnelle dans des circonstances qui lui sont familières.	recherche et est capable de trouver des solutions lorsque se présentent des situations problématiques dans son apprentissage et dans la vie de groupe.	lors de situations nouvelles il est capable de discuter l'influence des facteurs extérieurs et d'adopter une conduite en relation avec ses idées ou opinions personnelles

III ADAPTATION

a) contrôle de soi

1	2	3	4
Manifeste fréquemment de l'agressivité envers les autres, soit verbalement ou physiquement.	Accepte difficilement d'être contrecarré, perd parfois le contrôle.	S'adapte à différentes contraintes extérieures s'il en comprend les implications.	S'adapte facilement à toute situation nouvelle.

b) attention

1	2	3	4
Attention plus ou moins soutenue, facilement distrait. On note un certain décalage entre son action et celles des autres.	Attention soutenue si l'activité correspond à un intérêt personnel ou si l'activité est vraiment stimulante.	Attention soutenue de façon permanente quelle que soit l'activité	Attention soutenue lors du déroulement d'une activité et participation active.

c) curiosité

1	2	3	4
S'intéresse aux événements uniquement lorsque ceux-ci sont discutés ou vécus par le groupe.	Relie certains éléments de son environnement à ses expériences vécues.	Se pose fréquemment des questions et tente des expériences personnelles.	Verbalise sur différents sujets et discute des implications reliées aux différents événements de la vie courante.

d) intérêt pour apprentissage

1	2	3	4
Très peu intéressé ou motivé à toute forme d'apprentissage s'il n'est pas stimulé par un ou des agents extérieurs.	Intéressé par tout sujet d'apprentissage qui ne nécessite pas une implication personnelle.	Intéressé et actif lors d'un apprentissage qui correspond à ses besoins et intérêts personnels.	Cherche toujours à connaître, à expérimenter, à échanger sur différents sujets ou cherche à approfondir un sujet particulier

IV COMMUNICATION

a) articulation - timbre - intonation - rythme

1	2	3	4
Bonne articulation sauf pour certains mots complexes, timbre irrégulier, manque d'intonation, de rythme lors d'un exposé ou d'une conversation.	Bonne articulation, timbre assez fort pour être compris, intonation irrégulière, manque de rythme lors d'un exposé, d'une lecture ou d'une conversation.	Bonne articulation, timbre adéquat, intonation selon le contexte mais difficulté au niveau du rythme lors d'un exposé, d'une lecture ou d'une conversation.	S'exprime aisément de façon expressive et captivante pour les auditeurs.

b) compréhension

1	2	3	4
Assimile le sens général d'un texte mais difficulté de retention de certains détails importants qui peuvent modifier le contenu d'un texte ou d'un exposé.	Retention des détails importants, interprétation adéquate mais difficulté au niveau de la critique ou discussion.	Echanges possibles sur le contenu même d'un exposé ou d'une conférence, peut faire ressortir certaines conclusions.	Habileté à apprécier juger et critiquer un sujet présenté et à établir des parallèles avec d'autres exposés ou lectures.

c) expression fluidité - structure

1	2	3	4
Converse avec ses pairs mais éprouve certaines difficultés au niveau des discussions car il y a manque de suite logique et de vocabulaire.	Echange avec ses pairs utilise une structure logique mais a de la difficulté à transmettre certaines de ses idées à cause d'un manque de vocabulaire précis.	S'exprime aisément de façon structurée sur tous sujets qui lui sont connus.	S'exprime aisément, commente, discute et emploie le vocabulaire adéquat à différents sujets.

NOM

GROUPE :

FICHE SYNTHESE

	1	2	3	4	5
I ATTITUDES					
a) activités dirigées					
b) jeux libres					
II IMPLICATION DANS LE GROUPE					
a) participation au groupe					
b) acceptation du groupe par l'enfant					
c) acceptation ou rejet de l'enfant par le groupe					
d) autonomie de l'enfant					
III ADAPTATION					
a) contrôle de soi					
b) attention					
c) curiosité					
d) intérêt pour l'apprentissage					
IV COMMUNICATION					
a) prononciation (articulation)					
b) compréhension					
c) expression - fluidité					
d) expression - structure					